

# ***Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue***

---

Étude technique

## ***Évolution et perspectives socio-économiques***

DOCUMENT DE TRAVAIL  
VERSION FINALE

## **RECHERCHE ET RÉDACTION**

Josée Arseneault, géographe, Service des inventaires et plan, DATNQ

Josée Banville, géographe, Service des inventaires et plan, DATNQ

Jean Bourassa, géographe stagiaire, Service des inventaires et plan, DATNQ

Stéphanie Côté, géographe stagiaire, Service des inventaires et plan, DATNQ

Clément Gamache, économiste, Service économique et plan directeur en transport,  
DPST

Daniel Rioux, technicien en travaux publics, Centre de services d'Amos, DATNQ

Caroline Roberge, géographe stagiaire, Service des inventaires et plan, DATNQ

## **PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DE L'ÉTUDE**

Brigitte Goulet, biologiste, M. Sc, Service des inventaires et plan, DATNQ

Gilbert Lord, technicien en travaux publics, Service des inventaires et plan, DATNQ

Gino Poirier, technicien en travaux publics, Service des projets, DATNQ

## **RÉVISION ET HARMONISATION DES TEXTES**

Richard Audet, technicien en travaux publics, Centre de services de Macamic, DATNQ

Chantal Gendron, agente de recherche, Service des inventaires et plan, DATNQ

Jean Iracà, urbaniste, Service des inventaires et plan, DATNQ

Nathalie Leblanc, agente de recherche, Service des inventaires et plan, DATNQ

Gaëtan L. Lessard, géographe, Service des inventaires et plan, DATNQ

## **SOUTIEN TECHNIQUE**

Andrée Champagne, agente de secrétariat, Service des inventaires et plan, DATNQ

Jocelyne Desrosiers, agente de secrétariat, Service des inventaires et plan, DATNQ

France Landry, technicienne en cartographie, Service des inventaires et plan, DATNQ

Angèle Prévost, agente de secrétariat, Service des inventaires et plan, DATNQ

## **REMERCIEMENTS**

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui, par leurs commentaires et leurs suggestions, ont contribué à la réalisation du présent document.

Le présent document a été préparé par le Service des inventaires et plan de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec du ministère des Transports. Pour obtenir des informations supplémentaires, s'adresser à :

Ministère des Transports

Direction de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec

80, avenue Québec

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1

Téléphone : (819) 763-3237

Télécopieur : (819) 763-3493

## TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES</b> .....	VII
<b>RÉSUMÉ</b> .....	IX
<b>1.0 INTRODUCTION</b> .....	1
<b>2.0 GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉS</b> .....	3
<b>2.1 Importance des différents secteurs d'activités économiques en fonction des emplois (1996)</b> .....	3
2.1.1 Secteur primaire.....	5
2.1.2 Secteur secondaire.....	7
2.1.3 Secteur tertiaire.....	8
<b>2.2 Évolution des secteurs d'activités économiques (1986 à 1996)</b> .....	12
2.2.1 Secteur primaire.....	12
2.2.2 Secteur secondaire.....	12
2.2.3 Secteur tertiaire.....	13
2.2.4 Marché du travail.....	14
2.2.5 Structure des dépenses des ménages.....	17
<b>3.0 ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</b> .....	19
<b>3.1 Nouvelles constructions</b> .....	19
<b>3.2 Catégories de construction</b> .....	20
3.2.1 Constructions résidentielles.....	22
3.2.2 Constructions commerciales.....	22
3.2.3 Constructions industrielles.....	23
3.2.4 Constructions institutionnelles.....	23
<b>3.3 Principaux lieux de développement</b> .....	24
<b>4.0 DOMAINE MINIER</b> .....	25
<b>4.1 Historique</b> .....	25
<b>4.2 Situation de l'économie régionale par rapport à celle de la province</b> .....	27
4.2.1 Production du domaine minier.....	28
4.2.2 Investissement du domaine minier.....	31

<b>4.3</b>	<b>Les grandes caractéristiques du domaine minier et son rôle dans le système de transport.</b>	33
4.3.1	Les pôles d'activité économique	33
4.3.2	Localisation des investissements régionaux	37
<b>4.4</b>	<b>L'industrie minière et le transport</b>	40
<b>5.0</b>	<b>DOMAINE FORESTIER</b>	43
<b>5.1.</b>	<b>Historique</b>	43
5.1.1	Domaine forestier au Témiscamingue - 1800 à 1930	43
5.1.2	Domaine forestier en Abitibi - 1909 à 1930	43
5.1.3	L'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue - 1930 à 1950	44
5.1.4	L'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue - 1950 à nos jours	45
<b>5.2</b>	<b>Situation de l'économie régionale par rapport à celle de la province</b>	45
5.2.1	Portrait forestier provincial et régional	45
5.2.2	Indicateurs économiques du secteur forestier au Québec	50
5.2.3	Indicateurs économiques du secteur forestier en Abitibi-Témiscamingue	52
<b>5.3</b>	<b>Les grandes caractéristiques du domaine forestier et son rôle dans le système de transport</b>	56
5.3.1	L'industrie forestière régionale	56
5.3.2	L'industrie forestière et le transport	61
<b>6.0</b>	<b>DOMAINE BIOALIMENTAIRE</b>	65
<b>6.1</b>	<b>Historique</b>	65
<b>6.2</b>	<b>L'économie régionale par rapport à l'économie québécoise</b>	67
<b>6.3</b>	<b>Les grandes caractéristiques du domaine bioalimentaire et son rôle dans le système de transport</b>	71
<b>7.0</b>	<b>DOMAINE TOURISTIQUE</b>	75
<b>7.1</b>	<b>Bref historique</b>	75
<b>7.2</b>	<b>L'offre touristique régionale</b>	76
7.2.1	Les pourvoiries	76
7.2.2	La fréquentation des terrains de camping en Abitibi-Témiscamingue	77
7.2.3	Les haltes routières et les ponts couverts de la région	79
7.2.4	Activités touristiques diverses	81
<b>7.3</b>	<b>L'aérotourisme</b>	82

7.3.1	Définition .....	82
7.3.2	Historique.....	82
7.3.3	Caractéristiques aéroportuaires régionales.....	83
<b>7.4</b>	<b>L'utilisation du vélo en région .....</b>	<b>85</b>
7.4.1	La Route verte en région.....	87
<b>7.5</b>	<b>Le train touristique .....</b>	<b>88</b>
<b>7.6</b>	<b>La fréquentation touristique .....</b>	<b>89</b>
7.6.1	Enquêtes routières.....	89
7.6.2	Statistiques sur la fréquentation touristique .....	90
7.6.3	Le profil socio-économique des visiteurs .....	91
<b>7.7</b>	<b>Les dépenses touristiques régionales .....</b>	<b>91</b>
<b>7.8</b>	<b>L'emploi dans le secteur touristique.....</b>	<b>92</b>
<b>7.9</b>	<b>Signalisation touristique .....</b>	<b>92</b>
<b>7.10</b>	<b>Les grandes caractéristiques du domaine touristique et son rôle dans le système de transport .....</b>	<b>93</b>
<b>8.0</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>95</b>
<b>LEXIQUE</b>	<b>.....</b>	<b>97</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>.....</b>	<b>101</b>

## **ANNEXES**

1. Nombre de permis délivrés annuellement pour les nouvelles constructions par MRC de 1991-1996
2. Mines en exploitation et production de substances métalliques par district minier 1997
3. Superficie productive et volume marchand brut de la forêt provinciale et régionale en 1995 en fonction de la nature du territoire et du type d'essence
4. Données consommation forestière 1996 avec CAAF par unité de gestion de l'Abitibi-Témiscamingue
5. Principales industries forestières du secteur manufacturier par MRC 1997 - 1998
6. Données de production industrielle bioalimentaire
7. Éléments de l'offre tourisme en 1998 - 1999

## LISTE DES CARTES, FIGURES ET TABLEAUX

### CARTES

1.	Les usines de transformation et les mines en exploitation 1997 .....	35
2.	Les unités de gestion de Forêt Québec, région Abitibi-Témiscamingue .....	57
3.	Entreprises forestières 1997 .....	63
4.	Éléments de l'offre tourisme en 1998-1999 .....	en pochette

### FIGURES

1.	Répartition des emplois du secteur primaire par MRC, 1996.....	5
2.	Répartition des emplois du secteur secondaire par MRC, 1996 .....	7
3.	Répartition des emplois du secteur tertiaire par MRC, 1996.....	9
4.	Valeur (%) de la production minérale par région administrative, 1996.....	29
5.	Répartition de l'investissement par catégories, 1996.....	32
6.	Répartition de l'investissement minier des régions administratives du Québec, 1995 .....	33
7.	Répartition des emplois du domaine bioalimentaire en Abitibi-Témiscamingue, 1996.....	69
8.	Répartition des fermes déclarantes de l'Abitibi-Témiscamingue selon la MRC, 1991 .....	72

### TABLEAUX

1A.	Répartition des emplois par MRC et secteurs d'activités économiques, 1996.....	3
1B.	Répartition des emplois par MRC et secteurs d'activités économiques pour la région et le Québec, 1996.....	4
2.	Coefficient de spécialisation par région du Québec, 1992 .....	4
3.	Répartition des emplois du secteur primaire, 1996 .....	6
4.	Répartition des emplois du secteur secondaire, 1996 .....	8
5.	Répartition des emplois du secteur tertiaire, 1996 .....	10
6.	Évolution des emplois du secteur primaire par MRC, 1986-1996 .....	12

7.	Évolution des emplois du secteur secondaire par MRC, 1986-1996.....	13
8.	Évolution des emplois du secteur tertiaire par MRC, 1986-1996 .....	13
9.	Variation nette du nombre total d'emplois, 1986-1996.....	14
10.	Principaux indicateurs du marché du travail par MRC, 1996 .....	15
11.	Évolution de la population de 15 ans et plus par MRC, 1986-1996 .....	16
12.	Évolution du taux de chômage par MRC, 1986-1996 .....	16
13.	Évolution du taux d'activité par MRC, 1986-1996 .....	17
14.	Évolution des de permis pour de nouvelles constructions 1991-1996 .....	19
15.	Permis délivrés pour de nouvelles constructions selon la catégorie, 1991-1996.....	21
16.	Permis délivrés pour de nouvelles constructions résidentielles,1991-1996 .....	22
17.	Permis délivrés pour de nouvelles constructions commerciales 1991-1996 .....	22
18.	Permis délivrés pour de nouvelles constructions industrielles 1991-1996 .....	23
19.	Permis délivrés pour de nouvelles constructions institutionnelles 1991-1996.....	23
20.	Valeur des expéditions minérales du Québec, 1996 et 1997.....	29
21.	Production minérale,1996 .....	30
22.	Investissement de l'industrie minérale par catégorie en 1996 .....	31
23.	Exploration minière des métaux précieux de l'Abitibi-Témiscamingue, 1997 .....	38
24.	Exploration minière des métaux précieux dans les zones périphériques au 49 <sup>e</sup> parallèle nord, 1997 .....	39
25.	Exploration minière de gisements polymétalliques en Abitibi- Témiscamingue, 1997.....	39
26.	Exploration minière de gisements polymétalliques dans les zones périphériques au 49 <sup>e</sup> parallèle nord, 1997.....	40
27.	Portrait forestier du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue en 1996 .....	46
28.	Superficie productive, volume marchand brut et possibilité annuelle de coupe par région administrative en 1995 .....	48
29.	Récolte de bois dans les forêts publiques et privées du Québec, 1994-1995.....	49
30.	Indicateurs économiques du domaine forestier au Québec, 1994 .....	51
31.	Commerce international et produits forestiers du Québec, 1995 .....	52
32.	Emplois du domaine forestier du secteur primaire, population occupée, 1996.....	53

33.	Emplois du domaine forestier du secteur secondaire, population occupée, 1996.....	55
34.	Fréquentation des terrains de camping de l'Abitibi-Témiscamingue, étés <sup>a</sup> de 1992 à 1996.....	78
35.	Répartition des haltes routières et des ponts couverts de la région 1998-1999.....	80
36.	Aéroports publics, région de l'Abitibi-Témiscamingue en 1998.....	84
37.	Hydro - aérodromes répertoriés <sup>a</sup> , région de l'Abitibi-Témiscamingue en 1997.....	85
38.	Aménagement existant .....	86
39.	Voies cyclables projetées .....	86
40.	Synthèse des enquêtes routières origine destination 1996.....	89
41.	Provenance des touristes ayant visité l'Abitibi-Témiscamingue 1993, 1995 et 1997 .....	90
42.	Dépenses effectuées par les touristes en Abitibi-Témiscamingue 1993, 1995 et 1997 .....	92

## **SIGLES**

ARVO	Aéroport régional de Val-d'Or
APQ	Association des prospecteurs du Québec
CAAF	Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
CIP	Canadian International Paper
MRC	Municipalité régionale de comté
MRN	Ministère des Ressources naturelles du Québec
MTQ	Ministère des Transports du Québec
TMA	Tonne métrique anhydre
TNO	Territoire non organisé
VTT	Véhicule tout-terrain

### **NOTE AU LECTEUR**

**Les mots en italique présents dans le texte se retrouvent dans le lexique, exception faite des lois, des règlements et des titres d'ouvrages.**

## RESUME

Le présent rapport d'étude s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du *Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue*. Cette étude dresse le portrait de l'évolution et des perspectives socio-économiques. Elle traite également d'aspects qui touchent indirectement le domaine des transports.

L'analyse des trois secteurs de l'économie, soit primaire, secondaire et tertiaire a permis de cibler les domaines en expansion dans la région. Ainsi, le secteur tertiaire est le plus dominant en région. Toutefois, le secteur primaire est quatre fois plus important en région que pour la province en raison de l'exploitation des nombreuses ressources naturelles, telles que les gisements miniers et les forêts.

D'ailleurs, par rapport au reste du Québec, le volume des emplois est beaucoup plus élevé dans le secteur primaire (7,8 %), comparativement aux secteurs secondaire (1,6 %) et tertiaire (1,9 %). En ce qui concerne le secteur primaire, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vallée-de-l'Or est celle où se retrouvent le plus d'emplois. Le secteur des mines, carrières et puits de pétrole<sup>1</sup> demeurent l'industrie où le nombre d'emplois est le plus nombreux, avec 60 % des emplois du secteur primaire de la région. Du côté du secteur secondaire, la MRC de Vallée-de-l'Or arrive première pour le nombre d'emplois, suivi de près par la MRC de Rouyn-Noranda. Finalement, la MRC de Rouyn-Noranda présente le plus grand nombre d'emplois dans le secteur tertiaire, suivie de très près par la MRC de Vallée-de-l'Or. Le secteur du commerce de détail est le plus important, puisqu'il rassemble 17,3 % des emplois tertiaires de ce secteur dans la région.

Il est à noter que malgré la hausse de la population, le taux d'activité a diminué de 1986 à 1996, et ce, pour toutes les MRC ainsi que pour l'ensemble de la province. Pour la même période, le taux de chômage a également diminué.

Du côté des permis de construction, un total de 3 096 nouvelles constructions, toutes catégories confondues, ont été érigées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue durant la période de 1991 à 1996. Ce nombre exclut les constructions de type villégiature. Le nombre de constructions résidentielles domine largement avec près de 87 %, suivi de loin par les constructions de type commercial, industriel et institutionnel. La MRC de Rouyn-Noranda a connu le plus grand nombre de constructions pour les années de 1991 à 1993. Pour la période de 1994 à 1996, le nombre le plus élevé de constructions est dans la MRC de Vallée-de-l'Or.

---

1 Cette catégorie a été déterminée par Statistique Canada, mais il est à noter que la région ne compte pas de puits de pétrole.

La région compte quatre principaux domaines économiques, soit les industries minière, forestière, bioalimentaire et touristique. L'industrie du domaine minier commence vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le potentiel minéral de la région est découvert. De nombreuses mines et usines de transformation ont vu le jour depuis et continuent d'assurer un potentiel important de croissance. De nombreux investissements permettent à la région de découvrir de nouveaux sites de potentiels miniers. Les volumes importants de matériel devant être déplacés ont un impact majeur sur le réseau routier régional.

En raison de l'abondance de la matière ligneuse, l'industrie forestière est également importante dans la région. Le Témiscamingue a débuté l'exploitation de cette industrie plusieurs années avant l'Abitibi. La région est couverte par des forêts de feuillus, de résineux et d'un mélange des deux essences. Les coupes de bois se font à 92 % sur des terres publiques et à 8 % sur des terres privées. La région arrive deuxième, derrière la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour le total des récoltes. Auparavant concentrée près des centres urbains, cette industrie s'éloigne de plus en plus vers le nord afin de trouver de nouvelles zones de coupe.

L'agriculture de subsistance des premiers colons, venus exploités les terres de la région est progressivement devenue une véritable industrie bioalimentaire. Aujourd'hui, comme partout au Québec, le nombre de fermes diminue mais la taille de ces dernières augmente. L'agriculture est bien développée dans la MRC de Témiscamingue, et se retrouve sur tout le territoire régional. Le secteur tertiaire, qui comprend, entre autres, les services reliés à la restauration, représente le nombre d'emplois le plus élevé de l'industrie bioalimentaire. Les grossistes se situent plus particulièrement dans les principaux centres urbains, bien que les entreprises de transformation se répartissent sur tout le territoire régional.

L'industrie touristique régionale est en plein développement. Les intervenants régionaux mettent tout en œuvre afin de mieux faire connaître l'Abitibi-Témiscamingue comme destination touristique, tant à l'échelle nationale qu'internationale. L'offre est diversifiée et s'enrichit continuellement de nouveaux sites et d'activités touristiques. Certains événements tels le Tour de l'Abitibi, le Rodéo du camion et le Festival international du film sont bien implantés et jouissent d'une reconnaissance qui déborde le cadre régional. L'abondance des ressources naturelles de la région en fait également une destination privilégiée pour les activités de sports, de loisirs et de plein air (camping, chasse, pêche, randonnée pédestre ou à vélo, observation de la faune, etc.).

Le développement socio-économique de la région est intimement lié à celui de ses réseaux routier, ferroviaire et aérien. L'accès à tout le territoire régional, de même que la qualité, la quantité et la complémentarité des voies de communication demeurent des exigences de croissance de l'économie régionale.

## 1.0 INTRODUCTION

L'évolution des transports et le développement des sociétés sont, de tout temps, en étroite relation et ont toujours engendré des modifications dans la perception de l'environnement, ainsi que dans la façon de l'habiter, de l'exploiter et de l'aménager. Dans le contexte socio-économique mondial actuel, la qualité de l'organisation et des infrastructures de transport joue un rôle prépondérant dans le développement de la région.

L'étude technique qui a conduit à la rédaction du présent rapport s'inscrit dans le cadre du *Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue* et porte sur l'évolution et les perspectives socio-économiques de la région. En dressant le portrait de la situation socio-économique, il devrait permettre de saisir les enjeux et de déterminer les orientations du transport pour la région.

Ce rapport traite en premier lieu des grands secteurs d'activités économiques et de leur importance dans la région. L'examen de quelques indicateurs économiques tels l'emploi, le taux de chômage, le taux d'activité et la structure des dépenses des ménages complètent ce premier aperçu de l'économie régionale. L'étude de l'évolution de la construction en Abitibi-Témiscamingue se veut un outil pour identifier les pôles de développement.

Quatre domaines de l'économie régionale sont traités de façon plus détaillée dans ce rapport, soit les industries minière, forestière, bioalimentaire et touristique. Ces domaines sont discutés dans le *Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue* en raison de leur importance et de leur influence sur le transport de marchandises ou le transport de personnes, de même que la sécurité routière. Ce choix tient également compte des orientations du *Plan stratégique 1999 - 2002 du ministère des Transports du Québec* (MTQ), notamment le soutien au développement économique des régions.

## 2.0 GRANDS SECTEURS D'ACTIVITES

### 2.1 Importance des différents secteurs d'activités économiques en fonction des emplois (1996)

La région de l'Abitibi-Témiscamingue compte un peu plus de 70 100 travailleurs en 1996, représentant ainsi 2,1 % de la main-d'œuvre québécoise en 1996. Comme pour les autres régions du Québec, le secteur tertiaire est prédominant en Abitibi-Témiscamingue puisque 68,6 % des emplois régionaux y sont associés. Cette proportion est cependant plus faible que pour l'ensemble du Québec où il atteint 74,3 % comme on peut le constater au tableau 1A. Les secteurs primaire et secondaire, quant à eux, regroupent respectivement 14,4 % et 17,1 % des emplois dans la région. Les principaux pôles d'emplois se situent dans les MRC de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or.

Le tableau 1B démontre que l'Abitibi-Témiscamingue possède 8,0 % des emplois du secteur primaire du Québec, alors que les secteurs secondaire et tertiaire représentent moins de 2,0 % du total québécois. L'exploitation de la forêt boréal et des gisements du Bouclier canadien constitue le fondement de l'économie régionale.

L'économie de la région est basée en grande partie sur l'exploitation des ressources naturelles, et plus particulièrement, celles reliées aux industries minière et forestière. À cet effet, le coefficient de spécialisation<sup>2</sup> permet de faire ressortir l'importance de ces exploitations dans la région, par rapport au Québec. Les secteurs minier et forestier sont respectivement 11 et 8 fois plus concentrés en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble de la province. L'Abitibi-Témiscamingue, avec un coefficient de 0,2155, se classait au second rang des régions les plus spécialisées de la province, tel que le démontre les données du tableau 2.

**TABEAU 1A**

REPARTITION DES EMPLOIS PAR MRC ET SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES, 1996

MRC	Total Emplois	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
		Emplois	Secteur/ MRC %	Emplois	Secteur/ MRC %	Emplois	Secteur/ MRC %
Abitibi	11 450	1 690	14,8	1 960	17,1	7 800	68,1
Abitibi-Ouest	9 905	1 785	18,0	1 900	19,2	6 220	62,8
Rouyn-Noranda	19 975	2 365	11,8	2 815	14,1	14 795	74,1
Témiscamingue	8 045	1 005	12,5	2 185	27,2	4 855	60,3
Vallée-de-l'Or	20 730	3 225	15,6	3 110	15,0	14 395	69,4
<b>Région</b>	<b>70 105</b>	<b>10 070</b>	<b>14,4</b>	<b>11 970</b>	<b>17,1</b>	<b>48 065</b>	<b>68,6</b>

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1996*, CD-Rom E-Stat 98.

2 Le coefficient de spécialisation est déterminé par la formule suivante : (total des emplois du secteur en région/total des emplois en région) / (emploi du secteur au Québec/total des emplois au Québec).

**TABLEAU 1B**

REPARTITION DES EMPLOIS PAR MRC ET SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES POUR LA REGION ET LE QUEBEC, 1996

MRC	Total Emplois	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
		Emplois	MRC/ Région %	Emplois	MRC/ Région %	Emplois	MRC/ Région %
<b>Abitibi</b>	11 450	1 690	16,8	1 960	16,4	7 800	16,2
<b>Abitibi-Ouest</b>	9 905	1 785	17,7	1 900	15,9	6 220	12,9
<b>Rouyn-Noranda</b>	19 975	2 365	23,5	2 815	23,5	14 795	30,8
<b>Témiscamingue</b>	8 045	1 005	10,0	2 185	18,2	4 855	10,1
<b>Vallée-de-l'Or</b>	20 730	3 225	32,0	3 110	26,0	14 395	29,9
<b>Région</b>	<b>70 105</b>	<b>10 070</b>	<b>8,0<sup>a</sup></b>	<b>11 970</b>	<b>1,6<sup>a</sup></b>	<b>48 065</b>	<b>1,9<sup>a</sup></b>
<b>Québec</b>	<b>3 378 040</b>	<b>125 205</b>	<b>3,7<sup>b</sup></b>	<b>744 395</b>	<b>22,0<sup>b</sup></b>	<b>2 508 440</b>	<b>74,3<sup>b</sup></b>

a Proportion des emplois du secteur dans la région sur l'ensemble des emplois du secteur au Québec.

b Proportion des emplois du secteur au Québec sur l'ensemble des emplois du Québec.

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1996*, CD-Rom E-Stat 98.

**TABLEAU 2**

COEFFICIENT DE SPECIALISATION PAR REGION DU QUEBEC, 1992

Région	Coefficient de spécialisation
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>0,2155</b>
Côte-Nord/Nord-du-Québec	0,2756
Estrie	0,1608
Gaspésie/Bas St-Laurent	0,1836
Laurentides/Lanaudière	0,1006
Mauricie-Bois-Francs	0,1283
Montréal	0,0801
Montréal	0,1004
Outaouais	0,1939
Québec/Chaudière-Appalaches	0,0786
Saguenay-Lac-St-Jean	0,1736

Source : Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, *Plan régional de développement de la main-d'œuvre 1991-1997*, 1994.

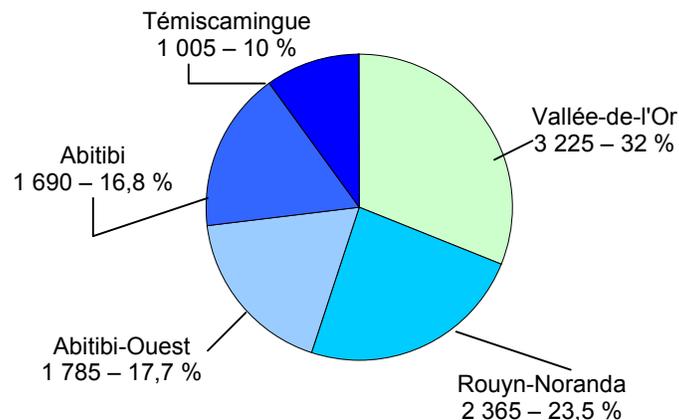
Cette tendance à la spécialisation des régions de ressources conduit souvent à une économie orientée vers l'extérieur, se traduisant par l'exportation de matières premières généralement peu ou pas transformées.

### 2.1.1 Secteur primaire

En 1996, les emplois du secteur primaire représentent de 14,4 % en Abitibi-Témiscamingue comparativement à 3,7 % pour la province. Dans la région, la MRC de Vallée-de-l'Or et celle de Rouyn-Noranda comptent respectivement 32,0 % et 23,5 % des emplois de ce secteur. Dans la MRC d'Abitibi-Ouest, les emplois de ce secteur comptent pour beaucoup dans l'économie locale. Ceux-ci représentent un peu plus du sixième des emplois de la MRC. La figure 1 illustre la répartition des emplois pour chacune des MRC.

**FIGURE 1**

REPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR PRIMAIRE PAR MRC, 1996



Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1996*, CD-Rom E-Stat 98.

Selon les divisions du secteur primaire du tableau 3, l'industrie des mines, carrières et puits de pétrole<sup>3</sup> est associée à près de 60 % de la main-d'œuvre. La proportion d'emplois reliée à cette industrie est beaucoup plus importante en région qu'au Québec où elle ne représente que 15,3 % du total des emplois du secteur primaire. Dans la région, l'industrie des mines et carrières se concentre surtout dans les MRC de Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda où elle représente respectivement 44,1 % et 33,3 % du total des emplois de cette industrie. La majeure partie de ces emplois est reliée au domaine minier.

En Abitibi-Témiscamingue, les activités agricoles correspondent à 15,3 % des emplois du secteur primaire alors qu'au Québec cette proportion est de 62,0 %. Le tiers des emplois liés aux activités agricoles se retrouvent dans la MRC de Témiscamingue.

3 Cette division a été déterminée par Statistique Canada, mais il est à noter que la région ne compte pas de puits de pétrole.

**TABEAU 3**  
REPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR PRIMAIRE, 1996

MRC	Nombre d'emplois du secteur primaire	Divisions du secteur primaire											
		Industries agricoles et services connexes			Industries de la pêche et du piégeage			Exploitation forestière et services forestiers			Mines, carrières et puits de pétrole		
		Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %
<b>Abitibi</b>	1 690	395	23,4	25,6	0	0,0	0,0	840	49,7	33,0	455	26,9	7,6
<b>Abitibi-Ouest</b>	1 785	370	20,7	24,0	0	0,0	0,0	675	37,8	26,5	740	41,5	12,4
<b>Rouyn-Noranda</b>	2 365	160	6,8	10,4	15	0,6	100,0	200	8,5	7,9	1 990	84,1	33,3
<b>Témiscamingue</b>	1 005	515	51,2	33,4	0	0,0	0,0	335	33,3	13,2	155	15,4	2,6
<b>Vallée-de-l'Or</b>	3 225	100	3,1	6,5	0	0,0	0,0	495	15,3	19,4	2 630	81,6	44,1
<b>Abitibi- Témiscamingue</b>	<b>10 070</b>	<b>1 540</b>	<b>15,3</b>	<b>2,01<sup>a</sup></b>	<b>15</b>	<b>0,1</b>	<b>0,31<sup>a</sup></b>	<b>2 545</b>	<b>25,3</b>	<b>10,41<sup>a</sup></b>	<b>5 970</b>	<b>59,3</b>	<b>31,31<sup>a</sup></b>
<b>Québec</b>	<b>125 205</b>	<b>77 655</b>	<b>62,0<sup>b</sup></b>		<b>3 895</b>	<b>3,122<sup>b</sup></b>		<b>24 560</b>	<b>19,62<sup>b</sup></b>		<b>19 095</b>	<b>15,32<sup>b</sup></b>	

a Proportion des emplois de la division dans la région sur le total des emplois de la division au Québec.

b Proportion des emplois de la division au Québec sur le total des emplois du secteur au Québec.

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1996*, CD-Rom E-Stat 98.

L'industrie forestière québécoise, pour sa part, représente 19,6 % de la main-d'œuvre du secteur primaire alors qu'en Abitibi-Témiscamingue, le pourcentage associé à cette industrie est de 25,3 %. La MRC d'Abitibi rassemble près de 33,0 % des emplois liés à l'exploitation et aux services forestiers de la région. À l'instar du reste de la province, l'industrie de la pêche et du piégeage détient la plus faible part des emplois recensés du secteur primaire dans la région.

Au sein des MRC, l'emploi dans le secteur primaire tend à être spécialisé. Ainsi, les MRC de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or concentrent les emplois de l'industrie des mines et carrières. Dans la MRC d'Abitibi, l'industrie forestière domine avec 51,2 % des emplois du secteur primaire. Dans la MRC de Témiscamingue, l'industrie agricole fournit le plus d'emplois, soit 51,2 % des emplois locaux du secteur primaire.

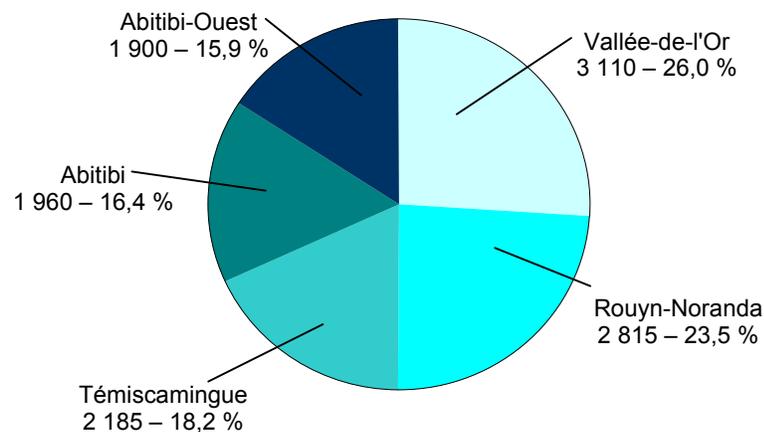
Les activités minière, forestière et agricole seront traitées plus en détail aux chapitres 4, 5, et 6 du présent document.

### 2.1.2 Secteur secondaire

Le nombre d'emplois du secteur secondaire est un peu plus élevé que le secteur primaire, il représente 17,1 % de la main-d'œuvre régionale. Au Québec, cette part correspond à 22,0 %. Les MRC de Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda regroupent la moitié des emplois du secteur secondaire de la région. La figure 2 illustre la répartition des emplois dans les MRC de la région.

**FIGURE 2**

REPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR SECONDAIRE PAR MRC, 1996



Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1991*, profil B.

Statistique Canada distingue deux divisions du secteur secondaire, soit l'industrie manufacturière et l'industrie de la construction. Dans la région, comme ailleurs au Québec, on note que l'industrie manufacturière prédomine dans l'ensemble du secteur secondaire puisqu'elle regroupe plus de 66,3 % des emplois, voir tableau 4. Pour la province, cette industrie représente 78,3 % des emplois du secteur.

La distribution des emplois du secteur secondaire dans chaque MRC montre que l'industrie manufacturière est la division la plus créatrice d'emplois du secteur. Pour la MRC de Témiscamingue, l'emploi dans l'industrie manufacturière accapare 82,8 % du total des emplois de ce secteur. Dans les MRC de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or, l'industrie de la construction fournit de nombreux emplois, ce qui réduit l'importance relative de l'industrie manufacturière.

**TABLEAU 4**

REPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR SECONDAIRE, 1996

	Nombre d'emplois	Divisions du secteur secondaire					
		Industries manufacturières			Industries de la construction		
		Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %
<b>Abitibi</b>	1 960	1 355	69,1	17,1	605	30,9	15,0
<b>Abitibi-Ouest</b>	1 900	1 345	70,8	17,0	555	29,2	13,8
<b>Rouyn-Noranda</b>	2 815	1 465	52,0	18,5	1 350	48,0	33,5
<b>Témiscamingue</b>	2 185	1 810	82,8	22,8	375	17,2	9,3
<b>Vallée-de-l'Or</b>	3 110	1 960	63,0	24,7	1 150	37,0	28,5
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>11 970</b>	<b>7 935</b>	<b>66,3</b>	<b>1,4<sup>a</sup></b>	<b>4 035</b>	<b>33,7</b>	<b>2,5<sup>a</sup></b>
<b>Québec</b>	<b>744 395</b>	<b>582 750</b>	<b>78,3<sup>b</sup></b>		<b>161 645</b>	<b>21,7<sup>b</sup></b>	

a Proportion des emplois de la division dans la région sur le total des emplois de la division au Québec.

b Proportion des emplois de la division au Québec sur le total des emplois du secteur au Québec.

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1996*, CD-Rom E-Stat 98.

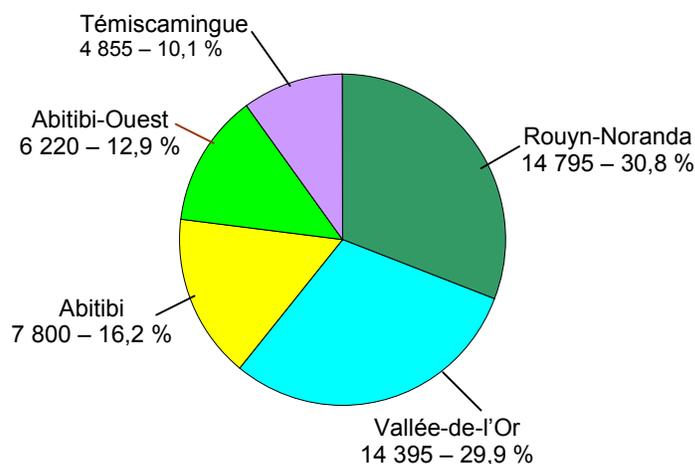
Les influences de la spécialisation de la région se traduisent par l'importance des industries manufacturières du bois, du papier et de la transformation des métaux. Ainsi, la situation de l'emploi dans le secteur secondaire est en partie subordonnée à l'importance du secteur primaire et à la volonté régionale de transformer les ressources sur place.

### 2.1.3 Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire regroupe 68,6 % de la main-d'œuvre régionale alors que pour la province, cette proportion est de 74,3 %, (voir tableaux 1A et 1B). En Abitibi-Témiscamingue, les emplois liés à ce secteur se concentrent davantage dans les MRC de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or, comme l'indique la figure 3.

**FIGURE 3**

REPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR TERTIAIRE PAR MRC, 1996

Source : Statistique Canada, *Recensement 1996*, CD-ROM E-Stat 98.

La répartition des emplois du secteur tertiaire selon les différentes divisions est présentée au tableau 5. En Abitibi-Témiscamingue, une grande part des emplois de ce secteur se trouve dans l'industrie du commerce de détail, soit 19,2 %. Les industries reliées aux services de soins de santé et des services sociaux, aux services d'enseignement ainsi qu'à l'hébergement et la restauration détiennent respectivement plus de 10 % des emplois régionaux. À l'échelle des MRC, c'est aussi l'industrie du commerce de détail qui fournit le plus d'emplois dans le secteur tertiaire.

**TABEAU 5**  
REPARTITION DES EMPLOIS DU SECTEUR TERTIAIRE, 1996

MRC	Total emplois tertiaire	Divisions du secteur tertiaire								
		Transport et entreposage			Communications et autres services publics			Commerce de gros		
		Nombre d'emplois	MRC <sup>a</sup> %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %
Abitibi	7 800	760	9,8	20,4	230	3,0	9,9	645	8,3	20,9
Abitibi-Ouest	6 220	725	11,6	19,5	140	2,2	6,0	220	3,5	7,1
Rouyn-Noranda	14 795	820	5,6	22,0	1 165	7,9	49,9	1 120	7,6	36,2
Témiscamingue	4 855	475	9,9	12,8	200	4,2	8,6	245	5,1	7,9
Vallée-de-l'Or	14 855	940	6,6	25,8	600	4,2	25,7	860	6,0	27,8
<b>Total région</b>	<b>48 065</b>	<b>3 720</b>	<b>7,8</b>	<b>2,7<sup>c</sup></b>	<b>2 335</b>	<b>4,9</b>	<b>2,2<sup>c</sup></b>	<b>3 090</b>	<b>6,4</b>	<b>1,8<sup>c</sup></b>
<b>Province</b>	<b>2 508 440</b>	<b>137 035</b>	<b>5,5<sup>d</sup></b>		<b>105 770</b>	<b>4,2<sup>d</sup></b>		<b>170 010</b>	<b>6,8<sup>d</sup></b>	

**TABEAU 5 (SUITE)**

MRC	Total emplois tertiaire	Divisions du secteur tertiaire								
		Commerce de détail			Intermédiaires financiers et des assurances			Service immobilier et agence d'assurance		
		Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %
Abitibi	7 800	1 430	18,4	15,6	325	4,2	16,4	130	1,7	20,6
Abitibi-Ouest	6 220	1 390	22,3	15,2	315	5,1	15,9	40	0,6	6,3
Rouyn-Noranda	14 795	2 465	16,7	27,0	580	3,9	29,3	220	1,5	34,9
Témiscamingue	4 855	870	18,1	9,5	210	4,4	10,6	25	0,5	4,0
Vallée-de-l'Or	14 855	2 985	20,8	32,7	550	3,8	27,8	215	1,5	34,1
<b>Total région</b>	<b>48 065</b>	<b>9 140</b>	<b>19,1</b>	<b>2,1<sup>a</sup></b>	<b>1 980</b>	<b>4,1</b>	<b>1,5<sup>a</sup></b>	<b>630</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4<sup>a</sup></b>
<b>Province</b>	<b>2 508 440</b>	<b>434 035</b>	<b>17,3<sup>b</sup></b>		<b>128 430</b>	<b>5,1<sup>b</sup></b>		<b>48 365</b>	<b>1,9<sup>b</sup></b>	

a Proportion des emplois de cette division sur le total des emplois du secteur dans la MRC.

b Proportion des emplois de cette division sur le total des emplois de la même division dans la région.

c Proportion des emplois de la division dans la région sur le total des emplois de la division au Québec.

d Proportion des emplois de la division au Québec sur le total des emplois du secteur au Québec.

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1996*, CD-ROM E-Stat 98

TABLEAU 5 (SUITE)

MRC	Total emplois tertiaire	Divisions du secteur tertiaire								
		Services aux entreprises			Services gouvernementaux			Services d'enseignement		
		Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %
Abitibi	7 800	350	4,5	13,8	570	7,3	17,6	855	11,0	16,3
Abitibi-Ouest	6 220	200	3,2	7,9	210	3,4	6,5	710	11,4	13,5
Rouyn-Noranda	14 795	950	6,4	37,3	1 205	8,2	37,2	1 635	11,1	31,1
Témiscamingue	4 855	100	2,1	3,9	520	10,8	16,0	590	12,3	11,2
Vallée-de-l'Or	14 855	945	6,6	37,1	735	5,1	22,7	1460	10,2	27,8
<b>Total région</b>	<b>48 065</b>	<b>2 545</b>	<b>5,3</b>	<b>1,2<sup>a</sup></b>	<b>3 240</b>	<b>6,8</b>	<b>1,5<sup>a</sup></b>	<b>2 050</b>	<b>11,0</b>	<b>0,9<sup>a</sup></b>
<b>Province</b>	<b>2 508 440</b>	<b>210 830</b>	<b>8,4<sup>b</sup></b>		<b>215 555</b>	<b>8,6<sup>b</sup></b>		<b>241 035</b>	<b>9,6<sup>b</sup></b>	

a Proportion des emplois de la division dans la région sur le total des emplois de la division au Québec.

b Proportion des emplois de la division au Québec sur le total des emplois du secteur au Québec.

TABLEAU 5 (SUITE)

MRC	Total emplois tertiaire	Divisions du secteur tertiaire								
		Services de soins de santé et des services sociaux			Hébergement et restauration			Autres		
		Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %	Nombre d'emplois	MRC %	Région %
Abitibi	7 800	1 115	14,3	16,2	750	9,6	14,6	640	8,2	15,5
Abitibi-Ouest	6 220	1 145	18,4	16,6	655	10,5	12,7	470	7,6	11,4
Rouyn-Noranda	14 795	1 855	12,6	27,0	1 415	9,6	27,5	1 365	9,2	33,2
Témiscamingue	4 855	770	16,0	11,2	495	10,2	9,6	355	7,3	8,6
Vallée-de-l'Or	14 855	1 995	13,9	29,0	1 825	12,3	35,5	1 285	8,7	31,2
<b>Total région</b>	<b>48 065</b>	<b>6 880</b>	<b>14,4</b>	<b>2,0<sup>a</sup></b>	<b>5 140</b>	<b>10,7</b>	<b>2,3<sup>a</sup></b>	<b>4 115</b>	<b>8,6</b>	<b>1,6<sup>a</sup></b>
<b>Province</b>	<b>2 508 440</b>	<b>342 315</b>	<b>13,6<sup>b</sup></b>		<b>221 425</b>	<b>8,8<sup>b</sup></b>		<b>253 635</b>	<b>10,1<sup>b</sup></b>	

a Proportion des emplois de la division dans la région sur le total des emplois de la division au Québec.

b Proportion des emplois de la division au Québec sur le total des emplois du secteur au Québec.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1996, CD-ROM E-Stat 98.

## 2.2 Évolution des secteurs d'activités économiques (1986 à 1996)

### 2.2.1 Secteur primaire

En Abitibi-Témiscamingue, comme au Québec en général, les emplois du secteur primaire ont augmenté légèrement durant la période de 1986 à 1991 pour ensuite subir une baisse substantielle. Ainsi, la région a perdu 13,3 % des emplois de ce secteur entre 1991 et 1996. Pour la même période, la province a aussi connu une baisse de ses emplois de 10,1 %. La plus importante perte est survenue dans la MRC de Rouyn-Noranda et la plus faible dans la MRC d'Abitibi, comme le démontre le tableau 6.

**TABLEAU 6**  
ÉVOLUTION DES EMPLOIS DU SECTEUR PRIMAIRE PAR MRC, 1986-1996

MRC	Secteur primaire					
	1986	1991	1996	Taux de variation 86-91 (%)	Taux de variation 91-96 (%)	Taux de variation 86-96 (%)
<b>Abitibi</b>	1 715	1 675	1 690	-2,3	0,9	-1,5
<b>Abitibi-Ouest</b>	2 140	2 095	1 785	-2,1	-14,8	-16,6
<b>Rouyn-Noranda</b>	2 805	3 165	2 365	12,8	-25,3	-15,7
<b>Témiscamingue</b>	1 035	1 170	1 005	13,0	-14,1	-2,9
<b>Vallée-de-l'Or</b>	3 365	3 515	3 225	4,5	-8,1	-4,2
<b>Région</b>	11 060	11 620	10 070	5,1	-13,3	-9,0
<b>Québec</b>	135 020	137 845	125 205	2,1	-10,1	-7,8

Note : Les données de 1986 proviennent de *Statistiques régionales - Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue* document préparé par le Bureau de la statistique du Québec.

Source : Statistique Canada, *Recensements de 1986, 1991 et 1996*.

### 2.2.2 Secteur secondaire

La situation régionale de ce secteur est demeurée positive de 1986 à 1996. Durant cette même période, la province subissait une perte de 4,5 % de ses emplois. L'examen du tableau 7 permet d'établir que le bilan positif de la région est en partie redevable à la remarquable hausse des emplois survenue dans la MRC de Témiscamingue, soit 111,1 % pour la période 1986-1996.

**TABLEAU 7**  
ÉVOLUTION DES EMPLOIS DU SECTEUR SECONDAIRE PAR MRC, 1986-1996

MRC	Secteur secondaire					
	1986	1991	1996	Taux de variation 86-91 (%)	Taux de variation 91-96 (%)	Taux de variation 86-96 (%)
Abitibi	1 715	1 675	1 960	-2,3	17,1	14,3
Abitibi-Ouest	2 140	2 095	1 900	-2,1	-9,3	-11,2
Rouyn-Noranda	2 805	3 165	2 815	12,8	-11,1	0,4
Témiscamingue	1 035	1 170	2 185	13,0	86,8	111,1
Vallée-de-l'Or	3 365	3 515	3 110	4,5	-11,5	-7,6
<b>Région</b>	<b>11 060</b>	<b>11 620</b>	<b>11 970</b>	<b>5,1</b>	<b>3,0</b>	<b>8,2</b>
<b>Québec</b>	<b>779 845</b>	<b>818 010</b>	<b>744 395</b>	<b>4,9</b>	<b>-9,0</b>	<b>-4,5</b>

Note : Les données de 1986 proviennent de *Statistiques régionales - Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue*, document préparé par le Bureau de la statistique du Québec.

Source : Statistique Canada, *Recensements de 1986, 1991 et 1996*.

### 2.2.3 Secteur tertiaire

Ce secteur est en expansion, tant au niveau provincial que régional. Le taux de variation est positif dans toutes les MRC pour la période de 1986 à 1996. Les MRC d'Abitibi-Ouest, de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or ont connu une hausse de plus de 14,0 %. Le tableau 8 indique que la période de 1986 à 1991 a été généralement la plus bénéfique. Pour la période de 1991-1996, seule la MRC de Témiscamingue a enregistré un gain appréciable des emplois, récupérant ainsi sur le bilan négatif de la précédente période.

**TABLEAU 8**  
ÉVOLUTION DES EMPLOIS DU SECTEUR TERTIAIRE PAR MRC, 1986-1996

MRC	Secteur tertiaire					
	1986	1991	1996	Taux de variation 86-91 (%)	Taux de variation 91-96 (%)	Taux de variation 86-96 (%)
Abitibi	7 235	7 765	7 800	7,3	0,5	7,8
Abitibi-Ouest	5 420	6 645	6 220	22,6	-6,4	14,8
Rouyn-Noranda	12 965	15 015	14 795	15,8	-1,5	14,1
Témiscamingue	4 380	4 345	4 855	-0,8	11,7	10,8
Vallée-de-l'Or	12 350	13 965	14 395	13,1	3,1	16,6
<b>Région</b>	<b>42 350</b>	<b>47 735</b>	<b>48 065</b>	<b>12,7</b>	<b>0,7</b>	<b>13,5</b>
<b>Québec</b>	<b>2 168 385</b>	<b>2 484 945</b>	<b>2 508 440</b>	<b>14,6</b>	<b>0,9</b>	<b>15,7</b>

Note : Les données de 1986 proviennent de *Statistiques régionales - Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue*, document préparé par le Bureau de la statistique du Québec.

Source : Statistique Canada, *Recensements de 1986, 1991 et 1996*.

Pour l'ensemble des secteurs, il y a eu création, entre 1986 et 1991, de 7 235 emplois dans la région, selon les données du tableau 9. Plusieurs de ces emplois ont été créés dans les MRC de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or avec une augmentation respective de 2 890 et 2 185 emplois. Quant à la période de 1991-1996, elle s'est distinguée par une perte significative des emplois. Dans la région, seules les MRC de Témiscamingue et de Vallée-de-l'Or ont connu une mince augmentation du nombre d'emplois durant cette période. Le bilan régional des emplois pour la dernière décennie est tout de même positif.

**TABLEAU 9**

VARIATION NETTE DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS, 1986-1996

MRC	Total des emplois			Variation		
	1986	1991	1996	1986-91	1991-96	1986-96
<b>Abitibi</b>	11 115	11 830	11 450	715	-380	335
<b>Abitibi-Ouest</b>	9 475	10 455	9 905	980	-550	430
<b>Rouyn-Noranda</b>	18 005	20 895	19 975	2 890	-920	1 970
<b>Témiscamingue</b>	7 065	7 530	8 045	465	515	980
<b>Val-d'Or</b>	18 220	20 405	20 730	2 185	325	2 510
<b>Région</b>	<b>63 880</b>	<b>71 115</b>	<b>70 105</b>	<b>7 235</b>	<b>-1 010</b>	<b>6 225</b>
<b>Québec</b>	<b>3 083 250</b>	<b>3 440 800</b>	<b>3 378 040</b>	<b>357 550</b>	<b>-62 760</b>	<b>294 790</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de 1986, 1991 et 1996.

#### 2.2.4 Marché du travail

Sur le plan du marché du travail, la région de l'Abitibi-Témiscamingue présente un taux d'emploi et d'activité inférieur à celui de la province comme l'indique le tableau 10. Ainsi, en 1996, le taux de chômage de la région est supérieur à celui de l'ensemble du Québec, il atteint 13,9 % comparativement à 11,8 %. Selon les indicateurs du marché du travail en région, c'est dans les MRC de Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda que la situation de l'emploi est la plus favorable; taux d'emploi relativement élevé et taux de chômage faible. La MRC où la situation de l'emploi est la moins favorable est Abitibi-Ouest.

**TABLEAU 10**  
PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL PAR MRC, 1996

MRC	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'or	Région	Province
<b>Population 15 ans +</b>	19 270	18 080	33 225	13 785	34 000	118 360	5 673 470
<b>Population active</b>	11 795	10 370	20 785	8 320	21 510	72 780	3 536 205
<b>Personnes occupées</b>	10 090	8 525	18 135	7 010	18 875	62 635	3 119 130
<b>Chômeurs (euses)</b>	1 705	1 840	2 650	1 310	2 635	10 140	417 075
<b>Inactifs</b>	7 475	7 715	12 440	5 465	12 490	45 585	2 137 260
<b>Taux d'emploi (%)</b>	52,4	47,2	54,6	50,9	55,5	52,9	55,0
<b>Taux de chômage (%)</b>	14,5	17,7	12,7	15,7	12,3	13,9	11,8
<b>Taux d'activité (%)</b>	61,2	57,4	62,6	60,4	63,3	61,5	62,3

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1996*, CD-ROM E-Stat 98.

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Nombre de personnes occupées}}{\text{Population 15 ans et plus}} \times 100$$

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeurs et chômeuses}}{\text{Population active}} \times 100$$

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active}}{\text{Population 15 ans et plus}} \times 100$$

Pour la période de 1986 à 1996, la population provinciale des 15 ans et plus, a augmenté plus fortement que celle de la région, soit 9,8 % contre 8,7 %, comme le démontre le tableau 11. Dans la région, la plus forte augmentation est survenue dans la MRC de Vallée-de-l'Or (13,2 %) et la plus faible dans celle d'Abitibi-Ouest (2,0 %).

**TABLEAU 11**

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR MRC, 1986-1996

MRC	1986	1991	1996	Taux de variation 1986-91 (%)	Taux de variation 1991-96 (%)	Taux de variation 1986-96 (%)
Abitibi	18 330	18 605	19 270	1,5	3,6	5,1
Abitibi-Ouest	17 725	17 885	18 080	0,9	1,1	2,0
Rouyn-Noranda	30 000	32 370	33 225	7,3	2,6	10,8
Témiscamingue	12 765	13 025	13 785	2,0	5,8	8,0
Vallée-de-l'Or	30 040	32 615	34 000	7,9	4,2	13,2
<b>Région</b>	<b>108 860</b>	<b>114 500</b>	<b>118 360</b>	<b>4,9</b>	<b>3,4</b>	<b>8,7</b>
<b>Québec</b>	<b>5 114 990</b>	<b>5 433 245</b>	<b>5 673 470</b>	<b>5,9</b>	<b>4,2</b>	<b>9,8</b>

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1986, 1991 et 1996*.

Le tableau 12 présente l'évolution du taux de chômage durant la période de 1986 à 1996. Au Québec, pour cette période, le taux de chômage a diminué de 1,2 % alors que dans la région, ce dernier a connu une baisse de 3,1 %.

Les MRC de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or ont conservé, pendant cette période, des taux de chômage plus bas que les autres MRC de la région. Les taux les plus élevés sont observés pour les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue.

**TABLEAU 12**

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE PAR MRC, 1986-1996

MRC	1986 (%)	1991 (%)	1996 (%)	Taux de variation 1986-91 (%)	Taux de variation 1991-96 (%)	Taux de variation 1986-96 (%)
Abitibi	16,4	17,6	14,5	1,2	-3,1	-1,9
Abitibi-Ouest	19,6	19,9	17,7	0,3	-2,2	-1,9
Rouyn-Noranda	15,5	15,5	12,7	0,0	-2,8	-2,8
Témiscamingue	20,1	17,6	15,7	-2,5	-1,9	-4,4
Vallée-de-l'Or	16,4	18,0	12,3	1,6	-5,8	-4,1
<b>Région</b>	<b>17,0</b>	<b>17,4</b>	<b>13,9</b>	<b>0,4</b>	<b>-3,5</b>	<b>-3,1</b>
<b>Québec</b>	<b>13,0</b>	<b>12,1</b>	<b>11,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,2</b>

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1986, 1991 et 1996*.

En ce qui a trait à l'évolution du taux d'activité de la région, le tableau 13 indique qu'il a été en baisse et est demeuré légèrement inférieur à celui de la province de 1986 à 1996. Dans la région, la MRC d'Abitibi a connu une baisse plus marquée de ce taux par rapport aux autres MRC de la région, soit respectivement -2,1 %.

**TABLEAU 13**  
ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ PAR MRC, 1986-1996

MRC	Taux d'activité					
	1986 (%)	1991 (%)	1996 (%)	Taux de variation 1986-91 (%)	Taux de variation 1991-96 (%)	Taux de variation 1986-96 (%)
<b>Abitibi</b>	63,3	65,2	61,2	1,9	-4,0	-2,1
<b>Abitibi-Ouest</b>	57,0	60,2	57,4	3,2	-2,8	0,4
<b>Rouyn-Noranda</b>	63,0	66,6	62,6	3,6	-4,0	-0,4
<b>Témiscamingue</b>	59,1	60,3	60,4	1,2	0,1	1,3
<b>Vallée-de-l'Or</b>	63,9	65,0	63,3	1,1	-1,7	-0,6
<b>Région</b>	<b>61,9</b>	<b>64,2</b>	<b>61,5</b>	<b>2,3</b>	<b>-2,7</b>	<b>-0,4</b>
<b>Québec</b>	<b>62,8</b>	<b>65,1</b>	<b>62,3</b>	<b>2,3</b>	<b>-2,8</b>	<b>-0,5</b>

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada 1986, 1991 et 1996*.

### 2.2.5 Structure des dépenses des ménages

Si on considère la structure des dépenses effectuées en 1998 par les ménages dans l'ensemble du Québec, on constate que la part des dépenses attribuées au transport occupe une place relativement importante, soit 11,5 % des dépenses totales<sup>4</sup>. En observant trois secteurs urbains de l'Abitibi-Témiscamingue, on voit que la part des dépenses attribuables au transport est légèrement plus élevée par rapport à celle de la province. Dans le secteur d'Amos, le transport représente 13,4 % des dépenses totales effectuées par un ménage. Dans le secteur de Val-d'Or, la part du transport est de 13 % alors qu'à Rouyn-Noranda et ses environs, elle atteint 12 %.

4 The Financial Post DATAGROUP, SP markets, Canadian demographic, 1998, 72<sup>th</sup> edition, p. 156, 160, 359 et 396.

### 3.0 ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Afin d'identifier les pôles de développement en Abitibi-Témiscamingue, le nombre de permis délivré annuellement pour les nouvelles constructions a été considéré pour chaque municipalité de la région de 1991 à 1996. Les permis sont regroupés selon quatre catégories, soit les permis pour les constructions résidentielles, commerciales, industrielles et institutionnelles. Il est à noter, que les permis pour les constructions de type « villégiature » n'ont pas été comptabilisés dans cette analyse<sup>5</sup>.

#### 3.1 Nouvelles constructions

Le nombre total de permis délivré annuellement pour les nouvelles constructions dans les MRC de la région varie entre 433 et 592, voir tableau 14. Entre 1991 et 1996, 3 096 nouvelles constructions ont été érigées. Entre 1991 et 1993, ces nouvelles constructions se situent surtout dans la MRC de Rouyn-Noranda, alors que de 1994 et 1996, elles sont effectuées en plus grand nombre dans la MRC de Vallée-de-l'Or. La MRC d'Abitibi-Ouest présente, de 1991 à 1996, le taux de nouvelles constructions le plus faible. L'année 1996 a été la plus importante au chapitre des nouvelles constructions, et ce, pour les cinq MRC.

**TABLEAU 14**

ÉVOLUTION DES PERMIS POUR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS, 1991-1996

MRC	1991		1992		1993		1994		1995		1996		Total
	Nb	%											
<b>Abitibi</b>	87	15,3	95	18,8	67	15,5	76	15,0	87	17,7	105	17,7	<b>517</b>
<b>Abitibi-Ouest</b>	60	10,6	44	8,7	42	9,7	45	8,9	67	13,6	83	14,0	<b>341</b>
<b>Rouyn-Noranda</b>	182	32,0	160	31,7	135	31,2	125	24,7	112	22,8	125	21,1	<b>839</b>
<b>Témiscamingue</b>	107	18,8	89	17,7	76	17,6	86	17,0	79	16,1	84	14,2	<b>521</b>
<b>Vallée-de-l'Or</b>	132	23,2	116	23,0	113	26,1	175	34,5	147	29,9	195	32,9	<b>878</b>
<b>Total</b>	<b>568</b>	<b>100</b>	<b>504</b>	<b>100</b>	<b>433</b>	<b>100</b>	<b>507</b>	<b>100</b>	<b>492</b>	<b>100</b>	<b>592</b>	<b>100</b>	<b>3 096</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

5 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, Enquête réalisée au cours de l'été 1998.

### **3.2 Catégories de construction**

Pour 1991 à 1996, les permis délivrés pour les nouvelles constructions en région étaient répartis comme suit : 86,9 % construction résidentielle, 8,6 % construction commerciale, 3,2 % construction industrielle et 1,3 % construction institutionnelle. La répartition des permis peut-être consultée au tableau 15.

Pus de la moitié des nouvelles constructions résidentielles se sont construites dans les MRC de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or. Celles-ci représentent respectivement 27,4 % et 28,0 % du total régional. Du côté des nouvelles constructions commerciales, elles s'effectuent principalement dans la MRC de Rouyn-Noranda (33,6 %). Les nouvelles constructions industrielles, pour leur part, se localisent surtout dans les MRC de Vallée-de-l'Or (37,0 %) et d'Abitibi (35,0 %). Au plan des permis institutionnels, 41,5 % des nouvelles constructions se situent dans la MRC de Vallée-de-l'Or.

**TABLEAU 15**

PERMIS DELIVRES POUR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS SELON LA CATEGORIE, 1991-1996

MRC	Résidentielles		Commerciales		Industrielles		Institutionnelles		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Abitibi</b>	447	16,6	25	9,4	35	35,0	10	24,4	517	16,7
<b>Abitibi-Ouest</b>	310	11,5	17	6,4	8	8,0	6	14,6	341	11,0
<b>Rouyn-Noranda</b>	736	27,4	89	33,6	11	11,0	3	7,3	839	27,1
<b>Témiscamingue</b>	443	16,5	64	24,2	9	9,0	5	12,2	521	16,8
<b>Vallée-de-l'Or</b>	754	28,0	70	26,4	37	37,0	17	41,5	878	28,4
<b>Total régional</b>	<b>2 690</b>	<b>100,0</b>	<b>265</b>	<b>100,0</b>	<b>100</b>	<b>100,0</b>	<b>41</b>	<b>100,0</b>	<b>3 096</b>	<b>100,0</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

### 3.2.1 Constructions résidentielles

En ce qui a trait aux permis de constructions résidentielles présentés au tableau 16, les MRC de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or cumulent, à tour de rôle, le plus grand nombre de permis délivrés. Les MRC de Témiscamingue et d'Abitibi présentent des dossiers similaires pour la période de 1991 à 1996, soit entre 60 et 90 permis par année. La MRC d'Abitibi-Ouest a connu le nombre le plus faible de nouvelles constructions résidentielles. Pour l'ensemble des MRC, la construction résidentielle fut faible en 1993.

**TABLEAU 16**

PERMIS DELIVRES POUR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS RESIDENTIELLES, 1991-1996

MRC	1991		1992		1993		1994		1995		1996	
	Nb	%										
<b>Abitibi</b>	79	15,9	77	17,4	61	16,6	63	14,3	77	17,9	90	17,6
<b>Abitibi-Ouest</b>	52	10,4	43	9,7	40	10,9	41	9,3	56	13,1	78	15,2
<b>Rouyn-Noranda</b>	164	32,9	142	32,1	118	32,2	109	24,7	96	22,4	107	20,9
<b>Témiscamingue</b>	91	18,3	79	17,9	62	16,9	78	17,6	67	15,6	66	12,9
<b>Vallée-de-l'Or</b>	112	22,5	101	22,9	86	23,4	151	34,2	133	31,0	171	33,4
<b>Total régional</b>	<b>498</b>	<b>100</b>	<b>442</b>	<b>100</b>	<b>367</b>	<b>100</b>	<b>442</b>	<b>100</b>	<b>429</b>	<b>100</b>	<b>512</b>	<b>100</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

### 3.2.2 Constructions commerciales

Les nouvelles constructions commerciales, comme le montre les données du tableau 17, se situent surtout dans les MRC de Rouyn-Noranda, de Témiscamingue et de Vallée-de-l'Or. De leur côté, les MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest ont connu de faibles taux de délivrance de permis pour ce type de construction.

**TABLEAU 17**

PERMIS DELIVRES POUR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS COMMERCIALES 1991-1996

MRC	1991		1992		1993		1994		1995		1996	
	Nb	%										
<b>Abitibi</b>	6	11,3	9	21,4	0	0,0	3	8,1	1	2,6	6	11,8
<b>Abitibi-Ouest</b>	6	11,3	1	2,4	1	2,3	1	2,7	6	15,8	2	3,9
<b>Rouyn-Noranda</b>	16	30,2	16	38,1	17	38,6	14	37,8	13	34,2	13	25,5
<b>Témiscamingue</b>	12	22,6	8	19,0	11	25,0	8	21,6	10	26,3	15	29,4
<b>Vallée-de-l'Or</b>	13	24,5	8	19,0	15	34,1	11	29,7	8	21,1	15	29,4
<b>Total régional</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	<b>42</b>	<b>100</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>37</b>	<b>100</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>51</b>	<b>100</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

### 3.2.3 Constructions industrielles

Dans la région, de 1991 à 1996, le nombre de permis délivré pour les constructions industrielles a doublé. Les deux MRC où le nombre total de constructions industrielles a été le plus important sont celles d'Abitibi et de Vallée-de-l'Or, avec respectivement, 35 et 37 permis de construction. Le tableau 18 présente les données concernant les nouvelles constructions industrielles.

**TABLEAU 18**

PERMIS DELIVRES POUR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES, 1991-1996

MRC	1991		1992		1993		1994		1995		1996	
	Nb	%										
Abitibi	2	20,0	8	57,1	5	38,5	8	38,1	8	40,0	4	18,2
Abitibi-Ouest	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	9,5	3	15,0	3	13,6
Rouyn-Noranda	2	20,0	0	0,0	0	0,0	1	4,8	3	15,0	5	22,7
Témiscamingue	3	30,0	1	7,1	2	15,4	0	0,0	1	5,0	2	9,1
Vallée-de-l'Or	3	30,0	5	35,7	6	46,2	10	47,6	5	25,0	8	36,4
<b>Total régional</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	<b>21</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>100</b>	<b>22</b>	<b>100</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

### 3.2.4 Constructions institutionnelles

De 1991 à 1996, les nouvelles constructions institutionnelles sont peu nombreuses pour l'ensemble des MRC, soit une moyenne de sept constructions par année. La MRC de Vallée-de-l'Or présente le bilan le plus élevé avec 17 constructions institutionnelles de 1991 à 1996.

**TABLEAU 19**

PERMIS DELIVRES POUR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS INSTITUTIONNELLES 1991-1996

MRC	1991		1992		1993		1994		1995		1996	
	Nb	%										
Abitibi	0	0,0	1	16,7	1	11,1	2	28,6	1	20,0	5	71,4
Abitibi-Ouest	2	28,6	0	0,0	1	11,1	1	14,3	2	40,0	0	0,0
Rouyn-Noranda	0	0,0	2	33,3	0	0,0	1	14,3	0	0,0	0	0,0
Vallée-de-l'Or	4	57,1	2	33,3	6	66,7	3	42,9	1	20,0	1	14,3
Témiscamingue	1	14,3	1	16,7	1	11,1	0	0,0	1	20,0	1	14,3
<b>Total régional</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>6</b>	<b>100</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

### 3.3 Principaux lieux de développement

Le nombre de permis de construction délivré, pour une période donnée, par chacune des municipalités peut être considéré comme un indicateur de développement local. Ainsi, pour chaque MRC, des pôles de développement sont mis en évidence pour la période de 1991-1996 :

- MRC d'Abitibi - permis délivrés
  - Amos, 30,9 %
  - Preissac, 17,2 %
  - Trécesson, 9,3 %
  
- MRC d'Abitibi-Ouest - permis délivrés
  - La Sarre, 30,5 %
  - Palmarolle, 9,4 %
  
- MRC de Rouyn-Noranda - permis délivrés
  - Rouyn-Noranda, 23 %
  - les villes périurbaines de Rouyn-Noranda (Évain, Granada, McWatters et Lac Dufault), 50,4 %
  
- MRC de Témiscamingue - permis délivrés
  - Ville-Marie, 23,8 %
  - Témiscaming, 23,4 %
  - Duhamel-Ouest, 9,6 %
  
- MRC de Vallée-de-l'Or - permis délivrés
  - Val-d'Or (39 %)
  - Sullivan (19,6 %)
  - Dubuisson (13,8 %)
  - Val-Senneville (11,6 %).

L'annexe 1 présente les données relatives à l'émission des permis de construction, de 1991 à 1996, pour chacune des municipalités des cinq MRC de la région.

Le chef-lieu de chacune des MRC de la région montre la plus forte croissance dans le secteur de la construction résidentielle. Parmi toutes les villes de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est à Val-d'Or et à Rouyn-Noranda qu'il y a eu le plus de nouvelles constructions entre 1991 et 1996. En effet, 11,3 % des nouvelles constructions de la région se situent à Val-d'Or et 6,4 % à Rouyn-Noranda.

## 4.0 DOMAINE MINIER

### 4.1 Historique

L'exploitation minière en Abitibi-Témiscamingue commence véritablement au début du XX<sup>e</sup> siècle, bien qu'elle soit amorcée quelques siècles auparavant.

La première découverte minière signalée en Abitibi-Témiscamingue remonte à 1686, par le Chevalier de Troyes, sur les rives du lac Témiscamingue. Cette découverte n'entraîne toutefois pas d'activité minière immédiate, car ce site n'a été exploité que de 1890 à 1902, sous le nom de Mine Wright<sup>6</sup>.

En 1872, lorsqu'un ingénieur de la Commission géologique du Canada étudie la région, dans les secteurs du lac Témiscamingue et Abitibi, l'Abitibi-Témiscamingue est considérée pour la première fois comme une région ayant un potentiel minier. En 1895 et 1896, les premières cartes régionales sont produites pour appuyer les travaux de reconnaissance sur le terrain. De 1907 à 1912, d'autres cartes sont dessinées et décrivent de façon plus élaborée les gisements du nord-est ontarien, jusqu'au Témiscamingue et en Abitibi. Les représentations cartographiques facilitent, par la suite, la prospection privée.

Au début du siècle, le potentiel minier de la région de Chibougamau est mieux connu que celui de l'Abitibi-Témiscamingue, car on y avait découvert des indices importants de cuivre et d'or. Pendant ce temps, aucun gisement important n'a été découvert en Abitibi-Témiscamingue, à l'exception de la Mine Wright. Considérant, le potentiel prometteur pour le cuivre, l'or, l'amiante et le bois de pulpe de la région de Chibougamau, le gouvernement provincial mandate, en 1910, une commission pour évaluer si ce potentiel est suffisamment grand pour relier cette région à celle du Lac-St-Jean, par un chemin de fer. Le refus du projet par la commission diminue l'intérêt des prospecteurs pour cette région et les orientent vers l'Abitibi-Témiscamingue où le potentiel minier, est de plus en plus évident. La région est désormais accessible par le chemin de fer National Transcontinental qui traverse le nord de l'Abitibi.

M. Edmund Horne, explore le secteur du lac Osisko, en 1914 et en 1917. En 1920, il ouvre une propriété minière de 70 acres sur la rive nord du lac Osisko du nom de la compagnie « Lake Tremoy Syndicate ». En 1921, un premier gisement d'or est découvert et l'année suivante le « Thomson-Chadbourne Syndicate » de New York achète les terrains pour les mettre en valeur. C'est la naissance de la compagnie Noranda Mines Limited. En 1927, les découvertes et les profits générés permettent d'ouvrir la Fonderie Horne où la première anode de cuivre est coulée<sup>7</sup>. La compagnie se développe progressivement, allant jusqu'à devenir la multinationale Noranda d'aujourd'hui.

---

6 Vincent, Odette et al., *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, 1995.

7 Groupe de communication PAT, *Métallurgie Noranda inc. Fonderie Horne - Calendrier 1998*, Rouyn-Noranda.

Le gouvernement du Québec contribue aussi à cet essor par la construction de la route Macamic–Rouyn, en 1924-1925. Celle-ci permet de relier le nouveau camp minier à la région du nord de l'Abitibi, de même que par la construction du chemin de fer reliant Taschereau à Rouyn-Noranda.

Dans la région de Val-d'Or et de Malartic, plusieurs mines, dont les gisements ont été découverts plus tôt (1911-1913), entrent en production au début des années 30. Le manque d'accès routier, la faiblesse du prix de l'or et les connaissances limitées des gisements d'or, sont autant de raisons qui expliquent ce retard. Jusqu'en 1935, seulement le chemin de fer National Transcontinental et la navigation par bateau, sur les lacs et la rivière Harricana, relient la région de Val-d'Or à l'Abitibi rural.

Le boom minier de l'Abitibi-Témiscamingue se produit au milieu des années 30. Une véritable ruée vers l'or prend place dès 1935 et est marquée par la construction d'un réseau routier reliant les principales villes de l'Abitibi : Val-d'Or–Rouyn (la route des mines), Val-d'Or–Amos et Val-d'Or–Senneterre. Finalement en 1939, l'Abitibi est reliée à Montréal via Mont-Laurier par le prolongement de la 117. De plus, le réseau ferroviaire (chemin de fer des mines) reliant Taschereau, Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Senneterre facilite l'ouverture de plusieurs mines d'or et de cuivre à Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Cadillac et Malartic.

Même si le développement minier de l'Abitibi se retrouve principalement dans le corridor Val-d'Or–Malartic–Cadillac–Rouyn-Noranda, durant la période allant de 1933 à 1939, l'ouverture de plusieurs mines contribue à développer d'autres secteurs ou villes de la région tels que Duparquet en 1933, Belleterre en 1936 et Normétal en 1937.

La prospérité est le mot clé des années 50. Par contre, durant les années 60, la baisse des réserves de minerais, la fermeture de mines et la compétition des pays en développement apparaissent comme des signes inquiétants. Par exemple, « entre 1960 et 1980, la production d'or de la région chute de 32,8 millions de grammes à 11,9 millions. Sur un total de 16 mines d'or en 1955, on en dénombre que cinq en 1975 »<sup>8</sup>. Cependant, l'ouverture du camp minier de Matagami, au début des années 60, permet de redonner un nouvel élan à l'industrie minière de la région.

---

8 Gourd, Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, 1992, p. 57.

Les années 70 sont marquées par beaucoup d'incertitude et d'inquiétude. La mine Horne ferme ses portes en 1976, après une exploitation de cinquante ans, mais la Fonderie Horne continue ses activités. Cette situation amène une crise dans le secteur du cuivre. De nombreuses villes mono-industrielles doivent chercher de nouvelles avenues rentables afin de limiter les effets de la récession économique.

On observe à ce moment une insuffisance d'exploration pour assurer le remplacement des exploitations qui s'épuisent. Cette association assure la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement de l'exploration minière par des actions accréditives. Ce courant amène la création, en 1975, de l'Association des Prospecteurs du Québec (APQ).

La libéralisation du prix de l'or en 1972, et sa hausse spectaculaire au début des années 80, amènent une reprise importante de l'exploration. De 18 en 1975, le nombre d'exploitation minière passe à 38 en 1988<sup>9</sup>, toutes catégories confondues. Parmi celles-ci, 23 exploitations minières extraient principalement du minerai d'or. Le gouvernement québécois facilite également la reprise, notamment par le *Plan quinquennal d'exploration du nord-ouest*, de 1977 à 1982, et le *Programme d'accélération des investissements privés* de 1983 à 1986. Les mines dans le secteur de la faille de Cadillac profitent énormément de ces explorations. À titre d'exemple, le gisement de la mine Doyon présente l'une des plus fortes concentrations de minerai d'or observées au Québec et des réserves de plus de 40 millions de tonnes.

Les années 90 amènent une nouvelle récession dans le domaine minier, fortement influencée par les marchés financiers. Toutefois, les découvertes faites dans la décennie précédente assurent une stabilité à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue pour les quelques années à venir.

#### **4.2 Situation de l'économie régionale par rapport à celle de la province**

Le Québec est sans contredit un important producteur minier. Une trentaine de substances y sont exploitées dont l'or, le fer, le cuivre, le titane, le zinc, l'amiante et l'argent qui constituent l'essentiel des *expéditions minérales*. La majeure partie du territoire québécois demeure toujours inexploitée, voire inexplorée. Le sous-sol constitué à 90 % de roches précambriennes, propices à plusieurs types de gisement, pourrait révéler d'autres richesses minérales. La banque de données géoscientifiques du Québec, reconnue mondialement, permet d'accroître nos connaissances sur la composition du sous-sol de la province. L'immensité du territoire et la facilité d'accès aux ressources sont d'autres atouts favorables au développement continu de l'industrie minière.

Dans ce contexte, la région de l'Abitibi-Témiscamingue possède une reconnaissance internationale quant au nombre et à la richesse de ses gisements de métaux

---

9 Gourd, Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, 1992, p. 58.

précieux<sup>10</sup> et polymétalliques<sup>11</sup>. L'exploitation et l'exploration de ces gisements font de ce territoire l'une des principales régions minières au Québec depuis plus de 70 ans. L'activité minière régionale est caractérisée principalement par l'exploitation de mines d'or.

Puisque la majeure partie de la production est destinée à l'exportation, la région est dépendante de la conjoncture économique internationale. Ainsi, les fluctuations de l'offre et de la demande influencent énormément les entreprises du domaine minier présentes en Abitibi-Témiscamingue.

« Compte tenu de la bonne performance de l'économie mondiale, la demande a été plutôt favorable sur les marchés mondiaux des métaux jusqu'à la mi-année (1997). Par la suite, les prix du cuivre, du zinc et du nickel ont réagi négativement à la tourmente des marchés financiers. Quant au prix de l'or, il a poursuivi sa chute, subissant notamment les contrecoups des ventes d'or réalisées par certaines banques centrales<sup>12</sup> ».

Selon les données préliminaires, l'emploi dans l'industrie minière se situe à près de 18 109 années-personnes en 1996, pour l'ensemble du Québec. La région de l'Abitibi-Témiscamingue arrive en tête de lice pour l'importance des emplois dans ce secteur d'activité économique. En effet, la région totalise 20 % de ceux-ci au niveau de la province, soit 3 673 années-personnes<sup>13</sup>.

#### 4.2.1 Production du domaine minier

En 1996, la valeur de la production minérale pour l'ensemble du Québec est chiffrée à 3 402 millions de dollars. L'activité minière représente environ 1 % du produit intérieur brut du Québec. Les données préliminaires pour 1997 laissent sous-entendre une légère hausse pour un total de 3 473 millions de dollars (voir le tableau 20).

Le Québec accapare à lui seul, 19 % de la part des *expéditions minérales* canadiennes de 1996, si on exclut l'exploitation des substances énergétiques. Ainsi, la province s'affiche deuxième, derrière l'Ontario qui totalise 33 % des expéditions. La production québécoise est à l'origine de 19 % des substances métalliques, 24 % des minéraux industriels et 19 % des matériaux de construction du territoire canadien.

---

10 Or (Au) et Argent (Ag).

11 Combinaison de métaux telle que Cu-Zn-Au-Ag, Cu-Au ou autres.

12 Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Bilan et faits saillants de l'industrie minière du Québec en 1997*, Charlesbourg, 1998, p. 2.

13 Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *L'industrie minière du Québec en 1996*, Charlesbourg, 1997, p. 57.

**TABLEAU 20**

**VALEUR DES EXPÉDITIONS MINÉRALES DU QUÉBEC, 1996 ET 1997**

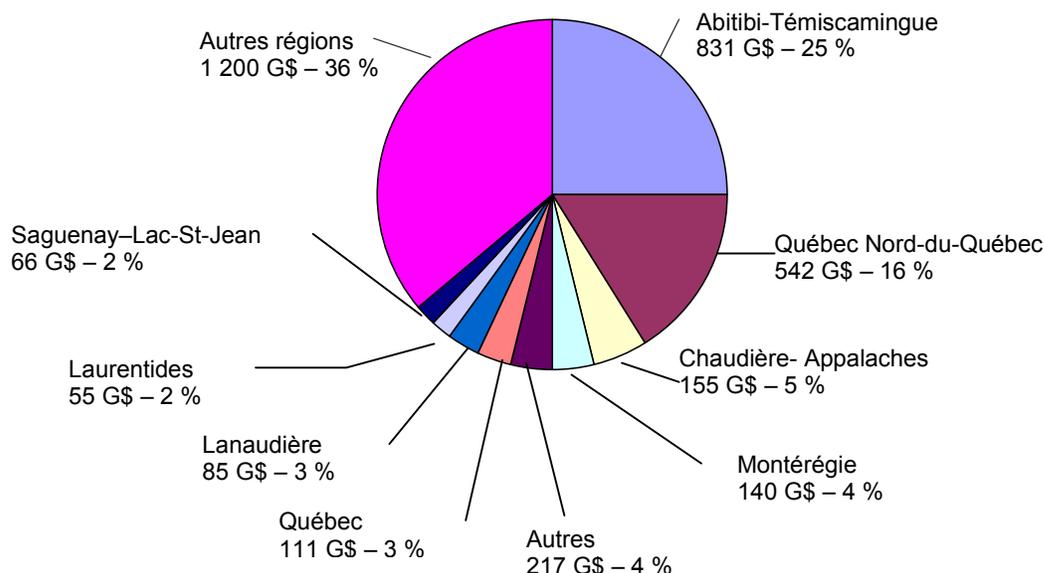
Catégories de substances	Valeurs (000,000 \$)	
	1996	1997
Minéraux métalliques	2 185,6	2 348,0
Minéraux industriels	692,1	616,5
Matériaux de construction	525,2	508,3
<b>Total</b>	<b>3 402,8</b>	<b>3 472,7</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Service de la recherche en économie minérale, *Bilan et faits saillants de l'industrie minière du Québec 1997*, Charlesbourg, 1<sup>er</sup> trimestre 1998, p. 4.

L'Abitibi-Témiscamingue, comme le démontre la figure 4, se situe au premier rang des régions, devant le Nord-du-Québec, pour la valeur de sa production minérale à l'échelle provinciale. La valeur de la production minérale du Québec se chiffre à 3,3 milliards de dollars en 1996. Les expéditions minières de l'Abitibi-Témiscamingue comptent pour 25 % de la production minérale québécoise. La valeur monétaire du minerai recueilli est évaluée à près de 831 millions de dollars.

**FIGURE 4**

**VALEUR (%) DE LA PRODUCTION MINÉRALE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, 1996**



Note : Pour quelques régions, la valeur de certaines productions n'est pas connue. Cette connaissance pourrait modifier le classement des régions quant à la valeur de leur production.

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Service de la recherche en économie minérale, *Production et investissements de l'industrie minière du Québec 1996 - Statistiques*, Charlesbourg, avril 1997, p. 18-22.

L'Abitibi-Témiscamingue produit une large gamme de substances minérales, comme l'illustre le tableau 21. Les quantités de minéraux extraits pour la pierre, la silice et le zinc ne sont pas précisées. Pour la valeur des productions, l'or arrive en tête de lice avec un montant de plus de 549 millions de dollars. Viennent ensuite le cuivre, l'argent, le sable et gravier, le soufre, le sélénium et le tellure. Même si la quantité d'or est moins importante que le cuivre et l'argent, on lui attribue une valeur marchande beaucoup plus élevée. L'exploitation se fait en grande partie dans la région de Val-d'Or, secteur particulièrement riche en métaux précieux. À la bourse, le prix de l'or était établi à 389 dollars américains en 1996 et a connu une baisse considérable en 1997 pour atteindre 334 dollars américains<sup>14</sup>. Cette diminution a fortement affecté la rentabilité de plusieurs productions d'or. Certaines entreprises ont dû mettre un terme à leurs travaux de développement, alors que d'autres ont cessé leurs activités. Selon des données préliminaires, le volume des expéditions d'or de l'industrie minière québécoise a diminué de près de 8 % en 1997. Compte tenu de la grande baisse du prix de l'or sur le marché, la valeur de cette production a chuté de 20 %.

**TABLEAU 21**  
PRODUCTION MINÉRALE, 1996

Substances	Unité	Région		Province		Région / Province
		Quantité (000 000)	Valeur (000 000 \$)	Quantité (000 000)	Valeur (000 000 \$)	(%)
<b>Argent</b>	gramme	61,1	13,9	156,2	35,7	39,1
<b>Cuivre</b>	kilogramme	64,7	201,0	127,5	396,1	50,7
<b>Or</b>	gramme	32,2	549,0	41,8	713,6	76,9
<b>Pierre</b>	tonne	N/D	N/D	28,5	172,1	N/D
<b>Sable et gravier</b>	tonne	2,5	6,1	22,8	71,3	11,2
<b>Sélénium</b>	kilogramme	0,4	3,6	0,4	4,6	78,3
<b>Silice</b>	tonne	N/D	N/D	0,5	12,8	N/D
<b>Soufre<sup>a</sup></b>	tonne	0,7	4,0	0,2	8,2	44,9
<b>Tellure</b>	kilogramme	0,4	0,7	0,1	1,1	64,3
<b>Zinc</b>	kilogramme	N/D	N/D	200,3	278,6	N/D
<b>Total</b>		<b>160,9<sup>b</sup></b>	<b>830,5<sup>c</sup></b>	<b>578,3<sup>b</sup></b>	<b>1 694,2<sup>c</sup></b>	

a Valeur de l'acide sulfurique.

b Le résultat ne comprend pas les données pour les substances manquantes.

c Le résultat est supérieur à la somme des valeurs de la colonne car certaines données manquantes pour les substances ont été considérées dans le total.

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Service de la recherche en économie minérale, *Production et investissements de l'industrie minière du Québec 1996 – Statistiques*, Charlesbourg, 1997, p. 18 et p. 20.

14 Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Bilan et faits saillants de l'industrie minière du Québec en 1997*, Charlesbourg, 1998, p. 2.

À l'échelle provinciale, l'Abitibi-Témiscamingue fournit la plus grande quantité de sélénium avec 78,3 % de la production. Viennent ensuite l'or avec 76,9 %, le tellure avec 64,3 %, le cuivre avec 50,7 %, le soufre avec 44,9 %, l'argent avec 39,1 % et finalement, le sable et le gravier avec 11,2 %. Il est à noter que les pourcentages énumérés ne reflètent pas l'importance réelle des quantités et des valeurs produites.

#### 4.2.2 Investissement du domaine minier

L'investissement peut constituer dans une certaine mesure un bon indicateur de l'état de santé de l'industrie minière. Les priorités d'investissement témoignent des besoins immédiats et futurs de l'industrie. De plus, ils permettent de cibler les principaux axes de développement et de définir des perspectives d'avenir. La répartition des dépenses injectées dans l'activité minière est représentée au tableau 22. Afin d'alléger le texte, les catégories d'investissement sont définies dans le lexique.

**TABLEAU 22**

INVESTISSEMENT DE L'INDUSTRIE MINERALE PAR CATEGORIE, 1996

Catégorie d'investissement	Investissement		
	Région (000 000 \$)	Province (000 000 \$)	Région / Province (%)
Exploration au chantier	11,3	21,0	53,5
Exploration hors chantier	33,8	114,3	29,6
Immobilisations	49,0	368,8	13,3
Mise en valeur	64,1	245,2	26,1
Réparations	95,9	315,9	30,4
<b>Total</b>	<b>254,0</b>	<b>1 065,2</b>	<b>23,8</b>

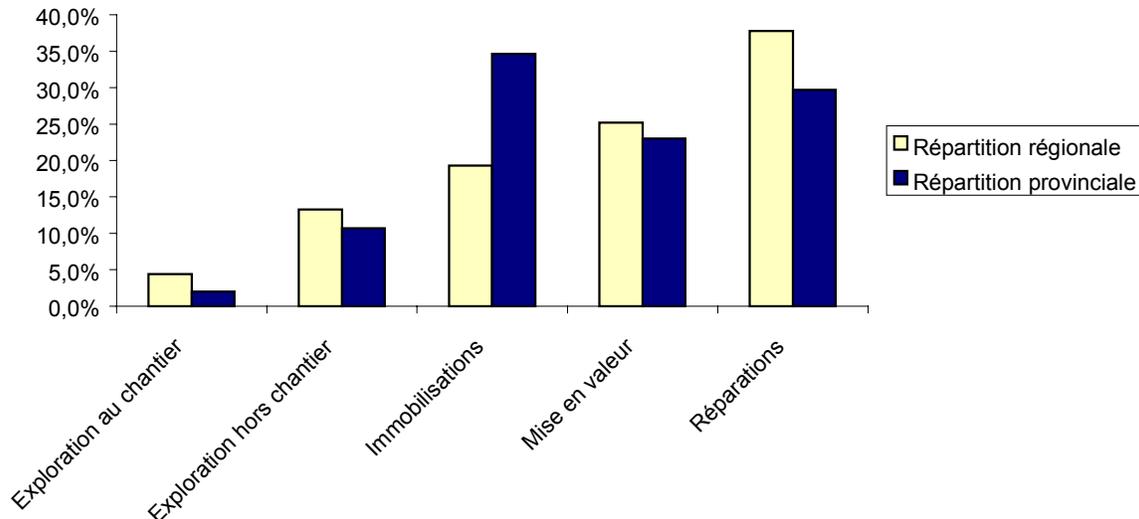
Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Service de la recherche en économie minière, *Productions et investissements de l'industrie minière du Québec 1996 - Statistiques*, Charlesbourg, 1997, p. 38 et 43.

Les données illustrées à la figure 5 montrent la distribution des investissements régionaux par rapport aux investissements provinciaux dans le domaine minier. La région reçoit plus de la moitié (53,5 %) des investissements québécois dans l'exploration au chantier pour 1996. L'Abitibi-Témiscamingue bénéficie également de 30,4 % des sommes injectées dans les réparations, 29,6 % pour l'exploration hors chantier, 26,1 % pour la mise en valeur et 13,3 % pour les immobilisations. Les montants impliqués dans les travaux d'exploration des secteurs à fort potentiel de l'Abitibi-Témiscamingue, pourraient générer d'importantes retombées économiques si de nouveaux gisements étaient découverts. Il est à noter que l'investissement dans le domaine minier tend à être cyclique selon un terme généralement inférieur à dix ans.

Dans la région, la part d'investissement allouée à chaque catégorie suit la même tendance qu'au Québec. La seule exception se situe au niveau des travaux d'immobilisations et de réparations. En effet, en Abitibi-Témiscamingue, la majeure partie de l'investissement a été consacrée aux réparations tandis que les travaux d'immobilisations ont prédominé sur l'ensemble du Québec.

**FIGURE 5**

REPARTITION DE L'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIES, 1996

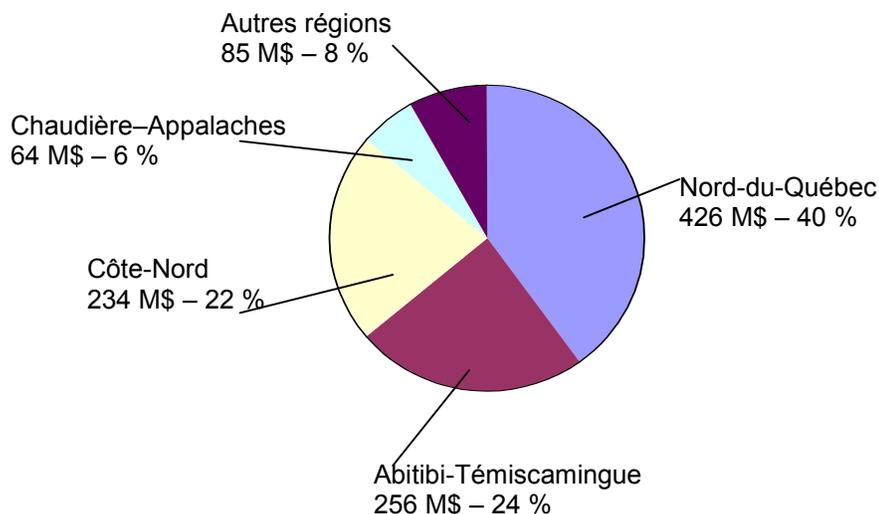


Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec. Service de la recherche en économie minière, *Productions et investissements de l'industrie minière du Québec 1996 - Statistiques*, Charlesbourg, 1997, p. 38 et 43.

En 1996, les dépenses d'investissement minier pour le Québec ont atteint 1 065,2 millions de dollars. La même année, la région de l'Abitibi-Témiscamingue a réalisé des investissements de 254 millions de dollars dans le domaine minier. Cette somme évoque bien le rôle et l'importance de l'industrie minière dans la région. Elle se classe deuxième au Québec à ce chapitre, avec une part de 24 % du total des investissements miniers, comme le montre la figure 6.

**FIGURE 6**

REPARTITION DE L'INVESTISSEMENT MINIER DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU QUEBEC, 1995



Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Service de la recherche en économie minérale, *Production et investissements de l'industrie minière du Québec 1996* - Statistiques, Charlesbourg, 1997, p. 48.

### 4.3 Les grandes caractéristiques du domaine minier et son rôle dans le système de transport.

#### 4.3.1 Les pôles d'activité économique

Le réseau de transport de l'Abitibi-Témiscamingue soutient le développement économique de la région en assurant l'expédition des produits d'extraction et de transformation minérale vers les grandes agglomérations situées plus au sud de la province. Pour contribuer le plus efficacement possible à l'essor économique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le système de transport doit permettre le transit de nombreux chargements lourds.

Les principales exploitations minières actives de l'Abitibi-Témiscamingue sont localisées sur la carte 1. L'information classée par MRC concerne les caractéristiques suivantes : le nom de l'exploitation, le nom de la compagnie, le type de métaux extraits<sup>15</sup>, la production de minerai usiné, la quantité de métal produit, le lieu d'usinage du minerai, le nombre d'emplois et le nombre d'années de production. Toutes ces informations sont fournies par les tableaux 1A à 1C de l'annexe 1.

15 Les métaux précieux sont l'or (Au) et l'argent (Ag). Les métaux usuels sont le cuivre (Cu) et le zinc (Zn), il peut aussi y avoir exploitation de Ag et Au.

La MRC de Rouyn-Noranda compte en 1997 au moins huit mines actives sur son territoire. Parmi celles-ci, six se consacrent uniquement à l'exploitation de métaux précieux et deux autres œuvrent dans l'extraction de métaux usuels, soit les mines Bouchard-Hébert et Gallen. Pour le volume total de métaux produits, la mine Bouchard-Hébert arrive en tête de lice pour l'ensemble de sa production. La mine extrait les plus importantes quantités de cuivre, d'argent et de zinc. Ensuite viennent, la mine Bousquet 2, Doyon et Donald J. LaRonde. Les mines Mouska, Francoeur, Silidor et Gallen récoltent un plus faible montant pour leurs *expéditions minérales*. L'exploitation de l'or dans la MRC est dominée par les mines Bousquet 2, Doyon et Donald J. LaRonde qui fournissent chacune une quantité avoisinant 5 000 kg. À eux seuls, ces trois sites comptent pour 82 % de la production d'or de la MRC. En ajoutant à cette liste la mine Mouska, la production totale représente environ 50 % de l'or produit annuellement au Québec. À propos de l'emploi, l'industrie minière joue également un rôle de première importance. La MRC de Rouyn-Noranda est celle ayant consolidée le plus grand nombre d'emplois miniers stables au cours des dernières années. En 1997, les mines locales ont employé environ 1 450 personnes. A elle seule, la mine Doyon fournit 455 emplois.

La MRC de Vallée-de-l'Or est reconnue pour ses nombreux gisements aurifères. En 1997, il y a six mines actives uniquement concentrées sur l'exploitation de l'or : Beaufor, Croinor, Joubi, Kiena, Sigma et Sigma N° 2.

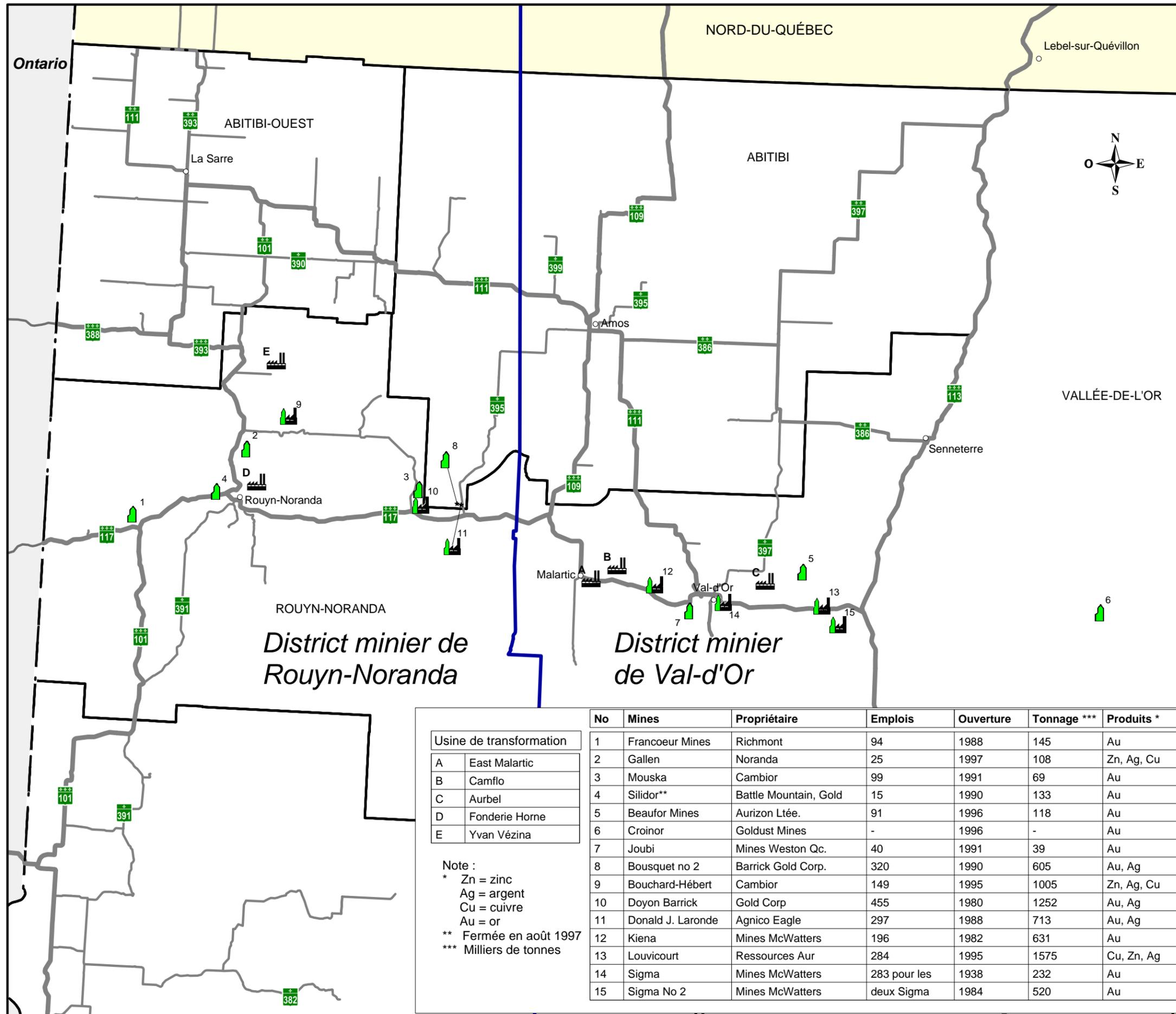
Une seule mine, Louvicourt, exploite les métaux usuels dans la MRC de Vallée-de-l'Or. Cette dernière est au première rang au chapitre des valeurs des expéditions minières. Celles-ci totalisent environ 70 % du montant tiré de l'extraction pour la MRC. Les mines Kiena, Sigma, Sigma N° 2 et Beaufor produisent chacune entre 900 et 3 000 kg d'or sur le territoire. Les mines Joubi et Croinor contribuent pour peu aux valeurs minérales. Soulignons que la mine Louvicourt fournit le plus important volume de cuivre de l'Abitibi-Témiscamingue, soit plus de 55 000 tonnes de minerai. La quantité totale d'or extraite s'élève à 8 219 kg pour l'ensemble de l'industrie minière de la MRC. Le nombre réel d'emplois demeure difficile à établir pour la MRC de Vallée-de-l'Or, mais notons que la mine Louvicourt possède le plus grand effectif avec 284 employés.

Le secteur au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle nord, adjacent à l'Abitibi-Témiscamingue, présente un potentiel élevé de développement. On y dénombre, en 1997, trois mines actives de métaux précieux : Casa-Berardi E, Casa-Berardi W et Géant Dormant, en plus de quatre mines reliées à l'exploration de métaux usuels : Gonzague-Langlois, Isle-Dieu, Norita-Est et Selbaie Zone A-1. Pour la valeur des *expéditions minérales*, Selbaie Zone A-1 et Isle-dieu se démarquent largement des autres exploitations minières. Ces deux mines fournissent environ 60 000 tonnes de zinc chacune, représentant ainsi la plus forte production de ce type de minerai pour l'Abitibi-Témiscamingue. Selbaie Zone A-1 extrait également la plus importante quantité d'argent, 79 760 kg en région. Les autres mines connaissent des productions moindres, mais non négligeables dans l'ensemble de l'activité économique régionale. Le nombre d'emplois reste indéterminé pour plusieurs mines. Les mines Selbaie Zone A-1 et Casa-Berardi emploient respectivement 340 et 315 personnes.

# Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue

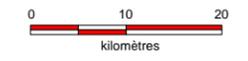
Évolution et perspectives socio-économiques

Carte 1  
Les usines de transformation et les mines en exploitation 1997



- Usine de transformation
- Exploitation minière
- Exploitation minière avec usine de transformation sur place
- Limite des districts miniers de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or
- Limite des régions administratives
- Limite des provinces
- Limite des MRC
- Réseau national
- Réseau régional
- Réseau collecteur

Échelle 1 : 750 000



Source :  
- Ministère des Ressources naturelles du Québec, Rapport sur les activités d'exploitation minière au Québec, Service de la recherche en économie minière, 1997

Fond cartographique :  
- Ministère des Ressources naturelles du Québec, carte numérique, échelle 1 : 250 000

Réalisation :  
- Service des inventaires et plan  
Juin 2000

No	Mines	Propriétaire	Emplois	Ouverture	Tonnage ***	Produits *
1	Francoeur Mines	Richmont	94	1988	145	Au
2	Gallen	Noranda	25	1997	108	Zn, Ag, Cu
3	Mouska	Cambior	99	1991	69	Au
4	Silidor**	Battle Mountain, Gold	15	1990	133	Au
5	Beaufor Mines	Aurizon Ltée.	91	1996	118	Au
6	Croinor	Goldust Mines	-	1996	-	Au
7	Joubi	Mines Weston Qc.	40	1991	39	Au
8	Bousquet no 2	Barrick Gold Corp.	320	1990	605	Au, Ag
9	Bouchard-Hébert	Cambior	149	1995	1005	Zn, Ag, Cu
10	Doyon Barrick	Gold Corp	455	1980	1252	Au, Ag
11	Donald J. Laronde	Agnico Eagle	297	1988	713	Au, Ag
12	Kiena	Mines McWatters	196	1982	631	Au
13	Louvicourt	Ressources Aur	284	1995	1575	Cu, Zn, Ag
14	Sigma	Mines McWatters	283 pour les	1938	232	Au
15	Sigma No 2	Mines McWatters	deux Sigma	1984	520	Au

Usine de transformation	
A	East Malartic
B	Camflo
C	Aurbel
D	Fonderie Horne
E	Yvan Vézina

Note :  
\* Zn = zinc  
Ag = argent  
Cu = cuivre  
Au = or  
\*\* Fermée en août 1997  
\*\*\* Milliers de tonnes

Les données présentées précédemment donnent un aperçu de la situation qui prévaut en 1997 pour l'industrie minière. Par contre, les quantités de minéraux extraites et la valeur des expéditions sont sujettes à d'importantes variations interannuelles selon les conditions du marché. Le bilan de l'année 1997 ne révèle pas nécessairement la capacité réelle d'exploitation des mines. De plus, plusieurs industries du domaine minier ont, soit fermé ou connu une reprise de la production au cours de l'année.

#### 4.3.2 Localisation des investissements régionaux

Cette section présente certaines caractéristiques de l'activité minière régionale. Compte tenu de la nature des données, l'information s'établit principalement par secteurs géologiques. Ces divisions sont reprises afin de conserver l'exactitude des données et d'éviter des manipulations supplémentaires. L'Abitibi-Témiscamingue se situe, du point de vue géologique, dans la province supérieure du Bouclier canadien, plus précisément dans les sous-provinces d'Abitibi et de Pontiac. L'industrie minière distingue en Abitibi-Témiscamingue, deux districts miniers, soit celui de Rouyn-Noranda à l'ouest et celui de Val-d'Or à l'est.

L'industrie minière comprend quatre principaux types d'activités soit, l'exploration, la mise en valeur ou la préproduction, l'exploitation et le traitement. Dans la présente section est plus particulièrement traité.

Au cours de l'année 1997, 11 454 *claims* ont été attribués sur le territoire des deux sous-provinces. En tout, pour la région, 50,8 millions de dollars ont été investis à des fins d'exploration hors-chantier. Il s'agit de quelque 289 projets voués, d'une part, à l'exploration de gisements de métaux précieux (183 projets), et d'autre part, à la recherche de gisements polymétalliques (106 projets). L'investissement pour le premier type d'exploration s'est chiffré à environ 31,5 millions de dollars, soit 62 % du budget total. La part allouée à la recherche de concentrations polymétalliques a été estimée à 19,3 millions de dollars, soit 38 % des investissements. Les quelques tableaux qui suivent illustrent la répartition des projets et des sommes affectées à l'exploration minière pour les sous-provinces d'Abitibi et de Pontiac.

Les zones minières au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle nord ont été considérées car le transport des minerais et les expéditions minières, s'effectuent en grande partie sur les réseaux routier et ferroviaire régionaux.

Un total de 12,7 millions de dollars ont été investis pour l'exploration des métaux précieux des sous-provinces géologiques d'Abitibi et de Pontiac. Le tableau 23 présente la répartition des explorations minières. Les investissements ont permis de réaliser 85 projets dans la région. Les secteurs de Val-d'Or-Villebon et Arntfield-Rouyn-Noranda se démarquent tant au niveau des sommes dépensées que pour le nombre de projets entrepris. La première région minière a été à l'origine de 11 % des dépenses d'exploration aurifère pour un total de 3,5 millions de dollars attribués à 23 projets. La deuxième région a connu 10 % des dépenses pour un montant de 3,4 millions de dollars alloués à 20 projets. On remarque également que l'exploration aurifère est moins importante dans les secteurs de Malartic et du Témiscamingue.

**TABLEAU 23**

EXPLORATION MINIERE DES METAUX PRECIEUX DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE, 1997

Région minière	Nombre de projets	Total des investissements (000 000 \$)	Dépenses en exploration aurifère en Abitibi-Pontiac (%)
Arntfield-Rouyn-Noranda	20	3,4	10,0
Barraute-Senneterre	5	0,2	0,5
Cadillac	6	1,9	6,0
Hébecourt-Duparquet-Destor	10	1,9	6,0
La Sarre-Amos	10	1,1	3,5
Malartic	5	0,3	Moins de 1,0
Témiscamingue	6	0,4	Plus de 1,0
Val-d'Or-Villebon	23	3,5	11,0
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>12,7</b>	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Service de la recherche en économie minière, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec*, Charlesbourg, 1997, p. 15 à 31.

L'exploration aurifère au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle nord, près de l'Abitibi-Témiscamingue, semble présenter un grand potentiel pour les investisseurs du domaine minier d'après le tableau 24. Le secteur a été l'hôte de 98 projets nécessitant des investissements de l'ordre de 18,9 millions de dollars. À elle seule, la région Casa-Berardi-Joutel-Douay-Desjardins accapare 22 % des dépenses en recherche de gisements aurifères. Elle domine pour le secteur Abitibi-Pontiac, en ce qui attrait aux investissements (7,1 millions de dollars) et aux projets (31) pour ce type d'exploration.

Les engagements financiers pour les autres régions ne sont pas à négliger car tous dépassent le 1,5 millions de dollars. Les montants injectés à ces endroits se justifient par un sous-sol potentiellement riche en métaux précieux.

**TABLEAU 24**EXPLORATION MINIÈRE DES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS LES ZONES PÉRIPHÉRIQUES AU 49<sup>e</sup> PARALLÈLE NORD, 1997<sup>16</sup>

Région minière	Nombre de projets	Total des investissements (000 000 \$)	Dépenses en exploration aurifère en Abitibi-Pontiac (%)
Casa-Berard-Joute-Douay-Desjardins	31	7,1	22
Desmaraisville-Caopatina-Chapais-Chibougamau	15	1,7	plus de 5
Manthet-Fénelon-Enjalran-Bapst	18	4,8	15
Normétal-Quévillon-Despinassy	16	1,8	5,6
Urban-Barry	18	3,5	11
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>18,9</b>	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Service de la recherche en économie minière, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec*, Charlesbourg, 1997, p. 15 à 31.

La recherche de gisements polymétalliques en Abitibi-Témiscamingue a été soutenue par un montant de 4,26 millions de dollars. Cette somme est répartie dans 32 projets localisés dans quatre régions : Val-d'Or-Barrate, sous-province de Pontiac, La Sarre et Rouyn-Noranda-Cadillac. Les montants investis, tels qu'indiqués au tableau 25, sont faibles à l'exception de Val-d'Or-Barrate où 3 millions de dollars ont servi aux travaux d'exploration polymétallique.

**TABLEAU 25**

EXPLORATION MINIÈRE DE GISEMENTS POLYMETALLIQUES EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE, 1997

Région minière	Nombre de projets	Total des investissements (000 000 \$)	Dépenses en exploration polymétallique en Abitibi-Pontiac (%)
La Sarre	7	0,3	plus de 1
Rouyn-Noranda-Cadillac	6	0,6	plus de 3
Val-d'Or-Barrate	11	3,0	environ 15
Sous-province du Pontiac	8	0,4	2
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>4,26</b>	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Service de la recherche en économie minière, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec*, Charlesbourg, 1997, p. 15 à 31.

16 Les régions périphériques au 49<sup>e</sup> parallèle nord ne font pas partie de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, à cause de leur proximité, nous les avons incluses dans cette recherche.

L'exploration polymétallique est certes plus dominante au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle nord que pour l'Abitibi-Témiscamingue. Le tableau 26 présente ces explorations minières. En 1997, 74 projets au nord de l'Abitibi ont nécessité un investissement de 15 millions de dollars. La région de Brouillan-Matagami comporte une impressionnante part des investissements, soit 41 % des dépenses de gisements polymétalliques de l'Abitibi-Pontiac. Au total, 7,9 millions de dollars ont permis de mener à bien 37 projets d'exploration dans cette région. Le secteur soulève un intérêt marqué et monopolise 75 % des travaux d'exploration polymétallique dans le district de Rouyn-Noranda. Le secteur de Chibougamau dispose également d'une part importante du montant destiné aux investissements, mais son éloignement l'exclut du cadre d'étude du *Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue*. Le secteur de Quévillon-Desmaraisville a fait l'objet de 11 projets mais seulement 1 million de dollars ont appuyé les travaux.

**TABLEAU 26**

EXPLORATION MINIÈRE DE GISEMENTS POLYMETALLIQUES DANS LES ZONES PÉRIPHÉRIQUES AU 49<sup>e</sup> PARALLÈLE NORD, 1997

Région minière	Nombre de projets	Total des investissements (000 000 \$)	Dépenses en exploration polymétallique en Abitibi-Pontiac (%)
Brouillan-Matagami	37	7,9	41
Joutel-Laberge	6	0,7	4
Normétal-Chaste	5	1,4	7
Quévillon-Desmaraisville	11	1,0	5
Chibougamau	15	4,0	21
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>15,0</b>	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Service de la recherche en économie minière, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec*, Charlesbourg, 1997, p. 15 à 31.

#### 4.4 L'industrie minière et le transport

La présence accrue de l'industrie minière en région implique aussi certaines répercussions sur les réseaux de transport. L'activité minière nécessite l'utilisation du transport lourd pour acheminer les minéraux exploités vers les usines de transformation. Les mines étant nombreuses, l'impact sur les routes de la région est plus élevé. Les routes nationales sont les plus sollicitées par l'industrie, bien que des routes des autres niveaux de la classification soient également utilisées.

La conséquence pour le réseau routier régional s'exprime par une augmentation du volume de transport lourd, principalement le transport de minerai brut par camions semi-remorques. Il est à noter que les camions lourds sont impliqués dans une part non négligeable des accidents avec blessés. Le ratio augmente considérablement lorsqu'il s'agit d'accidents mortels. En fait, à kilométrage égal, les statistiques démontrent qu'au Québec, un camion lourd a près de deux fois plus de chance d'être

impliqué dans un accident mortel qu'un autre véhicule<sup>17</sup>. En conséquence, les pôles générateurs de tels types de déplacement ont avantage à être identifiés.

En plus d'avoir un impact notable sur le volume de camionnage, l'industrie minière utilise et produit des matières dites dangereuses. Pour mener à bien les procédés d'extraction, de traitement et de filtration que réalisent les mines et les usines de transformation, certaines substances dangereuses doivent être utilisées à un moment ou l'autre des opérations. À partir du lieu de fabrication ou de distribution jusqu'au lieu de livraison ou de déchargement, le transport des matières dangereuses représente un danger supplémentaire sur le réseau routier et ferroviaire. Bien que plusieurs normes et règlements régissent ce type de transport, une bonne connaissance des origines et des destinations peut permettre de localiser les endroits plus à risque et faciliter les interventions en cas d'accidents. Une étude portant sur la sécurité en transport lourd couvre cet aspect du camionnage.

Une part importante de minerais et de produits miniers est transporté par train. Toutefois, le transport ferroviaire connaît actuellement une baisse du volume de marchandises transportées.

De son côté, le transport aérien, par avion et par hélicoptère est surtout utilisé pour le transport de personnes et les activités d'exploration minière en Abitibi-Témiscamingue ou vers le Nord-du-Québec. Pour les installations très nordiques telles que celles de la compagnie Raglan dans la péninsule d'Ungava, le transport des équipements et de la production s'effectue, quant à lui, par navire-cargo, via la côte du Labrador et le golfe du St-Laurent.

---

17 Société de l'assurance automobile du Québec, *Bilan routier et facteurs d'accidents des camions lourds*, Colloque sur le transport routier et la sécurité routière, 10 nov. 1994, p. 1.

## 5.0 DOMAINE FORESTIER

### 5.1. Historique

#### 5.1.1 Domaine forestier au Témiscamingue - 1800 à 1930

L'historique de l'exploitation forestière du Témiscamingue, au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, se déroule en trois phases<sup>18</sup>. La première, de 1800 à 1873, commence avec l'arrivée des premiers marchands de bois et se caractérise par une exploitation à faible échelle de la matière ligneuse. L'exploitation de la forêt s'insère progressivement dans une région dominée jusqu'à lors par le commerce de la fourrure.

La deuxième phase s'échelonne de 1874 à 1917. Les compagnies forestières exploitent de vastes concessions octroyées par le gouvernement provincial. Elles se lancent à l'assaut des grandes forêts de pins autour des lacs Kipawa et Témiscamingue<sup>19</sup>. Les scieries se multiplient. Quelques colons s'établissent sur les terres ouvertes par les forestiers.

La période de 1917 à 1930 correspond à la période de transition de l'industrie du bois d'œuvre vers celle des pâtes et papiers (usine de pâte Kipawa). Les usines de transformation du bois s'installent sur les rives des grands plans d'eau et la drave assure leur approvisionnement. Une ville, Témiscaming, s'érige en marge de la pulperie de la compagnie Riordon pulp and paper au sud du Témiscamingue. L'usine devient la propriété de la compagnie Canadian International Paper (CIP) en 1925.

#### 5.1.2 Domaine forestier en Abitibi - 1909 à 1930

L'exploitation de la forêt abitibienne ne commence qu'au début de ce siècle. En raison de la ligne de partage des eaux, le bois coupé en Abitibi ne peut être acheminé par flottage vers les usines installées au Témiscamingue. Avant 1914, en faisant abstraction des ravages causés par le feu, seul le voisinage du chemin de fer est véritablement déboisé<sup>20</sup>. En 1909, le gouvernement concède, aux entrepreneurs du National Transcontinental, une emprise forestière de 1,6 kilomètre de chaque côté du tracé du chemin de fer, leurs permettant de couper du bois sur plus de 815 km<sup>2</sup>. À partir de 1912, les premiers colons venus s'établir obtiennent des lots boisés.

---

18 Vincent, Odette et al. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, coll. Les Régions du Québec, n° 7, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, 763 p.

19 Productions Abitibi-Témiscamingue Inc. *L'Express*, p. 11.

20 Ibid., p. 21.

Outre 1,2 hectare que le nouvel arrivant s'engage à défricher et à cultiver dès la première année, le déboisement du lot est subventionné sous forme de prime d'encouragement. Pour plusieurs colons, la coupe du bois de leur terre est la principale source de revenu pendant plusieurs années. L'abattage des arbres, indispensable à la conquête des terres, s'avère vite plus profitable que la culture de la terre, les lots boisés deviennent très convoités. Cependant, la récession qui affecte l'industrie forestière de 1920 à 1924 ralentit un peu la course aux lots.

Entre 1922 et 1930, la coupe de bois demeure, toutefois, la principale activité économique des colons abitibiens. Pour la seule année de 1930, les lots privés de l'Abitibi produisent 50 millions de pmp<sup>21</sup> (118 000 m<sup>3</sup>) et 198 796 de cordes (479 000 m<sup>3</sup>) de bois à papier<sup>22</sup>. Lorsque le bois est épuisé sur leurs lots, les colons trouvent du travail dans les chantiers, durant les années 20, gagnant jusqu'à 500 dollars dans un hiver. La production des chantiers est destinée, tant aux usines de pâte à papier, qu'aux scieries.

### 5.1.3 L'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue - 1930 à 1950

La crise économique de 1929, en freinant la croissance de l'industrie forestière du Québec, bouleverse l'économie des régions de ressources, telle que l'Abitibi-Témiscamingue, dont la vitalité repose sur l'exploitation de la forêt. Les années 30 sont difficiles; les bûcherons gagnent péniblement leur vie et plusieurs scieries ferment ou font faillite. Dans les chantiers, les conditions de travail sont lamentables.

Par la suite, le développement forestier de cette période est marqué, d'une part par l'extension des opérations de la CIP vers le sud-est de la région et d'autre part, par le développement des chantiers coopératifs<sup>23</sup>.

En Abitibi, sous l'effet de la reprise économique, l'industrie du bois de sciage redémarre grâce aux plans de colonisation qui amènent la construction de milliers de maisons et de bâtiments de ferme. L'industrie minière consomme aussi d'énormes quantités de bois tant pour la construction que pour le boisage des galeries<sup>24</sup>. Les grandes scieries abitibiennes renouent également avec leurs marchés extérieurs. La formule des chantiers coopératifs est intéressante et regroupent de nombreux bûcherons pour qui les conditions de travail deviennent nettement meilleures.

---

21 Pieds mesure planche.

22 Vincent, Odette et al., *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, coll. Les Régions du Québec, n° 7, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 223.

23 Productions Abitibi-Témiscamingue Inc. *L'Express*, p. 16.

24 Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, 1992, p. 42.

### 5.1.4 L'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue - 1950 à nos jours

À partir de 1950, les méthodes d'exploitation de la forêt se transforment. Les scieries de plus petites tailles et les chantiers coopératifs cèdent la place à des usines de sciage qui deviennent des complexes forestiers intégrés gérant toutes les étapes de la transformation du bois; de la coupe en forêt jusqu'à la production de contre-plaqué, de *panneaux gaufrés* ou de panneaux de particules. Les compagnies forestières utilisent de plus en plus l'ensemble de la matière ligneuse disponible : l'arbre dans sa presque totalité et plusieurs essences d'arbres ignorées jusque-là. Les résidus de scieries sont récupérés par les papeteries.

Au début des années 1980, la compagnie Donohue construit à Amos une usine moderne, un complexe intégré « sciage – papier journal ». L'usine embauche quelque 250 travailleurs et s'alimente en copeaux auprès des scieries environnantes.

Le secteur des pâtes et papiers connaît également de nombreux changements en Abitibi-Témiscamingue à partir des années 60. L'implantation d'une usine de papier à Lebel-sur-Quévillon<sup>25</sup> par la compagnie Domtar en 1965, constitue sans doute l'évènement le plus marquant. Le monopole que détenait la CIP en Abitibi-Témiscamingue depuis 1925, dans la transformation du bois de pulpe est alors brisé. Ayant épuisé ses concessions forestières et ne voulant pas moderniser sa vieille usine de Témiscaming, la CIP décide au début des années 70 de cesser complètement ses opérations forestières dans la région. En 1973, l'usine de pâtes est prise en main par ses ex-travailleurs et est remise en service sous le nom de Tembec. Les innovations technologiques et la diversification de sa production lui permettent de se tailler une place sur le marché. La nouvelle compagnie fait également son entrée dans le secteur du bois de sciage à la fin des années 80 en faisant l'acquisition des scieries Béarn, Taschereau et Howard-Bienvenu. Avec ses milliers d'employés, Tembec est en 1992, une entreprise forestière intégrée comptant 11 usines en Abitibi-Témiscamingue, 1 en Gaspésie, 5 en Ontario et 1 à Boston<sup>26</sup>.

Le secteur des pâtes et papiers fournit une part importante des emplois manufacturiers de l'Abitibi-Témiscamingue. La majorité des usines de sciage de l'Abitibi-Témiscamingue appartient aux compagnies Donohue, Tembec, Domtar et Norbord.

## 5.2 Situation de l'économie régionale par rapport à celle de la province

### 5.2.1 Portrait forestier provincial et régional

La forêt est omniprésente au Québec et constitue une ressource de première importance. Elle couvre près de la moitié de la superficie provinciale et se concentre principalement au sud du 52<sup>e</sup> parallèle (757 900 km<sup>2</sup>). La coupe est permise uniquement dans la *zone d'inventaire intensif* qui s'étend sur plus de 764 750 km<sup>2</sup>.

25 Cette municipalité faisait alors partie de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle fait désormais partie de la région Nord-du-Québec.

26 Gourd, Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, 1992, p. 55.

Environ 84 % de ces forêts sont de nature publique (642 717 km<sup>2</sup>), alors que 14 % sont de propriété privée (107 460 km<sup>2</sup>)<sup>27</sup>.

La zone intensive totalise 516 602 km<sup>2</sup> de forêt productive accessible (pente de 0 % à 40 %). Ainsi, le Québec dispose avec cette étendue d'un *volume marchand brut* de plus de 4,3 milliards de m<sup>3</sup>. Avec une telle quantité de bois utilisable, *la possibilité annuelle de coupe* a été évaluée à près de 56 millions de m<sup>3</sup>, soit 36,6 millions de m<sup>3</sup> de résineux et 19,4 millions de m<sup>3</sup> de feuillus. Les données du tableau 27 révèlent le portrait forestier du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue.

**TABLEAU 27**

PORTRAIT FORESTIER DU QUÉBEC ET DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE, 1996

	Province		Région		Région/Province
	(km <sup>2</sup> )	%	(km <sup>2</sup> )	%	(%)
<b>Zones de végétation</b>					
Toundra	402 552		N/A		
Taïga	336 100		N/A		
Zone de la forêt	757 900		N/D		
• feuillue	112 600		N/D		
• mélangée	86 500		N/D		
• boréale	558 800		N/D		
<b>Zones inventoriées au Québec</b>					
Zone d'inventaire intensif	764 749		64 598		8,4
Zone d'inventaire extensif	464 481		0		0,0
Zone non inventoriée	267 322		0		0,0
<b>Total</b>	<b>1 496 552</b>		<b>64 598</b>		<b>4,3</b>
<b>Composition inventaire intensif</b>					
Superficie totale	764 749		64 598		8,4
Terrains forestiers totaux	655 405		55 342		8,4
• publics québécois	580 995	88,6	51 062	92,2	8,8
• privés	70 490	10,7	4 261	7,7	6,0
• fédéraux	3 920	0,6	19	0,03	0,5
<b>Terrains forestiers productifs<sup>a</sup></b>	<b>516 602</b>		<b>48 024</b>		<b>9,3</b>

a Pentes de 0 % à 40 %.

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Direction des relations publiques, *Ressources et industrie forestière - Portrait statistique Édition 1996*, Charlesbourg, p. 6, 7, 14 et 18.

27 Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du commerce, de la science et de la technologie. *Ressource et industrie forestières – Portrait statistique Édition 1996*, Charlesbourg, Direction des relations publiques, 1996, p. 7, 19 et 20.

En Abitibi-Témiscamingue, la forêt se subdivise en trois zones de végétation. Au nord, la forêt boréale, majoritairement composée de résineux, comprend les domaines climaciques de la pessière et de la sapinière à bouleaux blancs (épinettes, pins gris, trembles). Le territoire plus au sud de Rouyn-Noranda est occupé par la forêt mixte. Cette dernière est constituée du domaine de la sapinière à bouleaux jaunes et de la bétulaie à bouleaux jaunes et sapins (épinettes, sapins, bouleaux, trembles, pins et érables). La troisième zone de végétation, la forêt de feuillus, s'étend au sud de Ville-Marie, c'est le domaine de l'érablière à bouleaux jaunes (pins blancs et rouges et trembles).

L'Abitibi-Témiscamingue couvre 4,3 % du territoire québécois (64 598 km<sup>2</sup>) et possède une industrie forestière fortement développée. La superficie boisée s'étend sur 55 342 km<sup>2</sup>, soit 8,4 % du couvert forestier de la province. La forêt régionale se compose à 61 % d'essences résineuses et à 39 % de feuillus. Environ 92 % de l'étendue est composée de forêts publiques et 8 % appartiennent à des propriétaires privés.

Au total, 87 % de la forêt de l'Abitibi-Témiscamingue est à la fois productive et accessible, ce qui représente une superficie de 48 024 km<sup>2</sup>. Comme le montre les données du tableau 28, la région offre ainsi un *volume marchand brut* de 420,8 millions de mètres cubes de bois. Ce chiffre fait de l'Abitibi-Témiscamingue la quatrième région en importance derrière la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Nord-du-Québec en ce qui a trait à la quantité de matière ligneuse utilisable. Par contre, en raison de la grande étendue du territoire, du relief aplani et de la capacité relativement bonne des forêts à se régénérer, l'Abitibi-Témiscamingue dispose de la deuxième plus grande *possibilité annuelle de coupe* de bois au Québec. Celle-ci est estimée à un peu plus de 7 millions de m<sup>3</sup> et comprend 12,6 % de la capacité provinciale annuelle. Seul le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède une possibilité de coupe supérieure avec un volume de bois dépassant les 9 millions de m<sup>3</sup>. Les tableaux de l'annexe 2 fournissent des données régionales détaillées.

**TABLEAU 28**

SUPERFICIE PRODUCTIVE, VOLUME MARCHAND BRUT ET POSSIBILITE ANNUELLE DE COUPE PAR REGION ADMINISTRATIVE, 1995

Région administrative	Superficie des terrains forestiers productifs		Volume marchand brut		Potentiel annuel de coupe	
	(km <sup>2</sup> )	%	(000 m <sup>3</sup> )	%	(000 m <sup>3</sup> )	%
	Québec		Québec		Québec	
(01) Bas-Saint-Laurent	18 083	4	158 299	4	3 199	6
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	79 583	15	618 786	15	9 296	17
(03) Québec	15 528	3	121 403	3	2 460	4
(04) Mauricie–Bois-Francs	34 648	7	337 522	8	5 183	9
(05) Estrie	7 736	1	78 083	2	1 644	3
(06) Montréal	65	0	332	0	0	0
(07) Outaouais	27 169	5	316 877	7	5 072	9
<b>(08) Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>48 024</b>	<b>9</b>	<b>420 821</b>	<b>10</b>	<b>7 048</b>	<b>13</b>
(09) Côte-Nord	143 735	28	1 108 838	26	5 829	10
(10) Nord-du-Québec	83 685	16	525 561	12	5 867	10
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16 105	3	137 954	3	3 206	6
(12) Chaudière–Appalaches	10 632	2	84 633	2	2 040	4
(13) Laval	72	0	229	0	0	0
(14) Lanaudière	9 893	2	105 043	2	1 484	3
(15) Laurentides	17 866	3	212 985	5	3 042	5
(16) Montérégie	3 778	1	35 410	1	588	1
<b>Total</b>	<b>516 602</b>	<b>100</b>	<b>4 262 776</b>	<b>100</b>	<b>55 958</b>	<b>100</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Direction des relations publiques, *Ressources et industrie forestières – Portrait statistique Édition 1996*, Charlesbourg, p. 20, 29 à 32 et 42.

Pour 1994-1995, la récolte québécoise de matière ligneuse est de 38,4 millions m<sup>3</sup>, ce qui représente 68,6 % du potentiel annuel de coupe. La majeure partie des récoltes a été effectuée dans les forêts publiques (76,4 %), alors que les propriétés privées ont produit 23,6 % du volume de bois prélevé.

Pour la même période, les récoltes forestières ont atteint 4,7 millions m<sup>3</sup> en Abitibi-Témiscamingue, pour totaliser 12,4 % de la production québécoise. Cette part impressionnante fait de l'Abitibi-Témiscamingue la deuxième plus importante région exploitante de la ressource forestière au Québec. Seul le Saguenay–Lac-Saint-Jean prélève une quantité supérieure de bois, avec 20 % du volume des coupes forestières provinciales. Le Nord-du-Québec accapare, quant à lui, près de 12 % des récoltes et engendre des retombés économiques supplémentaires dans l'industrie régionale du secteur forestier. La *possibilité annuelle de coupe* en Abitibi-Témiscamingue n'est qu'en partie utilisée et la forêt préservée représente un gage d'avenir pour le développement soutenu de l'industrie forestière. Le tableau 29 détaille la répartition des récoltes de bois effectuées au Québec en 1994-1995.

**TABLEAU 29**

RECOLTE DE BOIS DANS LES FORETS PUBLIQUES ET PRIVEES DU QUEBEC, 1994-1995

Régions administratives	Forêts publiques			Forêts privées			Forêts publiques et privées	
	Résineux (000 m <sup>3</sup> )	Feuillus (000 m <sup>3</sup> )	Total (000 m <sup>3</sup> )	Résineux (000 m <sup>3</sup> )	Feuillus (000 m <sup>3</sup> )	Total (000 m <sup>3</sup> )	Total résineux et feuillus (000 m <sup>3</sup> )	Part des récoltes (%)
(01) Bas-Saint-Laurent	1 422	385	1 807	618	518	1 136	<b>2 943</b>	7,7
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	6 276	726	7 002	630	222	852	<b>7 854</b>	20,5
(03) Québec	746	111	857	310	248	558	<b>1 415</b>	3,7
(04) Mauricie–Bois-Francs	2 729	638	3 367	846	347	1 193	<b>4 560</b>	11,9
(05) Estrie	15	24	39	262	1 223	1 485	<b>1 524</b>	3,9
(06) Montréal	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0,0
(07) Outaouais	770	656	1 426	208	927	1 135	<b>2 561</b>	6,7
<b>(08) Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>3 560</b>	<b>803</b>	<b>4 363</b>	<b>150</b>	<b>245</b>	<b>395</b>	<b>4 758</b>	<b>12,4</b>
(09) Côte-Nord	2 139	3	2 142	20	32	52	<b>2 194</b>	5,7
(10) Nord-du-Québec	4 286	161	4 447	44	1	45	<b>4 492</b>	11,7
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 767	72	1 839	278	68	346	<b>2 185</b>	5,7
(12) Chaudière–Appalaches	143	64	207	572	476	1 048	<b>1 255</b>	3,3
(13) Laval	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0,0
(14) Lanaudière	344	246	590	67	417	484	<b>1 074</b>	2,8
(15) Laurentides	654	610	1 264	108	162	270	<b>1 534</b>	3,9
(16) Montérégie	0	0	0	28	25	53	<b>53</b>	0,1
<b>Total</b>	<b>24 851</b>	<b>4 499</b>	<b>29 350</b>	<b>4 141</b>	<b>4 911</b>	<b>9 052</b>	<b>38 402</b>	<b>100,0</b>

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Ressource et industrie forestières - Portrait statistique, 1996*, p. 45.

### 5.2.2 Indicateurs économiques du secteur forestier au Québec

Sur le plan provincial, la valeur des livraisons et des recettes découlant du secteur forestier a atteint, en 1994, quelque 15,6 milliards de dollars. L'exploitation forestière, l'industrie du bois et l'industrie du papier et des produits connexes ont respectivement généré 1,5 milliards, 5,6 milliards et 8,5 milliards de dollars. L'ensemble de ces activités fournit quelque 76 200 emplois directs et plus de 120 000 *emplois induits et indirects* au Québec.

Le domaine de l'exploitation forestière emploie environ 9 500 travailleurs. L'ensemble des traitements et des salaires est estimé à 288,2 millions de dollars. Cependant, la plus grande quantité d'emplois relevant de l'industrie forestière se situe dans le secteur manufacturier. On dénombre près de 67 000 travailleurs qui œuvrent dans la transformation du bois. Il s'agit d'environ 14,5 % de l'ensemble des emplois et 15,7 % de la masse salariale détenus par le secteur manufacturier. Le tableau 33 présente la répartition des emplois et des salaires ainsi que la valeur des livraisons associées aux principaux champs de l'activité économique forestière québécoise.

Plus de 34 000 québécois travaillent dans l'industrie du papier et des produits connexes, soit 7,4 % de la main-d'œuvre du secteur manufacturier québécois. Cette industrie dispose d'une masse salariale de 1,5 milliards de dollars et accapare jusqu'à 10 % de la rémunération associée à l'activité manufacturière. La valeur des ventes compte pour 9 % des recettes du secteur manufacturier total. L'industrie des pâtes et papiers prend une place importante au sein de l'économie québécoise avec ses quelque 23 700 emplois en 1994. Ce sous-groupe génère plus de 6,5 milliards de dollars de revenus grâce aux livraisons et autres revenus.

Le secteur de l'industrie du bois offre, quant à lui, près de 33 000 emplois pour une masse salariale de 921,9 millions de dollars. Cette somme représente 5,9 % des paiements versés en salaire pour le secteur manufacturier québécois. La valeur des livraisons et revenus générés par l'industrie sont de l'ordre de 5,6 milliards de dollars, ce qui signifie 6 % du revenu total issu du milieu manufacturier.

**TABLEAU 30**

INDICATEURS ECONOMIQUES DU DOMAINE FORESTIER AU QUEBEC, 1994

Catégories	Emplois Totaux	Traitements et salaires totaux (000 \$)	Valeurs des livraisons et autres recettes (000 \$)
<b>Exploitation forestière</b>	<b>9 414</b>	<b>288 200</b>	<b>1 533 600</b>
<b>Industrie du bois (groupe 25)</b>	<b>32 711</b>	<b>921 900</b>	<b>5 640 400</b>
• Industrie du bardeau et du bardeau fendu (2511)	221	5 200	N/D
• Scieries et ateliers de rabotage (2512)	15 135	462 300	3 205 968
• Placages et contre-plaqués (2520)	N/D	N/D	N/D
• Industrie des bâtiments préfabriqués (2541)	941	20 600	N/D
• Industrie des armoires de cuisine (2542)	3 510	81 900	N/D
• Industrie des portes et fenêtres en bois (2543)	4 096	109 400	N/D
• Autres industries du bois ouvré (2549)	2 987	72 100	N/D
• Industrie des boîtes et palettes de bois (2561)	831	17 600	N/D
• Industrie des cercueils et bières (2581)	N/D	N/D	N/D
• Préservation du bois (2591)	236	8 700	N/D
• Industrie des panneaux de particules (2592)	N/D	N/D	N/D
• <i>Panneaux gaufrés</i> (2993)	635	24 300	N/D
Autres industries du bois (2599) <sup>a</sup>	N/D	N/D	N/D
<b>Industrie du papier et des produits connexes (groupe 27)</b>	<b>34 104</b>	<b>1 539 000</b>	<b>8 472 000</b>
• Pâtes à papier (2711)	2 359	127 600	N/D
• Papier journal (2712)	13 350	677 100	N/D
• Cartons (2713)	2 686	131 400	N/D
• Panneaux de construction et autres papiers (2714 et 2719)	5 385	238 600	N/D
<i>Industrie des pâtes et papiers (total-groupe 271)</i>	<i>23 780</i>	<i>1 174 700</i>	<i>6 494 268</i>
• Papier asphalté pour couvertures (2720)	N/D	N/D	N/D
• Boîtes pliantes et rigides (2731)	2 394	82 000	N/D
• Boîtes de carton ondulé (2732)	2 539	97 600	N/D
• Sacs de papier (2733)	549	18 400	N/D
• Papier couché et papier traité (2791)	1 702	52 700	N/D
• Papeterie (2792)	917	28 300	N/D
• Produits de consommation en papier (2793)	N/D	N/D	N/D
• Autres papiers transformés (2799)	N/D	N/D	N/D
• <b>Secteur forestier total</b>	<b>76 229</b>	<b>2 749 100</b>	<b>15 646 000</b>
<b>Activité manufacturière totale</b>	<b>461 041</b>	<b>15 717 149</b>	<b>94 458 298</b>
<b>Activité économique totale</b>	<b>3 156 000</b>	<b>81 738 000</b>	<b>N/D</b>

a Les données des sous-groupes 2591 et 2593 sont incluses dans le sous-groupe 2599.

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Ressource et industrie forestières - Portrait statistique*, 1996, p. 111, 125 et 132.

L'activité économique qu'on attribue au secteur forestier prend toute son importance dans le domaine du commerce international. En effet, le total des exportations des produits forestiers s'élève à 10 milliards de dollars, ce qui représente 22 % de la valeur des exportations des produits québécois sur les marchés internationaux en 1995. Il est clair que le domaine forestier contribue à ce que la *balance commerciale* québécoise soit positive.

**TABLEAU 31**

COMMERCE INTERNATIONAL ET PRODUITS FORESTIERS DU QUÉBEC, 1995

<b>Produits</b>	<b>Exportations</b>	<b>Importations</b>	<b>Balance commerciale</b>
	(000 000 \$)	(000 000 \$)	(000 000 \$)
Bois, charbon de bois et ouvrage en bois	2 524,3	464,2	2 060,1
Pâte de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques, déchets, etc.	1 380,5	284,8	1 095,7
Papiers et cartons, ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	6 155,1	537,8	5 617,3
<b>Total des produits forestiers au Québec</b>	<b>10 060,0</b>	<b>1 286,8</b>	<b>8 773,1</b>
<b>Ensemble des produits québécois</b>	<b>45 400,7</b>	<b>36 379,8</b>	<b>9 020,9</b>

Source : Statistique Canada (publications n<sup>os</sup> 65-003 et 65-006).

### 5.2.3 Indicateurs économiques du secteur forestier en Abitibi-Témiscamingue

L'industrie forestière est huit fois plus concentrée en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble de la province. Ainsi, l'Abitibi-Témiscamingue présente toutes les caractéristiques d'une région ressource, c'est-à-dire, une économie orientée vers l'extérieur qui se traduit souvent par l'exportation de matières premières généralement peu ou pas transformées.

Selon des données de 1996, le secteur primaire des forêts en région (exploitation forestière et services forestiers) génère quelque 1 400 emplois, soit 16 % des emplois du secteur primaire. Le secteur secondaire, en Abitibi-Témiscamingue, offre 4 500 emplois dans l'industrie papetière et l'industrie du sciage, totalisant ainsi 65 % des emplois manufacturiers régionaux. Les expéditions et revenus<sup>28</sup> se sont chiffrés à plus de 361 millions de dollars pour ce groupe d'industries.

28 De plus, ces chiffres ne tiennent pas compte de la valeur ajoutée des produits.

Au total, la région procure en 1996, environ 6 000 emplois directement liés à l'exploitation forestière (secteur primaire) et à la transformation du bois et du papier (secteur secondaire). Il s'agit de 6,8 % des emplois québécois se rapportant à l'une ou l'autre de ces activités économiques. D'après des données du recensement de 1996 (*population occupée*), les MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest sont celles où l'activité forestière du secteur primaire est la plus développée. La MRC d'Abitibi procure 450 emplois liés à l'exploitation de la ressource forestière alors que celle d'Abitibi-Ouest en fournit 385. Ensemble, ces deux MRC totalisent 58 % des emplois de l'industrie forestière (secteur primaire) de l'Abitibi-Témiscamingue.

**TABLEAU 32**

 EMPLOIS DU DOMAINE FORESTIER DU SECTEUR PRIMAIRE, *POPULATION OCCUPEE*, 1996

MRC	Total des emplois du secteur primaire	Exploitation et services forestiers	Part forêt / Secteur primaire (%)
<b>Abitibi</b>	1 235	450	31,6
<b>Abitibi-Ouest</b>	1 400	385	32,3
<b>Rouyn-Noranda</b>	2 130	125	3,9
<b>Témiscamingue</b>	795	185	22,6
<b>Vallée-de-l'Or</b>	2 785	290	8,8
<b>Total région</b>	<b>8 355</b>	<b>1 435</b>	<b>16,0</b>
<b>Québec</b>	<b>106 490</b>	<b>14 445</b>	<b>13,6</b>

 Source : Emploi-Québec, *Recensement de 1996, Profils régionaux*, Document de travail.

Au secteur secondaire, les influences de la spécialisation de la région se traduisent par une importance des sous-secteurs manufacturiers du bois, du papier et de la transformation des métaux. En ce qui a trait à l'industrie manufacturière (voir tableau 33), la MRC de Témiscamingue possède le nombre le plus élevé de travailleurs œuvrant dans la transformation du bois et du papier, soit 1 450 individus pour plus de 31 % des emplois de l'Abitibi-Témiscamingue dans ce secteur en 1996. La MRC de Vallée-de-l'Or cumule 1 240 emplois pour 27 % de ces emplois régionaux. Ensuite, viennent les MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest avec chacune 19 % des emplois de la transformation forestière pour cette même année. La MRC de Rouyn-Noranda ne recueille que 2,4 % de ces emplois dans la région.

Parmi les activités de transformation de la matière ligneuse (secteur secondaire), l'industrie du bois est particulièrement active dans la MRC de Vallée-de-l'Or alors qu'elle procure 1 210 emplois, soit 69 % des emplois manufacturiers de la MRC. L'industrie papetière est, quant à elle, fortement concentrée au Témiscamingue. Environ, 815 individus travaillent en 1996 au sein de cette branche industrielle. Ainsi, le secteur des pâtes et papiers accapare jusqu'à 49 % des emplois manufacturiers de la MRC.

Dans la MRC de Témiscamingue, l'activité économique est fortement influencée par l'industrie forestière. En 1996, 88 % des emplois manufacturiers proviennent directement d'usines de transformation du bois et d'entreprises papetières. Pour les MRC d'Abitibi-Ouest, d'Abitibi et de Vallée-de-l'Or, les proportions atteignent respectivement 75,9 %, 75,8 % et 70,5 % des emplois manufacturiers de leur territoire. La MRC de Rouyn-Noranda dispose d'un secteur manufacturier diversifié et par le fait même, l'industrie forestière y occupe une importance relative plus faible. L'industrie forestière fournit tout de même 8,2 % des emplois de l'activité manufacturière de la MRC en 1996. Au total, l'industrie du bois et des pâtes et papiers fournit 65 % des emplois manufacturiers de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'industrie du bois connaît des difficultés sérieuses vers la fin des années 80 alors que sévit une nouvelle récession. En 1990, la subdivision de l'approvisionnement forestier ne regroupe plus que 40 % des emplois du secteur primaire. Pour la même période, les emplois en aménagement forestier augmentent de 151 %, soit une hausse de plus de 700 emplois. La baisse de la demande en approvisionnement forestier s'explique par une diminution de la demande de matière ligneuse par les industriels. Par ailleurs, l'avènement des *contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier* (CAAF) suite à l'application de la *Loi sur les forêts*<sup>29</sup> en 1987, est bénéfique pour les entreprises d'aménagement qui obtiennent de nombreux contrats de reboisement. Ainsi, au début des années 90, l'aménagement forestier est une activité en pleine effervescence. Aujourd'hui, son importance a diminué quelque peu puisque les forestiers doivent utiliser une méthode d'exploitation protégeant la régénération naturelle en croissance.

Pour 1994-1995, l'Abitibi-Témiscamingue a produit un peu plus de 26,3 millions de plants, soit 15,3 % de toute la production québécoise<sup>30</sup>. Les sociétés sylvicoles, les propriétaires privés et les autres entreprises d'aménagement forestier de la région ont mis en terre 17,3 millions de plants, soit 9,5 % des plantations effectuées à l'échelle provinciale. Les principaux travaux d'aménagement se rapportent à la production de plants, le reboisement, la préparation de terrain et la réalisation de traitements sylvicoles. Ces activités sont génératrices d'emplois et assurent une disponibilité de la ressource forestière pour les générations futures.

---

29 *Loi sur les forêts*, L.R.Q., c. F.4.1.

30 Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Ressource et industrie forestières - Portrait statistique*, 1996, p. 58.

**TABLEAU 33**

EMPLOIS DU DOMAINE FORESTIER DU SECTEUR SECONDAIRE, POPULATION OCCUPEE, 1996

MRC	Industrie du bois		Industrie du papier		Total :Industries du bois et du papier		Total des emplois du secteur manufacturier
	Emplois	% MRC	Emplois	% MRC	Emplois	% MRC	
<b>Abitibi</b>	700	60,3	180	15,5	880	75,9	1 160
<b>Abitibi-Ouest</b>	850	73,6	25	2,2	875	75,8	1 155
<b>Rouyn-Noranda</b>	110	8,2	0	0	110	8,2	1 340
<b>Témiscamingue</b>	635	38,4	815	49,2	1 450	87,6	1 655
<b>Vallée-de-l'Or</b>	1 210	68,8	30	1,7	1 240	70,5	1 760
<b>Total région</b>	<b>3 505</b>	<b>49,6</b>	<b>1 050</b>	<b>14,9</b>	<b>4 555</b>	<b>64,5</b>	<b>7 075</b>
<b>Québec</b>	<b>39 510</b>	<b>7,4</b>	<b>34 820</b>	<b>6,6</b>	<b>74 330</b>	<b>14</b>	<b>531 535</b>

Source : Emploi-Québec, *Recensement de 1996, Profils régionaux*, Document de travail.

### **5.3 Les grandes caractéristiques du domaine forestier et son rôle dans le système de transport**

#### **5.3.1 L'industrie forestière régionale**

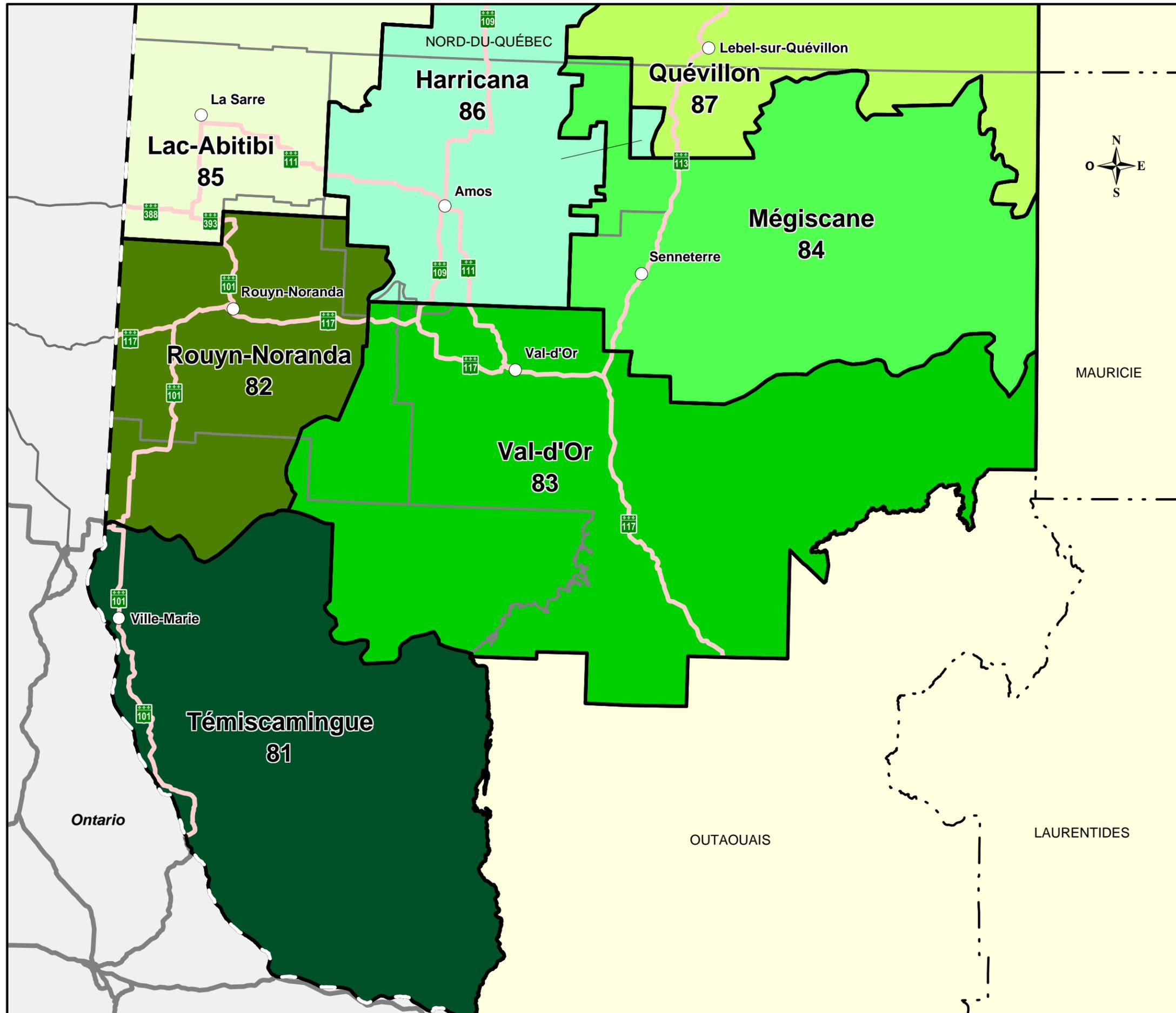
Le ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) tient à jour un registre de la transformation primaire du bois. Chaque unité de gestion du MRN dispose d'un certain nombre d'informations relatives à la consommation et la production de bois sur leur territoire d'affectation. Le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue se subdivise en sept unités de gestion (voir carte 2) : Témiscamingue (81), Rouyn-Noranda (82), Val-d'Or (83), Mégiscane (84), Lac-Abitibi (85), Harricana (86) et Quévillon (87).

Même si les unités de gestion de Lac-Abitibi, d'Harricana et de Quévillon s'étendent plus au nord, au-delà du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Une partie considérable du volume de bois prélevé au nord du 49<sup>e</sup> parallèle est transformée dans la région. Les principaux mandataires des aires communes couvertes par les unités de gestion régionale sont les compagnies Commonwealth Plywood, Tembec, Domtar, Donohue, Matériaux Blanchet, Norbord, Scierie Amos et Scierie Landrienne.

## Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue

*Évolution et perspectives socio-économiques*

Carte 2  
 Les unités de gestion de Forêt Québec



-  Unité de gestion
-  Bureau de Forêt Québec
-  Limite des régions administratives
-  Limite des provinces
-  Limite des MRC
-  Réseau national

Échelle 1 : 1 250 000



Source :  
 - Ministère des Ressources naturelles du Québec  
 Forêt Québec, 1999

Fond cartographique :  
 - Ministère des Ressources naturelles du Québec,  
 carte numérique, échelle 1 : 250 000

Réalisation :  
 - Service des inventaires et plan  
 Juin 2000

L'importance de l'exploitation de la forêt dans l'économie québécoise nécessite une utilisation rationnelle de la ressource. À cet effet, le régime forestier du Québec est basé sur deux principes fondamentaux : les forêts doivent être aménagées selon un principe de rendement soutenu. Les fonctions écologiques ainsi que les autres utilisations de la forêt doivent être préservées. Conformément à ces directives, les propriétaires d'usines qui désirent effectuer des coupes dans la forêt publique doivent signer un CAAF<sup>31</sup> qui les obligent à aménager les aires de récolte. Les contrats sont alloués selon le potentiel de production des scieries et sont d'une durée de 25 ans, révisés à tous les cinq ans. Au total, en 1995, 39 industries du secteur forestier étaient mandataires d'un CAAF dans la région. L'annexe 3 présente les tableaux détaillant la consommation et la production de bois des usines détentrices d'un CAAF. Également, des tableaux fournissent le même type d'information pour les compagnies qui ne disposent pas de CAAF et qui s'approvisionnent par des producteurs privés.

Le territoire couvert par l'unité de gestion du Témiscamingue (81) est essentiellement exploité par Tembec dans la partie nord et Commonwealth Plywood plus au sud. Dans ce secteur, on retrouve 12 usines possédant un CAAF, sur un total de 18 industries consommatrices de bois. Les industriels présents dans ce secteur consomment 18 % des essences résineuses et feuillues de la région et 41 % des copeaux de bois. La production de placage de bois et de pâtes diverses montre quelques particularités régionales. L'industrie des pâtes et papiers, dominée par l'entreprise Tembec, y est fortement développée.

Les ressources du secteur de Rouyn-Noranda (82) sont essentiellement exploitées par la compagnie forestière Norbord et dans une moindre mesure par Tembec. Environ cinq usines de transformation possèdent un CAAF autorisant l'exploitation de la forêt environnante. Une faible quantité de bois rond est prélevée, soit 19 151 tonnes métriques anhydres (TMA) de résineux et de feuillus.

La région de Val-d'Or (83) est presque entièrement exploitée par l'entreprise Domtar qui s'est implantée à Malartic, Matagami et Val-d'Or. Au total, quatre usines sont mandataires d'un CAAF et quatre autres n'en disposent pas. Environ 16 % du bois de l'Abitibi-Témiscamingue est coupé dans ce secteur. La production de copeaux et de bois de sciage sont les principales activités de l'industrie de transformation du bois.

Les industries forestières Donohue, Norbord, Tembec ainsi que Domtar, se partagent la forêt publique de l'unité de gestion de Mégiscane (84). Ces dernières sont les quatre compagnies détentrices de CAAF dans cette zone. L'activité forestière indique pour ce secteur une consommation de 377 902 TMA de bois rond, soit 8 % de la consommation totale en matière ligneuse de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce bois est essentiellement transformé en bois de sciage et en copeaux.

---

31 *Contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier*, L.R.Q., c. F.4.1.

Dans le secteur du Lac-Abitibi (85), les aires communes sont exploitées en grande partie par Norbord et Tembec alors que cinq compagnies forestières détiennent un CAAF. La consommation se chiffre à 739 753 TMA en essences résineuses et feuillues. Il s'agit de 13 % du bois d'approvisionnement de l'Abitibi-Témiscamingue. Le bois rond récolté est transformé principalement en bois de sciage.

Pour le territoire Harricana (86), Domtar, Donohue, Scierie Amos, Filifor, et Matériaux Blanchet sont les principales compagnies qui prélèvent la matière ligneuse des terres publiques. Au total, sept industries forestières possèdent un CAAF contre 12 qui s'approvisionnent uniquement de la forêt privée. Les entreprises forestières consomment 918 303 TMA de bois presque uniquement en essences résineuses, soit 19 % de la matière ligneuse de l'Abitibi-Témiscamingue. Le territoire produit la plus importante quantité de bois de sciage (26 %) provenant de la région.

Les géants forestiers Donohue, Domtar et Norbord se partagent le territoire qui relève de l'unité de gestion de Quévillon (87). Deux compagnies sur trois disposent d'un CAAF. Ce secteur consomme la plus grande quantité de bois incluant les pâtes (1 290 812 TMA), soit 26 % de la ressource forestière prélevée en région. La production de copeaux de bois et de bois de sciage représente les principales activités.

Bien que la forêt publique soit nettement plus étendue que la forêt privée en Abitibi-Témiscamingue, il n'en demeure pas moins que les propriétaires privés fournissent une part non négligeable de bois. En 1994-1995, le volume de coupes effectué par les producteurs privés atteignait 8 % des récoltes de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. Le bois prélevé se composait à 38 % d'essences résineuses et 62 % d'essences feuillues. Pourtant, dans la même période, la forêt publique a produit une quantité beaucoup plus imposante de bois résineux (82 %) que de feuillus (18 %). Le volume de bois acheté des producteurs privés par les usines de transformation a augmenté de 68 % entre 1990 et 1994. Cette nouvelle tendance s'explique par les changements apportés à la *Loi sur les Forêts*<sup>32</sup> qui oblige les compagnies de transformation du bois à s'approvisionner prioritairement de la ressource forestière privée<sup>33</sup>.

Une autre source d'approvisionnement est présentement en expansion, c'est la forêt intramunicipale. Suite à l'*Entente spécifique sur la mise en valeur des lots intramunicipaux*<sup>34</sup> conclue en juin 1994, le gouvernement du Québec accorde, en Abitibi-Témiscamingue, le transfert des *lots épars* publics aux municipalités locales. La rétrocession des lots vise essentiellement à appuyer le développement socio-économique des communautés du territoire. Une fois, propriétaires des lots, les municipalités peuvent, soit les garder à des fins de mise en valeur forestière ou d'utilisation publique, soit décider de les vendre à des acheteurs privés.

---

32 *Loi sur les forêts*, L.R.Q. c. F.-4.1

33 Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Direction des relations publiques, *Une stratégie; aménager pour mieux protéger les forêts*, Charlesbourg, 1994, p. 10 et 11.

34 Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. *Entente spécifique sur la mise en valeur des lots intramunicipaux en Abitibi-Témiscamingue*, 28 juin 1994, Annexe 1, 16 p.

Les lots de plus de 400 hectares et les blocs de lots sont soumis à certaines règles élaborées par le gouvernement et contenues dans la *Loi sur les Forêts*.<sup>35</sup> Bien que le gouvernement demeure propriétaire de ces lots, la gestion de ces secteurs revient aux signataires de la *Convention d'aménagement forestier*. L'Abitibi-Témiscamingue renferme quelque 12 668 lots intramunicipaux qui totalisent 334 131 hectares de terre. Plusieurs de ces parcelles constituent d'importantes réserves agricoles et agroforestières. L'exploitation de la matière ligneuse sur ces terres constitue une avenue future d'approvisionnement pour les entreprises forestières de la région.

La forêt publique offre en ce moment le plus grand potentiel de coupe sur le territoire et demeure la principale source d'approvisionnement (90 % des récoltes). La production de l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue est principalement orientée vers la fabrication de copeaux de bois et de bois de sciage. En 1995, la région a fourni 25 % de tout le bois d'œuvre du Québec (bois de sciage). Les scieries ont également produit 24 % des copeaux de la province. Bien que, l'industrie de la première transformation du bois soit bien positionnée en Abitibi-Témiscamingue, les activités de deuxième et troisième transformation sont moins présentes. À l'exception des produits dérivés des pâtes et papiers, quelques usines se spécialisent dans la fabrication de portes, d'armoires, de bâtiments préfabriqués, de boîtes et de palettes de bois, etc. Une liste des principales industries de transformation primaire et secondaire du bois, classifiées par MRC, apparaît à l'annexe 4. Les tableaux présentent, du même coup, le nombre d'emplois et le produit fabriqué par chaque entreprise.

### 5.3.2 L'industrie forestière et le transport

Au cours des années 30, des réseaux locaux de routes non intégrées sont aménagés autour des principales agglomérations. Ainsi, Rouyn-Noranda est reliée à Duparquet et à Kirkland Lake en Ontario. Une route relie Val-d'Or et Amos, de même que Barraute et Senneterre. En 1939, l'ouverture de la route Louvicourt-Mont-Laurier permet à l'Abitibi, plus de vingt-cinq ans après sa naissance, d'être enfin reliée directement à la région de Montréal. La construction de ces routes se révèle indispensable au développement économique et à l'intégration des zones de peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>36</sup>.

Durant les années 50, le réseau de routes de la région se densifie. L'Abitibi-Témiscamingue s'érige en une entité particulière au nord-ouest du Québec. La construction de routes utiles à l'industrie minière pour atteindre les lieux d'exploitation, profite autant à l'industrie forestière, surtout les nouveaux développements vers l'est. Les personnes et les marchandises transitent tant par la route que par le chemin de fer. La construction et le pavage des routes sont régulièrement un enjeu électoral. Le pavage de la route 117 accroît considérablement la rapidité des déplacements et contribue au développement du transport des marchandises par camions.

35 *Loi sur les forêts*, L.R.Q., c. F-4.1

36 Vincent, Odette et al. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, coll. Les Régions du Québec, n° 7, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 304.

Tant pour l'approvisionnement en matière première que pour l'expédition de la production vers les usines de transformation, le transport est essentiel à l'industrie forestière qui s'alimente souvent loin des centres urbains. Toutes les routes du réseau routier sont sollicitées; routes nationales, régionales, collectrices ou d'accès aux ressources. La carte 3 montre la répartition des entreprises forestières de plus de 100 employés en 1997.

Les principales usines sont situées à Amos, Launay, Landrienne, Val-d'or, La Sarre et Témiscamingue. Les nombreuses routes empruntées pour se rendre aux usines sont la 101, 117, 109, 111 et 393. Environ 60 % du volume de bois fini de l'Abitibi-Témiscamingue transporté par camions est acheminé vers Détroit (USA) par les routes 101 et 117. Par train, c'est 88 % du volume de bois fini transporté qui est dirigé vers cette destination<sup>37</sup>.

L'Abitibi-Témiscamingue comprenait plus de 1 500 km de chemins forestiers permanents en 1994-1995 et 36 ponts permettant d'accéder aux zones d'exploitation. Les principaux secteurs d'approvisionnement des usines sont Matagami, Quévillon et la réserve faunique La Vérendrye. En 1988, les territoires d'approvisionnement au nord de Matagami étaient situés en moyenne à 185 km des usines de transformation tandis que ceux du sud étaient à une distance moyenne de 95 kilomètres.

Le développement du réseau ferroviaire de l'Abitibi a été distinct de celui du Témiscamingue<sup>38</sup>. Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, une voie ferrée est construite le long de la rivière Outaouais jusqu'à la ville de Témiscamingue. Au début des années 1920, la voie est rallongée jusqu'à Angliers en passant par Ville-Marie. Du côté de l'Abitibi, la voie ferrée du National Transcontinental est mise en place de 1910 à 1914. Elle relie La Sarre à Senneterre via Amos et Barraute. Une autre voie relie Matagami à Barraute en passant par Lebel-sur-Quévillon. Sauf quelques tronçons abandonnés, ces trois principales voies demeurent en service. Elles permettent notamment d'acheminer des copeaux vers les usines de Val-d'Or (Norbord), de Témiscamingue (Tembec) et de Quévillon (Domtar) pour la fabrication de *panneaux gaufrés* et de pâtes.

Le transport du bois en longueur est régi par plusieurs dispositions réglementaires à l'égard des normes de charge et de dimensions des véhicules, de l'arrimage des charges, des exigences sur les véhicules et les équipements, ainsi que les permis spéciaux. La réglementation en vigueur vise à assurer la sécurité et la capacité portante de la route. La circulation d'un plus grand nombre de fardiers jumelée à la dégradation accélérée de la chaussée contribuent à l'augmentation des risques d'accident. Le MTQ doit donc accorder une attention particulière à cette situation.

---

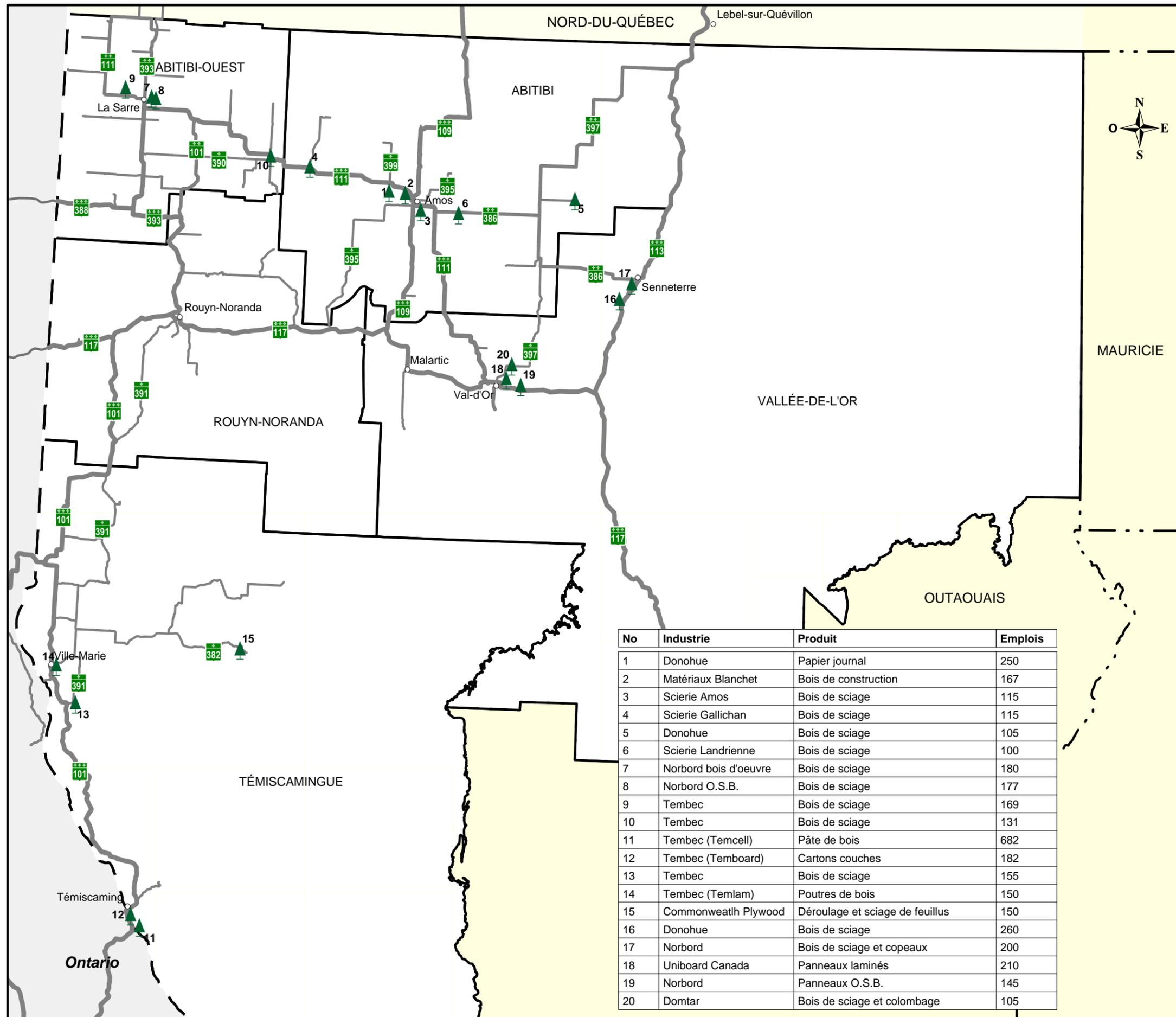
37 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, Données de 1996, compilation interne 1997.

38 Productions Abitibi-Témiscamingue Inc. *L'Express*, 1984, p. 42.

## Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue

Évolution et perspectives socio-économiques

### Carte 3 Les entreprises forestières 1997



- Entreprises forestières de plus de 100 employés
- Limite des régions administratives
- Limite des provinces
- Limite des MRC
- Réseau national
- Réseau régional
- Réseau collecteur

No	Industrie	Produit	Emplois
1	Donohue	Papier journal	250
2	Matériaux Blanchet	Bois de construction	167
3	Scierie Amos	Bois de sciage	115
4	Scierie Gallichan	Bois de sciage	115
5	Donohue	Bois de sciage	105
6	Scierie Landrienne	Bois de sciage	100
7	Norbord bois d'oeuvre	Bois de sciage	180
8	Norbord O.S.B.	Bois de sciage	177
9	Tembec	Bois de sciage	169
10	Tembec	Bois de sciage	131
11	Tembec (Temcell)	Pâte de bois	682
12	Tembec (Temboard)	Cartons couches	182
13	Tembec	Bois de sciage	155
14	Tembec (Temlam)	Poutres de bois	150
15	Commonwealth Plywood	Déroulage et sciage de feuillus	150
16	Donohue	Bois de sciage	260
17	Norbord	Bois de sciage et copeaux	200
18	Uniboard Canada	Panneaux laminés	210
19	Norbord	Panneaux O.S.B.	145
20	Domtar	Bois de sciage et colombage	105

Échelle 1 : 1 125 000  
0 20 40  
kilomètres

Source :  
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la  
Science et de la Technologie du Québec, 1998

Fond cartographique :  
- Ministère des Ressources naturelles du Québec,  
carte numérique, échelle 1 : 250 000

Réalisation :  
- Service des inventaires et plan  
Juin 2000

## 6.0 DOMAINE BIOALIMENTAIRE

### 6.1 Historique

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est composée de deux entités complémentaires, mais dont le développement s'est effectué à un rythme différent. Le Témiscamingue s'est développé en premier. De 1685 à 1880, la traite des fourrures est la principale activité économique. À partir des années 1860, l'arrivée des chantiers forestiers vient diversifier l'économie locale. De 1880 à 1950, des colons viennent progressivement (plans de colonisation) s'établir sur les terres agricoles disponibles. L'agriculture et la foresterie, intimement liées depuis le début du développement, occupent toujours une grande place dans l'économie du Témiscamingue.

De son côté, l'Abitibi s'est développée en deux phases. La première phase est axée sur la traite des fourrures au cours des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. La seconde phase, qui débute vers 1910, est enclenchée par la colonisation, par la construction du chemin de fer National Transcontinental et par la découverte de gisements miniers prometteurs le long de la faille de Cadillac. Les premiers petits villages se forment le long des voies ferrées. La section Taschereau-Senneterre a été terminée en 1912 et celle de Senneterre-Québec en 1914. De 1912 à 1917, 1 450 personnes visitent ce coin de pays qui devient, pour la plupart, leur nouvelle terre d'adoption. Des tarifs spéciaux sur le bois et le transport favorisent alors les colons. Dès 1923, un système de primes est mis en place pour favoriser ceux qui améliorent leurs lots. Les premières routes font alors leur apparition dans le paysage. À ce moment, les colons d'origine commune s'établissent dans une même paroisse.

L'Abitibi-Témiscamingue connaît une forte croissance démographique jusqu'en 1924 où une vingtaine de paroisses de colonisation apparaissent. Toutefois, le développement agricole reste plutôt lent. La population augmente de 600 % en trois ans, soit de 1915 à 1918. Les localités de La Sarre, Dupuy et Macamic prennent naissance à ce moment. Toutefois, peu de terres sont défrichées, car le processus est long et les familles ont besoin d'un second revenu, qu'elles vont chercher dans les chantiers forestiers. Malgré le départ de colons vers l'industrie minière, la population rurale se maintient grâce à une forte croissance naturelle.

Le colon-défricheur du début se transforme tranquillement en colon-agriculteur puisque le gouvernement favorise le développement agricole. En 1931, une très bonne récolte agricole est le fruit d'une dizaine d'années d'efforts. À partir de 1932, un mouvement de retour à la terre, encouragé par l'Église et l'État et accentué par la crise de 1929, fait naître une quarantaine de paroisses. Le plan de colonisation Gordon au printemps 1932, encourage les chômeurs de la ville à retourner à la terre. Le plan Vautrin en octobre 1934, plus généreux et mieux encadré, permet de consolider le monde rural régional. Le nombre de fermes triple de 1930 à 1940. C'est un succès, temporaire toutefois, puisque ce nombre décline par la suite. En 1939, l'inauguration de la route reliant Louvicourt à Mont-Laurier permet à la région d'être définitivement rattachée à Montréal. La consolidation du domaine agricole se poursuit durant les années 40 et 50.

Malgré un autre plan de consolidation, le plan Rogers-Auger (1937-1941), le nombre de colons diminue de moitié. Les conditions sont alors très difficiles. Les colons, encore mal adaptés aux conditions locales d'agriculture, manquent d'encadrement, d'équipements et de soutien financier de la part du gouvernement. Les personnes sur place ayant des notions d'agronomie ne suffisent pas à la tâche. De nouveaux colons, à qui le gouvernement donnent une petite terre, arrivent mais repartent aussitôt, le salaire étant trop faible et les conditions trop difficiles. Seuls quelques-uns décident de rester et encouragent la diversification de l'élevage et de la culture. L'industrie laitière se développe de plus en plus, car elle amène un revenu plus régulier aux agriculteurs. La mécanisation fait son apparition et les colons deviennent ainsi plus rapidement des agriculteurs puisque le défrichement ne se fait plus de façon traditionnelle. Pour obtenir le titre d'agriculteur durant cette période, la personne doit posséder 12 hectares de terre en culture. À partir d'avril 1946, le Plan Bégin propose, à son tour, des mesures de consolidation des paroisses de colonisation. Un des moyens privilégiés est la formation de coopérative permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs expertises et leurs équipements, d'obtenir un plus grand pouvoir d'achat et de meilleurs prix pour leurs produits. Les agriculteurs de la région en profitent pour augmenter la taille de leurs troupeaux, en améliorer la qualité et mieux s'outiller.

La maturité du monde rural se réalise au début des années 50. En 1951, 93 % de la culture est composée de foin et d'avoine. La cueillette des bleuets rapporte aussi beaucoup et permet à plusieurs familles de survivre. Le nombre de fermes se stabilise à 9 700. L'électrification des campagnes est un gain très appréciable et permet à la région de sortir d'un certain isolement. La population de la région est alors à 37,5 % agricole.

Les années 60 amènent de nombreux changements dans le monde rural. Ce qui était un mode de vie, devient alors une activité commerciale grâce à l'abandon de l'agriculture de subsistance, à la restructuration des fermes et à l'intégration de nouvelles technologies. De plus, une loi sur l'aménagement rural et le développement agricole est mise en place. C'est à ce moment que l'agriculture devient l'industrie agroalimentaire. Un questionnement sur l'avenir de l'agriculture fait surface compte tenu de la difficulté de vivre de cette industrie et à l'abandon de nombreuses fermes.

L'élevage bovin commence à se développer dans les années 70. Le nombre d'exploitants diminue, mais les fermes prennent de l'expansion. D'ailleurs, leur nombre passe de 10 000 en 1951 à 1 071 en 1991. « L'agriculture est devenue, en Abitibi-Témiscamingue, comme ailleurs au Québec, une activité qui implique la spécialisation de la production, la mécanisation du travail et une importante capitalisation pour agrandir le fonds de terre et augmenter les troupeaux »<sup>39</sup>. De nouvelles méthodes de gestion et de production permettent la spécialisation. Aussi, il y a une mécanisation générale de l'équipement. Par exemple, la traite du lait se fait mécaniquement et des engrais sont utilisés dans les champs. Les coopératives diminuent en importance et les compagnies familiales se font plus nombreuses, telles la Beurrerie Lafrenière et la Laiterie Dallaire. Les *meuneries* sont de plus en plus importantes.

---

39 Gourd, Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, 1992, p. 48.

Des abattoirs régionaux existent, mais une grande part de l'abattage se fait encore à l'extérieur de la région.

Dans les années 80, de nouveaux projets font leur apparition afin de revitaliser l'industrie bioalimentaire de la région. À titre d'exemple, les Serres de Guyenne permettent d'éviter la fermeture du village. Celles-ci se classent parmi les cinq plus importantes serres sur le plan de la superficie au Québec. L'entreprise Pommes de Terre du Témiscamingue se classe au premier rang pour la production au niveau provincial. Quant à la compagnie Truites Saint-Mathieu, elle obtient le deuxième rang pour le volume de production et le premier rang pour la mise en marché de la truite.

L'Abitibi et le Témiscamingue occupent, en agriculture, des créneaux distincts et complémentaires. Le Témiscamingue est davantage spécialisé dans la production laitière, la culture des céréales et des protéagineux<sup>40</sup>. L'Abitibi se concentre sur la production de fourrages et l'élevage des bovins. Les productions animales, en 1996, concernent aussi la volaille, le bison, le lapin, le sanglier, l'autruche, la pisciculture et quelques autres élevages. De leur côté, les productions végétales comportent, entre autres, le fourrage, les céréales et protéagineux, l'acériculture, le boisé exploité, les fruits et les légumes. De nombreux défis restent encore à réaliser dont, former une relève, intégrer les immigrants et assurer un revenu de subsistance aux agriculteurs. Miser sur les cultures et les élevages adaptés au climat nordique de la région est une voie à privilégier pour l'avenir.

## 6.2 L'économie régionale par rapport à l'économie québécoise

Le domaine bioalimentaire n'est pas celui qui présente les retombées économiques les plus considérables, mais il demeure très important pour la région en matière d'emplois. La *valeur-ajoutée* du domaine bioalimentaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue se chiffre à 318 millions de dollars, soit 2,6 % de la province. Elle se classe ainsi au 12<sup>e</sup> rang sur le plan provincial sur un total de 16 régions administratives. Ce domaine représente 10 %<sup>41</sup> de l'ensemble des activités économiques de la région. En 1996, l'industrie bioalimentaire emploie, dans la région, quelque 10 700<sup>42</sup> personnes, soit 3 % des emplois de la province dans ce domaine et occupe le 7<sup>e</sup> rang, *ex aequo* avec trois autres régions, soit la Mauricie-Bois-Francs, l'Outaouais et Laval.

---

40 Plantes qui contiennent une grande quantité de protéines.

41 Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire*, volets statistiques, 1994, p. 107-108.

42 Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec*, volets statistiques, 1996, p. 9-10.

Le domaine bioalimentaire comprend :

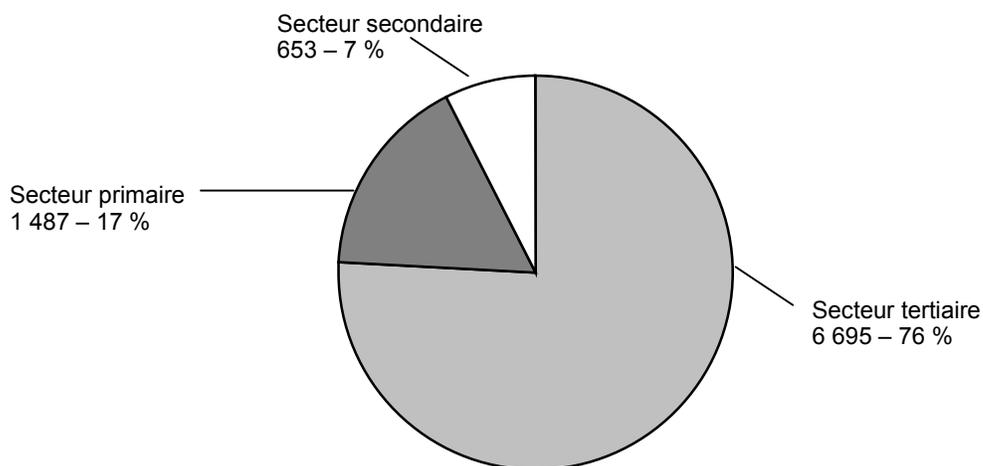
- Secteur primaire :
  - les productions animales;
  - les productions végétales;
  - les services relatifs à l'agriculture.
- Secteur secondaire:
  - les industries des aliments et les boissons;
- Secteur tertiaire :
  - les commerces de gros de produits agricoles et alimentaires;
  - les commerces de détail des aliments et boissons;
  - les services de restauration;
  - les services de traiteur.

Comme le démontre la figure 7, le secteur tertiaire est responsable de plus de 75 % des emplois dans l'industrie bioalimentaire.

En 1995, les emplois du domaine bioalimentaire de la région représente environ 16 % des emplois du secteur primaire. Quelque 883 entreprises agricoles génèrent 1 487 emplois et amènent une *valeur-ajoutée* de 37 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 66 millions de dollars. Les productions animales comptent pour 14,5 % des emplois du secteur bioalimentaire régional. De son côté, les productions végétales n'accaparent que 2,0 % et les services relatifs à l'agriculture que 0,3 % des emplois du domaine bioalimentaire pour la région. Les tableaux 6A à 6E de l'annexe 6 fournissent les données détaillées des différentes productions ainsi que divers indices économiques de l'industrie bioalimentaire.

**FIGURE 7**

REPARTITION DES EMPLOIS DU DOMAINE BIOALIMENTAIRE EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE, 1996



Source : Groupe TourneSol snc, L.B.Consultation et Ruel & Trahan Inc, *Étude sur les opportunités d'affaires en agro-alimentaire en Abitibi-Témiscamingue*, Québec, octobre 1997, p. 13.

Selon le recensement de 1991, les fermes en Abitibi-Témiscamingue se chiffrent à 971 et exploitent un territoire de 193 000 hectares. Les actifs du secteur se chiffrent à 220 millions de dollars et les revenus bruts à plus de 62 millions de dollars en 1991. Toutefois, ces données sont nettement inférieures à la moyenne québécoise où les actifs moyens d'une ferme se situent à 313 018 dollars, alors qu'en Abitibi-Témiscamingue, ils sont de 226 340 dollars. Ces résultats s'expliquent par « une valeur de fonds de terre moindre et par des infrastructures minimales »<sup>43</sup>. L'âge moyen des agriculteurs de la région est plus bas que la moyenne provinciale, 47,8 ans contre 50,5 ans. Les exploitants de la région ayant des revenus annuels inférieurs à 20 000 dollars représentent 37 % des exploitants régionaux contre 33 % au plan provincial. Les exploitants ayant des revenus entre 20 000 dollars et 99 999 dollars sont proportionnellement, plus nombreux dans la région qu'en province, soit 39 % contre 32 % au plan provincial. Quant aux agriculteurs ayant des revenus égaux ou supérieurs à 100 000 dollars, ils représentent 24 % des exploitants régionaux contre 39 % dans la province. Aussi, il y a deux fois plus d'entreprises en démarrage en Abitibi-Témiscamingue que dans la province (8 % contre 4 %).

43 Groupe TourneSol snc, L.B.Consultation et Ruel & Trahan Inc, *Étude sur les opportunités d'affaires en agro-alimentaire en Abitibi-Témiscamingue*, Québec, octobre 1997, p. 19.

Les productions animales comportent de nombreuses catégories, seules les plus importantes d'un point de vue économique sont ici considérées. Tout d'abord, le secteur laitier, regroupait 271 entreprises en 1991, ce qui représente 2,3 % de la production sur le plan provincial. La production animale est surtout concentrée chez les bovins avec près de 9 % du cheptel québécois. Un autre élevage important est celui des veaux d'embouche où la région se classe au deuxième rang, soit 12,6 % de la production québécoise. Plusieurs productions dites marginales existent en Abitibi-Témiscamingue. Parmi celles-ci, on y retrouve le cheval, le lapin, le sanglier et le miel. Le bison se classe très bien, puisque la production se chiffre à 29 %, première au plan provincial.

Les productions végétales occupent près de 80 % des superficies utilisées en Abitibi-Témiscamingue<sup>44</sup>. La majorité des cultures s'oriente vers la production de nourriture pour le cheptel animal de la région. En ce qui concerne les céréales et protéagineux, qui représentent 13 % de la production québécoise, on trouve respectivement de l'avoine, du blé roux, le canola et d'autres céréales. La surface en fourrages de la région se compose surtout de trèfle et de mil. La production de fruits est principalement constituée de bleuets, de fraises et de framboises. Pour ce qui est des légumes, il s'agit surtout des pommes de terre et du maïs sucré, de même qu'un peu de chou, de brocoli, de rutabaga, de haricot et de chou-fleur. Finalement, il faut noter les cultures abritées qui comprennent les plants forestiers (la région se classe 4<sup>e</sup> au Québec), les légumes et les fleurs annuelles.

Quant au secteur secondaire, il représente 7,4 % des emplois du domaine bioalimentaire régional. Près d'une cinquantaine d'entreprises génèrent 653 emplois. L'industrie des aliments fournit 6,3 % du total des emplois dans le domaine. De son côté, l'industrie des boissons ne procure que 1,1 % des emplois. Les entreprises de transformation sont peu présentes dans la région. Toutefois, ce secteur est en expansion. Les voies à explorer se trouvent surtout « dans le domaine des produits de conservation, tels le sous-vide, le congelé et le surgelé »<sup>45</sup>. L'expertise des grossistes de la région pour les grands territoires pourrait être avantageusement mise à profit. Aussi, la production de légumes prêts à l'emploi, pour laquelle la demande augmente, reste à développer dans la région.

---

44 Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction de l'analyse et de l'information économique, 1997, *Profil des exploitations agricoles, édition 1995*, p. 7 et 27.

45 Groupe TourneSol snc, L.B.Consultation et Ruel & Trahan Inc, *Étude sur les opportunités d'affaires en agro-alimentaire en Abitibi-Témiscamingue*, Québec, octobre 1997, p. 23.

Le secteur tertiaire est, économiquement, au premier plan puisqu'il accapare 75,8 % des emplois de ce secteur pour la région, possède 829 entreprises générant 6 695 emplois. Le commerce en gros de produits agricoles et alimentaires occupe 8,9 % du marché bioalimentaire régional. La part du marché pour le commerce de détail des aliments et boissons se situe à 28,1 %. Les services de restauration sont les plus dominants du secteur tertiaire, car il représente 37,2 % du domaine bioalimentaire régional. Finalement, les traiteurs possèdent 1,6 % du marché bioalimentaire de la région. Depuis quelques années, le marché est en mutation et les commerçants doivent continuellement s'adapter. Les détaillants en alimentation ont vu leurs revenus diminuer puisque les magasins à grande surface accaparent de plus en plus ce secteur.

### **6.3 Les grandes caractéristiques du domaine bioalimentaire et son rôle dans le système de transport**

Afin de mieux cerner le sujet, chacune des cinq MRC est traitée de façon séparée en présentant leurs secteurs principaux<sup>46</sup> et les implications de ces activités sur le système de transport.

En ce qui concerne la MRC d'Abitibi, le cheptel des volailles spécialisées correspond à 57 % de la région, le cheptel porcin à 25 %, le cheptel de boucherie à 19 % et le cheptel laitier à 16 %. Les superficies en production végétale sont prioritaires pour la région avec les cultures abritées (42 %), la culture de pâturages (22 %), de fourrages (21 %), de céréales et protéagineux qui représentent 16 %, et 43 % pour les autres productions végétales.

En 1995, la MRC d'Abitibi-Ouest se caractérise par l'essentiel de son cheptel de veaux lourds qui se chiffre à 64 % de la production régionale, son cheptel de boucherie avec 40 % et son cheptel laitier avec 23 %. Les superficies cultivées sont également importantes pour la MRC, soit les céréales et protéagineux avec 16 %, les fourrages avec 33 % et les pâturages avec 38 %. Il est à remarquer que les superficies non productives représentent 22 % des terres agricoles.

À l'échelle régionale, la MRC de Rouyn-Noranda n'est pas spécialisée dans les cultures et l'élevage. Toutefois, on y retrouve un cheptel de boucherie (9,1 %), un cheptel laitier (3,6 %) et quelques autres élevages. Du côté des cultures, la MRC produit des fourrages (6,8 %), des pâturages (6,6 %) et des céréales et protéagineux (4,0 %) ainsi que plusieurs autres cultures.

La MRC de Témiscamingue se distingue par son cheptel porcin avec 70 %, son cheptel laitier avec 53 %, son cheptel ovin avec 52 % et son cheptel de boucherie avec 28 %. Les superficies cultivées sont également capitales pour cette MRC, soit principalement l'acériculture avec 97 %, les légumes à l'état frais avec 79 %, les fruits avec 75 %, les céréales et protéagineux avec 54 %, les cultures abritées avec 38 %, les fourrages avec 35 % et les pâturages avec 28 %.

---

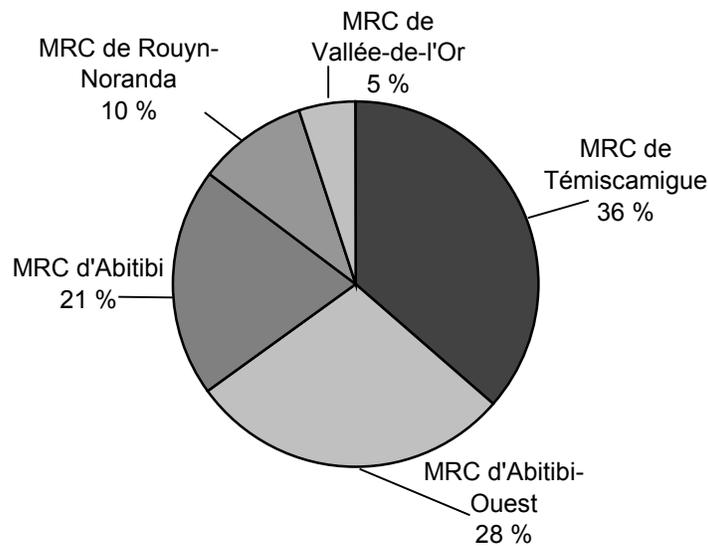
46 Les données qui suivent proviennent du *Profil des exploitations agricoles*, édition 1995.

Malgré l'ampleur de ces chiffres, c'est dans cette MRC que l'on retrouve le plus de superficies non productives avec 66 % des terres de la région.

Pour ce qui est de la MRC de la Vallée-de-l'Or, elle possède la presque totalité du cheptel avicole avec 99,9 % et de l'horticulture ornementale en plein champ avec 92,2 %. Elle possède aussi un cheptel ovin qui représente 10,8 % de la production régionale, un cheptel de volailles spécialisées (13,3 %), un cheptel laitier (4,9 %), un cheptel de boucherie (3,9 %), et quelques autres élevages. Du côté des cultures, la MRC produit peu : 4,1 % pour les fruits, 3,7 % pour les fourrages, 2,9 % pour les céréales et protéagineux ainsi que quelques autres cultures.

**FIGURE 8**

REPARTITION DES FERMES DECLARANTES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE SELON LA MRC, 1991



Source : Groupe TourneSol snc, L.B.Consultation et Ruel & Trahan Inc., Étude sur les opportunités d'affaires en agro-alimentaire en Abitibi-Témiscamingue, Québec, octobre 1997, p. 21.

Comme le montre la figure 8, la MRC de Témiscamingue est la plus importante en ce qui concerne le nombre de fermes, soit 36 % des fermes déclarantes de la région. De son côté, la MRC de Vallée-de-l'Or possède le pourcentage le plus faible de fermes déclarantes puisque la pratique de l'agriculture y est peu importante.

Le transport est évidemment très essentiel pour cette industrie qui se situe souvent en retrait des grands centres urbains. Le transport routier permet notamment au producteur de s'approvisionner et de transporter sa production vers les marchés de consommation ou vers les usines de transformation.

Des situations particulières, telles que l'absence d'abattoir dans la région, entraîne nécessairement une hausse des déplacements liés aux productions animales. De leur côté, les grossistes et les producteurs doivent emprunter autant les routes sous la responsabilité du MTQ que des municipalités, puisque leurs livraisons se font partout sur le territoire. L'industrie bioalimentaire est donc l'une de celles qui sollicitent l'ensemble du réseau routier. Elle doit également tenir compte de l'application de nouvelles normes en matière d'arrimage des équipements, de limite de charge et de dimension, de même que de sécurité routière. La dimension de la machinerie agricole ayant tendance à augmenter, il apparaît opportun de considérer cette nouvelle réalité et de réévaluer certaines normes relatives aux accès et aux transports des équipements agricoles.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue, étant une région éloignée de la grande zone métropolitaine, doit être reliée par un service routier adéquat. L'ouverture de la route 117 de Val-d'Or à Mont-Laurier a permis à l'Abitibi-Témiscamingue d'être directement reliée à Montréal. Il est à noter aussi que la région est en lien étroit d'affaires avec l'Ontario en raison de la proximité du marché. De son côté, l'aéroport régional de Val-d'Or possède un aérogare qui permet à des avions-cargos l'approvisionnement en biens périssables la région du Nord-du-Québec. Finalement, le train était utilisé pour le transport du blé venant des Prairies, mais il ne sert plus au domaine bioalimentaire depuis longtemps.

## 7.0 DOMAINE TOURISTIQUE

Le tourisme est un domaine productif de l'économie au Québec. Il représente des retombées d'environ 70 M\$<sup>47</sup> annuellement. Le terme *touriste* désigne un visiteur effectuant un déplacement hors du lieu habituel de résidence, pour une période de 24 heures ou plus. Le déplacement constitue un élément maître du tourisme. Aussi, les différents modes de transport et les infrastructures routières deviennent des éléments importants à considérer à l'égard du tourisme. Cette section dresse un portrait de la dynamique touristique de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le tourisme est pris en considération, d'un point de vue statistique, dans l'ensemble du Québec, que depuis les années 60 environ. Aussi, encore aujourd'hui, il est parfois difficile d'obtenir certaines données faisant état des développements dans ce domaine. Cette étude se base principalement sur les chiffres compilés pour les années comprises entre 1990 et 1995, à l'exclusion de l'année 1991. Pour certains aspects plus particuliers, des données plus récentes ont pu être obtenues.

### 7.1 Bref historique

L'Abitibi-Témiscamingue est une jeune destination touristique et elle accueille principalement les visiteurs venus voir des membres de leur famille établis dans la région. Les ressources naturelles et les grands espaces de la région constituent également un attrait fondamental. La chasse et la pêche demeurent toujours très populaires dans la région. Depuis les années 60, le tourisme est davantage considéré par la population et les intervenants locaux comme un secteur à part entière de l'économie régionale. Dès lors, des actions s'engagent dans la gestion et le développement du tourisme régional.

Malgré des efforts considérables, l'Abitibi-Témiscamingue demeure encore méconnue comme destination touristique. Les organismes et entreprises touristiques régionales doivent donc user de stratégie pour mieux se positionner dans ce marché à l'échelle nationale et internationale. La hausse du nombre de visiteurs des dernières années est un signe prometteur.

---

47 Gouvernement du Québec, Ministère du Tourisme, *Le tourisme au Québec en bref*, 1997, Les dépenses des visiteurs.

## 7.2 L'offre touristique régionale

Afin de promouvoir ses attraits et d'affirmer son caractère particulier, la région propose notamment trois circuits touristiques reliés à l'histoire de son développement. Il y a la « route des Pionniers » route 101 de Témiscaming jusqu'à Rouyn-Noranda, la « route des Prospecteurs » route 117 de Val-d'Or jusqu'à Rouyn-Noranda, la route 101 jusqu'à l'intersection avec la route 393 et de cette dernière jusqu'à Duparquet, la « route des Défricheurs » route 109, de Rivière-Héva à Amos, la route 111 d'Amos jusqu'à La Sarre et la route 393 jusqu'à Duparquet. Les principaux pôles touristiques de l'Abitibi-Témiscamingue sont La Sarre, Macamic, Duparquet, Rouyn-Noranda, Angliers, Ville-Marie, Témiscaming, Amos, Malartic, Val-d'Or et Senneterre<sup>48</sup>. D'autres activités touristiques complètent cette thématique et contribuent aux retombées économiques directes ou indirectes. À titre d'exemple, chaque année, près de 50 000 permis de pêche sont délivrés en région, dont près de 20 000 à des non-résidents.

### 7.2.1 Les pourvoiries

La région de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison de ses vastes espaces naturels et sauvages, est surtout reconnue pour la pratique de la chasse et de la pêche. Ces deux activités sont parmi les plus dominants produits touristiques de la région. C'est d'ailleurs en Abitibi-Témiscamingue que l'on dénombre le plus grand nombre de pourvoiries, près d'une centaine selon la Fédération des pourvoyeurs<sup>49</sup>, représentant ainsi 17,2 % du total provincial. En plus des *touristes* québécois, ces pourvoiries peuvent accueillir des milliers de *touristes* en provenance de l'Ontario, des États-Unis ou de partout ailleurs. L'ensemble des pourvoiries de la région peut accueillir plus de 4 200 personnes chaque année. De la simple excursion de chasse et pêche, les pourvoiries ont désormais diversifiés leurs offres à l'ensemble des activités de plein air, encourageant par le fait même, l'usage de divers moyens de transport<sup>50</sup> (hydravions, avions, trains, véhicules tout-terrains (VTT), etc.).

La carte 4 (en pochette) montre la répartition des pourvoiries sur le territoire régional.

---

48 Gourd, Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, 2<sup>e</sup> édition, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, 1994, p. 65.

49 Fédération des pourvoyeurs du Québec, *Statistiques pour l'ensemble de la région*, 1997.

50 Gourd, Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, 2<sup>e</sup> édition, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, p. 64.

En Abitibi-Témiscamingue, près d'une centaine de pourvoiries étaient en opération en 1997. De ce nombre, 86 pourvoiries sont membre de la Fédération des pourvoyeurs du Québec. Environ 55 % de l'ensemble des pourvoiries<sup>51</sup> se situent sur le territoire de la MRC de Témiscamingue, 25 % sur le territoire de la MRC de Vallée-de-l'Or, 10 % sur le territoire de la MRC de Rouyn-Noranda, 4 % sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest et finalement, 2 % sur le territoire de la MRC d'Abitibi. Un petit nombre de pourvoiries ont des activités dans la région, tout en étant situé à l'extérieur de celle-ci. Une forte proportion des pourvoiries régionales se situent dans les territoires non organisés des différentes MRC.

Fait important à souligner, la majorité de ces sites sont accessibles par des chemins forestiers et d'accès aux ressources, se raccordant au réseau sous la gestion du MTQ. Ces chemins menant aux pourvoiries sont les mêmes qui sont sollicités par bon nombre de camions lourds utilisés pour l'exploitation de la forêt. La présence simultanée de véhicules lourds et de voitures sur ces chemins, contribue à augmenter les risques d'accidents<sup>52</sup>. La visibilité restreinte en raison de la poussière et de la géométrie de la route, de même que la vitesse excessive compte tenu des conditions de la route, font partie des facteurs d'accidents à considérer.

#### 7.2.2 La fréquentation des terrains de camping en Abitibi-Témiscamingue

Le guide touristique 1998-1999 de la région de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>53</sup> propose une variété de quelque 22 terrains de camping. Le tableau 34 montre l'évolution de la fréquentation estivale des terrains de camping de la région entre 1992 et 1996.

Considérant les taux d'occupation des terrains de camping, il est certain qu'un bon nombre de véhicules adaptés au tourisme de plein air (roulotte, autocaravane, etc.) emprunte le réseau routier régional. Toutefois, la région affiche un taux d'occupation plus faible que plusieurs autres régions du Québec. Ainsi, contrairement à la tendance provinciale où l'on constate une augmentation du nombre d'emplacements occupés, l'Abitibi-Témiscamingue compte un nombre d'emplacements occupés relativement stable.

---

51 Faune et Parc Québec, Aménagement et exploitation de la faune, *Liste des pourvoiries de l'Abitibi-Témiscamingue*, 1998, 6 p.

52 Société de l'assurance automobile du Québec, *Bilan routier et facteurs d'accidents des camions lourds*, Colloque sur le transport routier et la sécurité routière, 10 novembre 1994, p. 3.

53 Tourisme Abitibi-Témiscamingue, *Guide touristique 1998 - 1999 - Abitibi-Témiscamingue*, 1998.

**TABLEAU 34**

FREQUENTATION DES TERRAINS DE CAMPING DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, ETES<sup>a</sup> 1992 A 1996

	Emplacements disponibles					Emplacements occupés (taux d'occupation en %)				
	1992	1993	1994	1995	1996	1992	1993	1994	1995	1996
<b>Abitibi- Témiscamingue</b>	2 492	2 438	2 105	2 338	2 383	916 (36,8)	1 021 (41,9)	959 (45,6)	1 244 (53,0)	1 084 (45,5)
<b>Ensemble du Québec</b>	81 452	81 164	79 128	81 534	84 036	46 072 (56,6)	47 375 (58,4)	45 870 (58,0)	50 949 (62,5)	50 883 (60,6)
<b>Région par rapport à la province (%)</b>	3,1	3,0	2,7	2,9	2,8	2,0	2,2	2,1	2,5	2,1

a Le terme « étés » ici, désigne la moyenne des données recensées durant les mois de juin, juillet et août.

Source : Tourisme Québec, Bureau de la statistique du Québec, Direction de la recherche et du développement, *Statistiques touristiques 1997, La fréquentation des terrains de camping du Québec, étés 1992 à 1996*, Bibliothèque nationale du Québec, juin 1997, p. 31 et 38.

### 7.2.3 Les haltes routières et les ponts couverts de la région

La réalisation d'aménagement de sites d'arrêt en bordure de la route, qui sont désignés sous le nom de parcs routiers, a pour objectif de répondre à de nombreux besoins (repos, accès à des services sanitaires, observation d'un paysage particulier et autres) tout en permettant d'éviter une utilisation des accotements de la route à d'autres fins que des arrêts d'urgence. Les sites aménagés respectent les exigences d'implantation requises par les services et les fonctions d'un parc routier. Quant à la localisation, elle est influencée principalement par le type et la vocation de la route, l'utilisation du sol, les distances à respecter entre les parcs routiers et le débit de circulation de la route<sup>54</sup>.

Le territoire témiscabibien étant vaste, les haltes routières deviennent alors des infrastructures très recherchées et très sollicitées des voyageurs routiers. Le MTQ est responsable de neuf haltes routières<sup>55</sup>, aménagées en des endroits propices. D'autres haltes routières sont sous la responsabilité des municipalités.

Les ponts couverts sont également un élément du patrimoine régional recherchés pour leur histoire et leur caractère enchanteur. De 1850 à 1950, plus de 1 000 ponts couverts ont été construits au Québec. En 1997, près de 40 années plus tard, il n'en reste que 91, dont 84 sous la responsabilité du MTQ. Seize de ces ponts sont localisés en Abitibi-Témiscamingue, soit près de 19 % du nombre total<sup>56</sup> d'après le tableau 35.

La moitié des ponts couverts de la région se situe sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. Les autres MRC en dénombrent 2 ou 3, sauf la MRC de Rouyn-Noranda qui ne compte aucun pont couvert sur son territoire.

---

54 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, *Abords de route : Normes*, tome IV, chap. 2, p. et 7, 1994.

55 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, *Haltes routières sur réseau M.T.Q.*, août 1998.

56 Gouvernement du Québec, Ministère des Transport, site Internet du MTQ, <http://www.mtq.gouv.qc.ca/reseau/structures/ponts-couverts>, 1998.

**TABLEAU 35**

REPARTITION DES HALTES ROUTIERES ET DES PONTS COUVERTS DE LA REGION, 1998-1999

Municipalité	Infrastructure touristique	Route potentielle ou à emprunter <sup>a</sup>
<b>MRC d'Abitibi</b>		
Amos	Pont couvert du Panache	19991
Amos	Halte routière	111
Amos	Pont couvert Émery-Sicard	
Rochebaucourt	Pont couvert de l'Original	395
Rochebaucourt	Pont couvert de l'Arche-de-Noé	395
Rochebaucourt	Pont couvert de la Chute	
Saint-Dominique-du-Rosaire	Pont couvert Alphonse-Normandin	109
<b>MRC d'Abitibi-Ouest</b>		
Authier-Nord	Pont couvert Levasseur	
Clermont	Pont couvert du Petit-Quatre	393
Clerval	Pont couvert de l'Ile	393
La Sarre	Pont couvert de la Calamité	111-393
La Sarre	Pont couvert Leclerc	111-393
Macamic (P)	Pont couvert Molesworth	111
<b>MRC de Rouyn-Noranda</b>		
Arntfield	Halte routière	101-117
Cadillac	Halte routière	117
<b>MRC de Témiscamingue</b>		
Fabre	Halte routière	101
Latulipe-et-Gaboury	Pont couvert Landry	382
Notre-Dame-du-Nord	Halte routière	23670
Saint-Bruno-de-Guigues	Pont couvert Dénommée	101
Témiscaming	Halte routière	101
<b>MRC de Vallée-de-l'Or</b>		
Bartouille, NO	Halte routière	117
Val-Senneville	Pont couvert Carrier	19421
Vassan	Pont couvert Champagne	111
Vauquelin, NO	Halte routière	117

a Il importe de prendre note qu'est indiqué, seulement la route traversant la municipalité concernée. Les autres routes empruntées peuvent varier d'un itinéraire à l'autre.

Sources : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, *Haltes routières sur réseau M.T.Q.*, août 1998. Gouvernement du Québec, Commission de toponymie, site Internet, <http://www.toponymie/gouv.qc.ca/recherche.asp>, 2000.

#### 7.2.4 Activités touristiques diverses

Un large éventail d'activités et d'événements touristiques est offert aux visiteurs de l'Abitibi-Témiscamingue, contribuant au développement économique de la région et à l'accroissement de l'achalandage de la circulation automobile, particulièrement durant la saison estivale<sup>57</sup>. Le guide touristique régional, publié chaque année par l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (ATRAT) dresse la liste des activités, des sites et des événements proposés aux visiteurs.

Sans être parfaitement exhaustive, cette liste donne une bonne image de l'offre touristique régionale. Le guide qui inclut aussi une carte de localisation des attraits (en pochette) est disponible dans tous les bureaux d'information touristique de la région.

Le caractère particulier de l'Abitibi-Témiscamingue se distingue par la nature de son offre touristique et souvent, par sa formule.

Les éléments de l'offre forment différentes catégories :

- événements;
- culture et patrimoine;
- nature, plein air et écotourisme;
- tourisme d'aventure;
- chasse et pêche;
- plaisirs d'hiver;
- agrotourisme;
- activités diverses.

Certains événements d'envergure internationale attirent en Abitibi-Témiscamingue de nombreux visiteurs. C'est le cas notamment de la Biennale d'Art miniature, du Tour de l'Abitibi, du Rodéo du camion ou du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue. D'autres événements jouissent également d'une grande popularité.

En matière de restauration et d'hébergement, la région offre différentes formules. Certains établissements ont développé des spécialités dont la renommée déborde largement du cadre régional. Par le maillage d'entreprises de services touristiques différents, des forfaits à multiples combinaisons sont également offerts aux visiteurs. Outre le traditionnel forfait souper-théâtre, des forfaits alliant golf et hébergement ou motoneige et hébergement sont également disponibles.

---

57 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Recueil 1995, *Données sur la circulation par numéro de route, de tronçon et de section*, 1997.

## 7.3 L'aérotourisme

### 7.3.1 Définition

L'aérotourisme :

« ...consiste en des activités de voyages ou de loisirs pratiquées par des *excursionnistes* ou des *touristes* au moyen d'un appareil volant privé ou commercial, à l'exclusion des petits avions de lignes aériennes régulières, dont la capacité est de moins de 20 passagers. Les clientèles visées sont celles des pilotes propriétaires ou locataires de petits avions ainsi que les visiteurs qui ont recours aux services de petits transporteurs aériens commerciaux <sup>58</sup>».

Par l'appellation « appareils volants privés ou commerciaux », on désigne des appareils tels que les hydravions, les hélicoptères, les montgolfières, les planeurs ou les ultra légers. La définition d'aérotourisme inclut également tous sports et activités pratiqués dans les airs tels le parachutisme et le delta-plane.

Devant la popularité croissante de ce type d'excursion, la mission d'Aérotourisme Canada est de soutenir, par la concertation, le partenariat et la promotion, le développement de l'aérotourisme au pays et d'assurer la pérennité de ce produit touristique. La création de partenariat locaux, régionaux et nationaux, notamment avec le MTQ, pourrait permettre le développement et la mise en marché de ce nouveau produit touristique.

### 7.3.2 Historique

En 1994, le gouvernement fédéral adopte une nouvelle stratégie nationale au niveau des transports aériens. Il exploite et soutient financièrement alors 28 aéroports sur le territoire québécois. La *Politique nationale des aéroports* <sup>59</sup> prévoit le retrait du soutien financier à l'exploitation pour 18 des 28 aéroports sous juridiction fédérale. Les aéroports régionaux de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or sont de ce nombre. Cette politique prévoit céder ces aéroports d'ici cinq ans, soit de 1995 à 2000<sup>60</sup>. Depuis l'entrée en vigueur de cette politique fédérale, l'aéroport de Rouyn-Noranda, notamment, a été cédé à la ville concernée, alors que celle de Val-d'Or est gérée par un organisme sans but lucratif, soit l'Aéroport régional de Val-d'Or (ARVO). Afin de mieux documenter l'aérotourisme, des études ont été réalisées par M. François Bédard, chercheur à la Chaire de Tourisme de l'Université du Québec à Montréal et professeur au Département des études urbaines et touristiques. Ces études démontrent, que plusieurs aéroports régionaux, dont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, possèdent les infrastructures requises pour desservir une clientèle de visiteurs et qu'ils sont situés dans des régions offrant de nombreux services et attraits touristiques.

---

58 Aérotourisme Canada, *Proposition de Club de Produits*, La Commission canadienne du tourisme, Québec, janvier 1998, p. 3.

59 Transports Canada, juillet 1994.

60 La propriété devant d'abord être offerte au gouvernement provincial puis aux municipalités et finalement, aux commissions aéroportuaires ou à l'entreprise privée.

Il est, actuellement, difficile de mesurer l'achalandage des petits aéronefs aux aéroports, Transports Canada, dans ses statistiques, ne fait pas de discrimination entre les avions privés et les autres appareils. De même, elles ne permettent pas de préciser le nombre de passagers voyageant à bord de ces appareils.

### 7.3.3 Caractéristiques aéroportuaires régionales

La desserte régionale en matière d'infrastructures aéroportuaires peut être qualifiée de bonne, tout le territoire est desservi et les services sont nombreux. Les tableaux 36 et 37 présentent les installations de l'Abitibi-Témiscamingue. Relativement aux aéroports publics, l'information recueillie concerne la localisation, la caractérisation des pistes et les équipements d'aide à la navigation. Pour les hydro-aérodromes répertoriés, la localisation des sites, le nom des exploitants et le statut des sites sont précisés.

**TABLEAU 36**

AÉROPORTS PUBLICS, RÉGION DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE EN 1998

Aéroport	Piste	Aide à la navigation	Remarques
<b>Amos Municipal</b>	5 000' X 100' asphalté	NDB Radiophare non-directionnel	Sans vol régulier Vente de carburant Quatre entreprises sur place
<b>La Sarre</b>	4 700' X 100' asphalté	NDB	Sans vol régulier Hélicoptères Abitibi établie sur le site Vente de carburant. Activité estivale surtout
<b>Rouyn-Noranda</b>	6 500' X 150' asphalté	NDB Loc-DME <sup>a</sup>	Services aériens réguliers : Air Alliance, Inter-Canadien, Air Montréal Propair établi sur le site École de pilotage : Aviation Rouyn-Noranda Vente de carburant
<b>Saint-Bruno-de-Guigues</b>	4 500' X 100'	NDB	Sans vol régulier. Entretien limité en hiver Vente de carburant
<b>Senneterre</b>	4 000' x 100' sable	-	Sans vol régulier Aucun entretien l'hiver Pas exploité régulièrement
<b>Val-d'Or</b>	10 000' X 200' asphalté	NDB VOR/ DME ILS <sup>b</sup>	Services aériens réguliers : Air Alliance, Inter-Canadien, Air Creebec, First Air. Transporteurs basés sur place : Air Creebec, Aviation Boréal et Héli-Forex (hélicoptères). Vente de carburant

a Loc-DME : Signifie aide électronique à l'approche (de non-précision) comprenant un radiophare d'alignement de piste (localizer) et un dispositif de mesure de la distance (DME ou distance measuring equipment).

b ILS : Signifie système d'aide à l'atterrissage aux instruments.

Source : Transports Canada, A.I.P. Canada et Ministère de la Défense nationale, Canada supplément de Vol, publié par Géomatique Canada, Ministère des Ressources naturelles, document mis à jour périodiquement, version utilisée : OGO \ Z 26 février 1998 jusqu'à 0901Z 23 avril 1998. Statistique Canada, Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, TP 577, Rapport annuel 1996.

**TABLEAU 37**

HYDRO - AERODROMES REPERTORIES<sup>a</sup>, REGION DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE, 1997

Localisation	Exploitant	Statut	Remarques
<b>Lac Berthelot</b> N 48-31-12 W 76-05-45	Gary Koch / Berthelot, Lake Lodge	Enregistré	-
<b>Lac Trevet</b> N 48-09-34 W 76-08-16	Pouvoirie Balbuzard, Sauvage inc.	Enregistré	-
<b>La Sarre</b> N 48-48 W 79-17	Propair	Enregistré	Autorisation requise au préalable
<b>Témiscamingue/Réservoir Kipawa</b> N 46-47 W 78-58	Air Kipawa inc.	Enregistré	-
<b>Val-d'Or/Hydrobase Piché-Dubuisson</b>	R. Létourneau, S. Hygo	Enregistré	Autorisation requise au préalable.

a Répertoire au supplément hydroaérodrome, Ministère des Ressources naturelles du Canada, en vigueur de 0901Z, 27 mars 1997 au 090.

NOTE : D'autres bases apparaissent sur la carte routière : Dorval Lodge près de la route 117 dans la réserve faunique La Vérendrye; au Lac Simon, près de la route 117 à la hauteur de Louvicourt; au Lac Senneterre; au Lac Beauchamp, près de l'aéroport d'Amos.

Les aéroports de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or ont annoncé leur intention de participer activement aux activités d'Aérotourisme Canada. L'aéroport d'Amos semble également très intéressée par le projet. Tourisme Abitibi-Témiscamingue et Aviation Rouyn-Noranda ont également démontré leur intérêt pour le développement de l'aérotourisme dans la région<sup>61</sup>.

Bien qu'un réel effort soit entrepris pour structurer la pratique de l'aérotourisme au Québec, il n'en demeure pas moins que cette pratique est actuellement individuelle et irrégulière. Pour favoriser le développement de l'aérotourisme, il serait opportun d'offrir aux visiteurs des séjours et des forfaits qui les inciteront à demeurer plus longtemps dans la région et à déborder de l'environnement aéroportuaire.

#### 7.4 L'utilisation du vélo en région

En comparaison à d'autres régions du Québec, les voies cyclables sont relativement peu nombreuses et peu développées en Abitibi-Témiscamingue. Elles ont pratiquement toutes été aménagées au cours des deux dernières années<sup>62</sup>. Plusieurs projets de voies cyclables sont planifiés au cours des prochaines années, tels que le démontrent les tableaux 38 et 39. Ces projets sont supportés en grande partie par un organisme sans but lucratif.

61 Informations reçues par écrit de M<sup>me</sup> Muriel St-Pierre, intervenante pour l'organisme *Aérotourisme Canada*, avril 1999.

62 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, *Plan de Transport de l'Abitibi-Témiscamingue, étude technique, Portrait de l'utilisation du vélo et de la sécurité des cyclistes*, janvier 1999, p. 13.

**TABLEAU 38**  
AMENAGEMENT EXISTANT

Localisation	Longueur du réseau actuel (km)				Total
	Piste	Bande	Chaussée désignée	Accotement asphalté	
Aménagements sur le réseau routier sous la gestion du MTQ (Largeur supérieur à 1,75 mètre)				63	
Aménagements sur le réseau routier sous la gestion du MTQ (largeur 1,75 mètre)				40	
Forêt récréative de Val-d'Or	14				
Parc linéaire <i>La ligne du Mocassin</i> au Témiscamingue	18				
Piste cyclable de la Ville d'Amos	7,8				
Réseau cyclable Ville de Rouyn-Noranda	11,2	5			
Piste cyclable de la Ville de Témiscaming	3,5				
Réseau cyclable Ville de Val-d'Or		6,6			
Voies cyclables à Évain (avenue Lafontaine, rue des Érables)		3,4			
<b>Total</b>	<b>54,5</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>103</b>	<b>154,5</b>

a Les distances sont approximatives.

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Informations transmises par les responsables de l'aménagement des MRC et de certaines villes; diverses études sur des projets de voies cyclables.

**TABLEAU 39**  
VOIES CYCLABLES PROJETÉES

Localisation	Longueur du réseau projeté (km)				Total
	Piste	Bande	Chaussée désignée	Accotement asphalté	
Aménagements sur le réseau routier sous la gestion du MTQ (Largeur supérieure à 1,75 mètre)				66	
Aménagements sur le réseau routier sous la gestion du MTQ (largeur de 1,75 mètre)				81	
Forêt récréative de Val-d'Or	10				
Parc linéaire <i>La ligne du Mocassin</i> au Témiscamingue	118				
Parc linéaire Rouyn-Noranda–Taschereau	69				
Projet de voie cyclable entre Sullivan et Val-d'Or	1,5				
Projet de voies cyclables en Abitibi-Ouest	24	11,7	42,6		
Projet La Sarre–La Reine–Ontario	25				
Réseau cyclable Ville de Rouyn-Noranda	3	16,4			
<b>Total</b>	<b>250,5</b>	<b>28,1</b>	<b>42,6</b>	<b>147</b>	<b>462,2</b>

a Les distances sont approximatives.

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Informations transmises par les responsables de l'aménagement des MRC et de certaines villes; diverses études sur des projets de voies cyclables.

Les tableaux 38 et 39 concernent uniquement les voies cyclables conçues pour la randonnée de type familiale. Ils excluent les nombreux sentiers informels de vélo de montagne retrouvés à plusieurs endroits, comme par exemple, ceux des collines Kekeko, du parc d'Aiguebelle ou des clubs de ski de fond.

La majorité des voies cyclables actuelles ou projetées présente un caractère essentiellement récréotouristique. Cette situation distingue la région de l'Abitibi-Témiscamingue de certaines autres régions où une proportion plus grande des voies cyclables sert à des fins utilitaires, comme par exemple, sur l'île de Montréal. De nombreux tronçons des pistes cyclables existantes ou projetées servent ou serviront à d'autres activités, tels que la motoneige, le véhicule tout-terrain, l'équitation ou le ski de fond.

Le vélo est maintenant considéré comme un mode de transport et une source de retombées économiques. L'apparition récente de projets cyclables en région amène les MRC à se doter d'orientation touchant les infrastructures cyclables situées sur leur territoire<sup>63</sup>.

Actuellement, aucune voie cyclable de la région n'est suffisamment importante pour attirer un nombre significatif de *touristes* et d'*excursionnistes*<sup>64</sup>. Toutefois, la réalisation des quelques projets en cours donne un nouvel élan à la pratique du vélo en région.

Le MTQ contribue au développement d'un réseau régional d'infrastructures cyclables de deux manières : par la mise en place de la partie régionale de la Route verte sur son réseau routier et en assistant le milieu dans la mise en place de d'autres infrastructures.

#### 7.4.1 La Route verte en région<sup>65</sup>

La Route verte est une initiative de Vélo Québec, réalisée avec la participation du gouvernement du Québec et de différents partenaires régionaux. Celle-ci consiste en un itinéraire cyclable de plus de 3 000 kilomètres reliant le Témiscamingue à la Gaspésie.

Compte tenu des particularités régionales et des différentes opportunités de réalisation, la Route verte pourra revêtir différentes formes. Par l'utilisation des emprises d'utilité publique, ex. : voies ferrées abandonnées, chemins de halage, emprises hydroélectriques, etc., le pavage d'accotements de routes existantes, et l'utilisant des routes rurales à faible débit de circulation et identifiées chaussées désignées.

Dans l'éventualité où l'aménagement de pistes en site propre (complètement à l'extérieur des emprises du réseau routier) n'était pas possible, faute d'espace disponible ou de coûts d'aménagement trop onéreux, la présence de d'autres activités

63 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, *Plan de Transport de l'Abitibi-Témiscamingue, étude technique, Portrait de l'utilisation du vélo et de la sécurité des cyclistes*, janvier 1999, p. 20.

64 Ibid., p. 23.

65 Vélo Québec, site Internet de Vélo Québec, [http://www.velo.qc.ca/route\\_verte/intro/index.htm](http://www.velo.qc.ca/route_verte/intro/index.htm), 1998.

de plein air pourraient permettre un usage mixte des sentiers (motoneige, véhicule tout-terrain et autres).

Afin de planifier, réaliser et gérer les aménagements, les comités régionaux de la Route verte et les organismes gestionnaires de territoire s'inspireront des paramètres techniques d'aménagement, de construction et de signalisation de sentiers cyclables généralement reconnus au Québec.

Pour la région, c'est l'Unité de loisirs et de sports de l'Abitibi-Témiscamingue, de concert avec le MTQ<sup>66</sup>, qui assument la coordination et le suivi du volet régional du projet de la Route verte et a été désigné par le milieu régional pour signer un protocole d'entente. Toutes les MRC participent à la définition du tracé régional de la Route verte<sup>67</sup>. Sur le plan interrégional, la Route verte établira un lien entre l'Abitibi-Témiscamingue et la région des Laurentides. Aucun autre lien n'est actuellement projeté vers l'Ontario, vers l'Outaouais ou vers le Nord-du-Québec.

## 7.5 Le train touristique

Dans la région, les services touristiques offerts par les compagnies ferroviaires sont peu nombreux. Une liaison entre Senneterre et Montréal est offerte aux visiteurs par la compagnie Via Rail. Ce service répond aux besoins d'une clientèle spécifique dont le but est d'accéder à des sites récréotouristiques. Par entente préalable et pour un montant forfaitaire, les passagers et leur équipement peuvent descendre du train suite à un arrêt en un point prédéterminé du trajet.

Plus directement lié au tourisme, le service « Timber train », ligne ferroviaire entre les municipalités de Matawa et Témiscaming, est offert durant la saison estivale seulement et est subventionné notamment par la compagnie forestière Tembec<sup>68</sup>. Pour ce service, le partenariat avec des entreprises et des organismes publics est essentiel.

L'utilisation d'infrastructures ferroviaires offrent diverses possibilités. La transformation des emprises ferroviaires désaffectées en voies cyclables ou pédestres en est un exemple, tout comme la réutilisation des gares à des fins de musée.

---

66 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, *Plan de Transport de l'Abitibi-Témiscamingue*, étude technique, *Portrait de l'utilisation du vélo et de la sécurité des cyclistes*, janvier 1999, p. 25.

67 Ibid., p. 19 - 20.

68 Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, *Plan de Transport de l'Abitibi-Témiscamingue*, étude technique, *Portrait de l'utilisation du vélo et de la sécurité des cyclistes*, mars 1999.

## 7.6 La fréquentation touristique

### 7.6.1 Enquêtes routières

À la lumière d'enquêtes routières (dites également origine-destination) effectuées en 1996 par le MTQ, il ressort que le tourisme et la pratique de loisirs génèrent une grande part des déplacements effectués en région durant l'été. La proportion de déplacements attribuables aux tourisme et loisir est plus importante aux portes de la région, soit la route 117 à la hauteur du secteur de Louvicourt ainsi que la route 101, à la frontière du Témiscamingue (Québec) et de l'Ontario. Cette dynamique laisse donc présager une circulation extrarégionale justifiée en partie par la pratique du tourisme et des loisirs.

**TABLEAU 40**

SYNTHÈSE DES ENQUÊTES ROUTIÈRES ORIGINE DESTINATION 1996

Poste de comptage	Proportion (%) attribuée aux tourisme et loisirs (rang du motif de déplacement)	Destination à l'intérieur de la région (redistribution et part des déplacements en %)
Route 117 (direction nord) à la hauteur du <i>hameau</i> de Louvicourt (halte routière de Villebon)	43,3 % (1)	MRC Abitibi (9,7 %); MRC Abitibi-Ouest (6,7 %); MRC Rouyn-Noranda (18,1 %); MRC Vallée-de-l'Or (53,7 %); Région Nord-du-Québec (7,0 %); Autres lieux (4,8 %).
Route 117 (direction sud) à la hauteur de la municipalité d'Arntfield (1 km à l'est du chemin Kanasuta)	39,2 % (2)	Ville de Rouyn-Noranda (69,1 %); Autres lieux de la MRC de Rouyn-Noranda (12,6 %); Autres lieux de la région (11,3 %); Autres lieux (7,0 %).
Route 101 (direction nord) à la hauteur de la municipalité de Témiscaming	33,9 % (2)	Municipalité de Kipawa (10,0 %); Municipalité de Témiscaming (77,8 %); Autres lieux de la MRC de Témiscamingue (8,0 %); Autres lieux (4,2 %);
Route 23670 (direction est) à la hauteur de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord	17,2 % (4)	Notre-Dame-du-Nord (51,1 %); Rouyn-Noranda (8,4 %); Ville-Marie (9,3 %); Autres lieux de la MRC de Témiscamingue (15,6 %); Autres lieux (15,6 %).

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Diagnostic « Mobilité des personnes - résultats des enquêtes routières », 1997, 95 pages.

La route 117, à la hauteur du secteur de Louvicourt, peut être considérée comme la véritable porte d'entrée de la région. De là, les voyageurs se répartissent et accèdent à différents lieux de la région. Les routes 117 et 101 constituent les principales artères de circulation des visiteurs dans la région. Il est à noter pour la route 101, que les visiteurs, une fois entrée dans la région, demeurent pour une bonne part aux environs de la municipalité de Témiscaming.

Le chemin de New Liskeard reliant la ville ontarienne de New Liskeard à la municipalité Notre-Dame-du-Nord, présente une aire d'influence principalement régionale, de Ville-Marie au sud jusqu'à Rouyn-Noranda au nord. Le tourisme et la pratique de loisirs occupent le 4<sup>e</sup> rang pour toute circulation en direction de l'est et le 2<sup>e</sup> rang pour toute circulation en direction ouest.

### 7.6.2 Statistiques sur la fréquentation touristique

En 1995, Tourisme Abitibi-Témiscamingue a mis au point un plan stratégique de développement touristique<sup>69</sup>. Ce plan mise sur le potentiel du patrimoine historique et sur la qualité du milieu naturel pour assurer la croissance de l'industrie touristique. Le tableau 41 montre la provenance des *touristes* ayant visité la région en 1993, 1995 et 1997.

**TABLEAU 41**  
PROVENANCE DES TOURISTES AYANT VISITÉ L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1993, 1995 ET 1997

Provenance	1993		1995		1997	
	000	%	000	%	000	%
<b>Québec</b>	420	95	354,6	95,7	315	79
<b>Autres provinces canadiennes</b>	n.d.		n.d.		55	14
<b>Etats-Unis</b>	22,5	5	16,1	4,3	21	5
<b>Autres pays</b>	n.d.		n.d.		9	2
<b>Total</b>	<b>442,5</b>	<b>100</b>	<b>370,7</b>	<b>100</b>	<b>399</b>	<b>100</b>

Sources : Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, *Stratégie de développement de l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Tome 1, 1995, p. 16-17.

Tourisme Québec, *Statistiques touristiques 1996*, Le tourisme au Québec, une réalité économique, Bibliothèque nationale du Québec, avril 1996, 88 pages.

Tourisme Québec, *Le tourisme au Québec en bref 1997*, site Internet <http://www.tourisme.gouv.qc.ca>.

Le nombre total de visiteurs a peu varié de 1993 à 1997. L'Abitibi-Témiscamingue reçoit principalement la visite de parents ou d'amis. La région n'attire que 2,7 % des *visites-régions* des québécois et 2,1 % des *visites-régions* des voyageurs de toute provenance. Bien que le bilan statistique de 1998 ne soit pas encore disponible, la fréquentation accrue des bureaux d'information touristique de la région durant l'été 1998 permet de croire à une augmentation significative des *touristes*.

69 Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, *Stratégie de développement de l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Tome 1, décembre 1995, 126 pages.

Les *touristes* américains constituent, en importance, le second groupe le plus important de visiteurs de l'Abitibi-Témiscamingue. L'intérêt de ces visiteurs se porte principalement sur les activités de chasse et de pêche. Quelques pourvoires de la région ont une clientèle essentiellement américaine. L'hébergement de type chalet constitue le moyen d'hébergement le plus recherché<sup>70</sup>.

### 7.6.3 Le profil socio-économique des visiteurs

Des études ont permis d'établir le profil socio-économique des Québécois<sup>71</sup> visitant la région :

- ils proviennent principalement de l'Abitibi-Témiscamingue (45,7 %), de la région métropolitaine de Montréal (29,7 %) et de la Montérégie (16,0 %);
- 43,0 % d'entre eux sont âgés de 35 à 44 ans;
- en majorité, ils ont complété leurs études postsecondaires;
- en majorité, ils disposent d'un revenu annuel compris dans la tranche des 40 000 \$ à 50 000 \$;
- ils voyagent en automobile (91,0 %);
- ils voyagent d'abord pour visiter des parents et amis (56,3 %) et pour l'agrément (20,1 %); seulement 9,0 % d'entre eux voyagent pour les affaires;
- ils voyagent seuls (39,7 %), deux adultes avec enfants (31,3 %) ou deux adultes seulement (19,6 %);
- ils résident chez des parents et amis (71,3 %), en hébergement commercial (26,1 %), surtout en camping, en motel ou hôtel;
- ils pratiquent les activités suivantes : Visite de parents ou d'amis (72,7 %), magasinage (22,0 %), souper dans de bons restaurants (12,7 %), activités sportives et de plein air (19,1 %);
- 34,0 % des voyages ont été réalisés entre juillet et septembre;
- 60,0 % des voyages ont pris place au cours d'une fin de semaine seulement. Pour 72,0 % des répondants, la durée du voyage n'a pas dépassé trois nuitées;
- les visiteurs ont dépensé en moyenne 137 \$ par personnes pour leur séjour.

## 7.7 Les dépenses touristiques régionales

Au cours de leurs déplacements, les visiteurs effectuent des dépenses de transport, d'hébergement, de restauration, de loisirs, etc. Les retombées économiques directes et indirectes du tourisme peuvent donc être considérables et demeurent intéressantes pour la région réceptrice.

Le tableau 42 présente les dépenses touristiques effectuées pour les années 1993, 1995 et 1997.

70 Tourisme Québec, Statistiques touristiques 1995, Le touristes américains au Québec, 1990 à 1994, Bibliothèque nationale du Québec, novembre 1995, p. 132.

71 Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, *Stratégie de développement de l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Tome 1, décembre 1995, p. 19.

**TABLEAU 42**

DEPENSES EFFECTUEES PAR LES TOURISTES EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1993, 1995 ET 1997

Provenance	1993		1995		1997	
	(000 000 \$)	%	(000 000 \$)	%	(000 000 \$)	%
<b>Québec</b>	60,1	88	46,0	91	54	77
<b>Autres provinces canadiennes</b>	n.d.		n.d.		6	8,5
<b>Etats-Unis</b>	8,0	12	4,8	9	6	8,5
<b>Autres pays</b>	n.d.		n.d.		4	6
<b>Total</b>	<b>68,1</b>	<b>100</b>	<b>50,8</b>	<b>100</b>	<b>70</b>	<b>100</b>

Sources : Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, *Stratégie de développement de l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Tome 1, 1995, p. 16-17.

Tourisme Québec, *Statistiques touristiques 1996*, Le tourisme au Québec, une réalité économique, Bibliothèque nationale du Québec, avril 1996, 88 pages.

Tourisme Québec, *Le tourisme au Québec en bref 1997*, site Internet : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca>.

Considérant les chiffres de fréquentation de 1997, la dépense moyenne de transport est de 175 \$/visite. Logiquement, les *touristes* québécois dépensent un peu moins (171 \$/visite) que les *touristes* américains (285 \$/visite) et que ceux de pays plus éloignés (444 \$/visite). Les coûts de transport sont responsables en bonne partie de cet écart dans les dépenses.

## 7.8 L'emploi dans le secteur touristique<sup>72</sup>

L'industrie du tourisme est une activité importante du secteur tertiaire en région. Une bonne part des emplois relatifs au tourisme se localisent dans les domaines de l'hébergement et de la restauration. Plusieurs emplois de l'industrie touristique sont saisonniers et demandent peu de formation. Comme la majorité des entreprises touristiques sont privées, il est difficile d'obtenir des statistiques précises et variées témoignant de la dynamique des emplois. En 1990, l'industrie employait quelque 4 810 personnes<sup>73</sup>, soit près de 7,0 % de l'ensemble des personnes actives de la région.

## 7.9 Signalisation touristique

La signalisation routière des équipements touristiques publics et privés peut être effectuée, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'emprise de la route sous la responsabilité du MTQ. À l'intérieur de l'emprise, l'admissibilité d'une signalisation est établie par Tourisme Québec. Chaque année, Tourisme Québec en collaboration avec les associations touristiques régionales, détermine sur la base de critères la liste des types d'équipements admissibles.

72 Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, *Stratégie de développement de l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Tome 1, décembre 1995, p. 26.

73 Ibid., p. 26.

L'installation des panneaux est sous la responsabilité de la Société québécoise de promotion touristique et s'effectue selon les normes du MTQ.

Lorsque la signalisation prend place à l'extérieur de l'emprise de la route, elle est régie par la *Loi sur la publicité le long de la route*<sup>74</sup> dont l'application est sous la responsabilité du MTQ. La signalisation est autorisée par la délivrance d'un permis et en cas de non-conformité, un constat d'infraction peut être délivré par le Ministère.

Par ailleurs, le MTQ procède actuellement à la révision de la signalisation routière dans le but d'adopter un Plan global de signalisation de destination. L'application de ce plan facilitera davantage la circulation des usagers de la route et, d'un point de vue touristique, contribuera à mieux orienter les visiteurs.

### **7.10 Les grandes caractéristiques du domaine touristique et son rôle dans le système de transport**

L'Abitibi-Témiscamingue est une jeune région touristique comparativement à plusieurs autres au Québec. Elle est également éloignée des grands centres urbains québécois tels que Montréal et Québec, ce qui ne la favorise pas pour l'accessibilité. Historiquement, le développement économique régional a reposé sur l'exploitation des ressources naturelles minières, forestières et agricoles. L'intérêt pour le développement du tourisme est apparu véritablement, il y a une vingtaine d'années.

Bien que l'offre touristique régionale soit encore à se parfaire, elle est actuellement diversifiée tant du point de vue des sites que des activités. L'Abitibi-Témiscamingue possède une desserte touristique régionale répartie sur l'ensemble de son territoire. Toutefois, les principaux centres urbains de la région offrent davantage de sites et d'activités touristiques. Par ailleurs, les acteurs régionaux se montrent particulièrement réceptifs aux nouveaux développements touristiques tels l'aérotourisme, la Route verte et le train touristique.

Malgré l'étendue du territoire, le réseau routier témiscabibien couvre l'ensemble de la région, permettant ainsi, d'accéder aisément aux diverses municipalités de la région et par conséquent, aux différentes activités et attraits touristiques. Bon nombre d'usagers de la route effectuent de longs transits afin d'atteindre les sites touristiques recherchés. En période estivale surtout, une certaine mixité des usagers de la route est observée, les véhicules de promenade et les véhicules de camping-caravaning côtoyant les véhicules lourds. Ce qui aura pour effet d'accentuer les risques de collisions entre eux, et par conséquent, l'insécurité générale des usagers de la route. Sur les chemins forestiers et les routes d'accès aux ressources, permettant d'atteindre plusieurs pourvoies, cette problématique est encore plus préoccupante.

---

74 *Loi sur la publicité le long de la route*, L.R.Q., c. P-44.

## 8.0 CONCLUSION

Le développement de l'Abitibi-Témiscamingue a été et demeure étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles du territoire : sols, forêts et gisements miniers principalement. Cette réalité se reflète dans l'évolution de la population, dans l'occupation du sol, de même que dans les échanges que la région entretient avec les régions voisines, le reste du Québec, les autres provinces canadiennes ou ailleurs dans le monde. La circulation des personnes et des marchandises est fortement conditionnée par cette situation.

La population de l'Abitibi-Témiscamingue se concentre principalement dans des agglomérations urbaines et des localités de tailles moyennes et petites. La carte routière de la région montre un large quadrillage de routes formant un réseau distinctif dont les nœuds les plus importants sont les chefs-lieux des MRC. Ce réseau est raccordé aux autres régions du Québec et de l'Ontario par quatre routes nationales 101, 109, 113 et 117. Le réseau ferroviaire, quant à lui, s'est développé principalement suivant l'axe est-ouest et dessert surtout les villes possédant des industries sollicitant le transport par train.

L'étude sur la délivrance des permis de nouvelles constructions révèle que les centres urbains attirent davantage et ont tendance à s'étaler vers les périphéries. De façon générale, la trame urbaine s'étire et les distances sont de plus en plus grandes. Dans de telles conditions, la desserte de services de transport collectif s'avère plus problématique et difficile à rentabiliser.

Les grandes industries de la région exploitent les ressources naturelles. Les sites d'exploitation, sauf pour l'agriculture, se situent souvent à une certaine distance des lieux d'habitation, ce qui entraîne nécessairement un déplacement de la main-d'œuvre. Ces industries génèrent également beaucoup de circulation de véhicules lourds. Le transport de la matière première, considérable en volume, occasionne de nombreux mouvements de véhicules et se concentre davantage à l'intérieur de la région. Le transport de la marchandise de première transformation s'effectue vers les marchés extérieurs de la région et nécessite un peu moins de mouvements. La concentration, autour d'un site d'exploitation et de transformation, de la circulation de véhicules lourds, même temporaire, occasionne une détérioration accélérée des infrastructures routières. Toutes les routes du réseau routier sont sollicitées. L'importance du réseau de chemins d'accès est caractéristique des zones d'exploitation de ressources.

Même si beaucoup de chemins d'accès sont abandonnés à la fin de l'exploitation, plusieurs sont maintenus et partagés par d'autres usagers (pourvoirie, chasse, pêche, VTT, motoneige et autres loisirs).

Dans toutes les industries du secteur primaire, la taille des équipements mécaniques utilisés semble devenir de plus en plus imposante. Comme le prix des équipements s'avère aussi en hausse, les entreprises choisissent souvent de limiter leur acquisition, même si leur utilisation entraîne un nombre plus élevé de déplacements de leur équipement. En agriculture, il est fréquent de partager l'achat d'un appareil et son utilisation ou de le louer à un propriétaire qui en a fait l'acquisition. Cet état de fait a évidemment des répercussions sur la délivrance de permis spéciaux de transport de marchandises hors norme, de même que sur la dimension des accès routiers et chemins d'accès aux ressources.

Le développement économique de la région demeure, par la dominance du secteur primaire, largement subordonné aux lois du marché international et à la valeur des matières premières sur ce marché. À titre d'exemple, une hausse notable du prix des métaux sur le marché international entraîne inévitablement une effervescence de l'industrie minière, les projets d'exploration et d'exploitation se multiplient alors. Ces activités ne sont pas sans effets sur le transport lourd, la fréquentation et l'état des routes.

Plusieurs éléments du potentiel de l'Abitibi-Témiscamingue en matière de développement économique demeurent encore méconnus ou sous-exploités. Certaines ressources naturelles attendent toujours une mise en valeur ou une reprise de l'exploitation, c'est le cas notamment de types particuliers de gisements miniers, des terres arables abandonnées ou de la sphaigne des tourbières de la région. Des études actuellement en cours et portant sur la culture du lin et du chanvre annoncent déjà un rendement de production très intéressant. Les grands espaces de la région sont également un terrain propice pour un tourisme d'aventure en pleine émergence.

Par ailleurs, l'abondance des ressources et la faiblesse du secteur secondaire dans la région suggèrent que le développement d'industries de seconde transformation serait une voie à privilégier. Si ce secteur de l'économie connaissait un développement d'envergure, le volume, le type et les destinations de marchandises s'en trouveraient certainement modifiés.

## **LEXIQUE**

### **Balance commerciale**

Comparaison entre les importations et les exportations d'un pays donné.

### **Claim**

Droit minier qui donne à son titulaire le privilège de rechercher de façon exclusive toutes substances minérales du sous-sol.

### **Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier**

Contrat signé entre le gouvernement du Québec et un industriel forestier, appelé *bénéficiaire de CAAF*. Il couvre une période de 25 ans. L'industriel voit son CAAF prolongé tous les 5 ans, s'il a respecté toutes les exigences qui y sont inscrites.

### **Dépenses d'exploration au chantier**

Ces dépenses regroupent les sommes engagées pour la recherche de nouveaux gisements dans les chantiers productifs ou en cours d'aménagement en vue d'une exploitation. Cette recherche se traduit principalement par des travaux de forage au diamant, de géologie, de géochimie, de géophysique, de tranchées et autres travaux d'exploration de surface et souterraine. De plus, les frais d'administration associés à ces travaux sont comptabilisés dans ces dépenses.

### **Dépenses d'exploration hors chantier**

Ces dépenses comprennent les sommes engagées pour la recherche de nouveaux gisements en dehors des chantiers productifs ou en cours d'aménagement. Elles regroupent principalement les dépenses affectées aux travaux de décapage, de coupe de ligne, de jalonnement, de tranchées, de forage au diamant, de géologie, de géochimie, de géophysique (au sol ou aéroportée), de fonçage de puits d'exploration et à tout autre travail d'exploration de surface et souterraine. Les frais d'administration associés à ces travaux sont aussi inclus.

### **Dépenses d'immobilisations**

Le premier groupe comprend les dépenses pour la construction et l'acquisition de bâtiments neufs et autres ouvrages de surface et souterrains et qui ne sont pas incluses dans les dépenses de mise en valeur. Il inclut aussi la construction de bâtiments et tous les travaux de génie tels routes, systèmes de gestion des résidus, constructions maritimes (quai, jetée, mur de soutènement), etc. Les frais capitalisés tels que les honoraires d'ingénieurs, de notaires, d'avocats et d'architectes ainsi que la valeur des immobilisations mises en place par la propre main-d'œuvre des

entreprises sont inclus dans ce groupe; le prix d'achat du terrain et le coût des logements résidentiels sont cependant exclus.

Le deuxième groupe comprend les dépenses pour l'acquisition de matériels et d'équipements neufs (et usagés s'ils sont importés), incluant l'achat de camions et de tout autre matériel mobile, de mobilier de bureau, de matériel de terrassement et de manutention ainsi que de tout autre machine et équipement si ces dépenses ne sont pas déjà déclarées au titre des travaux d'exploration et de mise en valeur.

### **Dépenses de mise en valeur**

Ces dépenses comprennent les frais de délimitation et de préparation d'un gisement découvert sur un chantier productif ou en cours d'aménagement en vue de son exploitation. Elles regroupent les frais de décapage, de fonçage de puits, de construction de travers-bancs, de galeries, de rampes et de remontées, des travaux de forage au diamant, de hissage et de ventilation ainsi que les frais reliés à la surveillance générale des travaux. Sont aussi inclus les frais d'administration associés à ces travaux.

### **Dépenses de réparations**

Représentent les dépenses non capitalisées engagées pour maintenir l'efficacité opérationnelle du stock existant de biens durables (des installations et de l'actif). Lorsque les frais de réparations sont suffisamment élevés pour prolonger la vie utile de ces biens, pour accroître leur capacité ou leur productivité, ils sont considérés comme des dépenses en immobilisations au titre de construction ou de machines et d'équipement.

### **Emplois induits**

Emplois découlant des activités du domaine concerné. Par exemple, les emplois liés au reboisement sont des emplois induits de l'industrie forestière.

### **Excursionniste**

Visiteur qui se déplace pour une durée de moins de 24 heures et qui n'utilise pas d'infrastructures d'hébergement collectif ou privé.

### **Expédition minérale**

Quantités vendues, expédiées ou utilisées et non nécessairement aux quantités extraites ou traitées au cours de l'année.

**Hameau**

Regroupement isolé de quelques maisons, en milieu rural.

**Lot épars**

Lot ou ensemble de lots publics situés à l'intérieur du territoire municipal et d'une superficie maximale de 400 hectares.

**Meunerie**

Industrie de la fabrication des farines.

**Panneau gauffré**

Panneau fait de brins de scie collés ensemble sous pression.

**Population occupée**

Population de 15 ans et plus qui est occupée (travail, étude ou autre).

**Possibilité annuelle de coupe**

Se définit par la possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu calculé pour les forêts publiques productives (territoires couverts par les CAAF et les réserves forestières, au 31 mars 1995) ainsi que les petites et grandes propriétés privées. Les volumes ont été répartis au prorata de la superficie des aires communes et des réserves forestières incluses dans la région.

**Terrain forestier productif**

Terrain où l'on peut exploiter la forêt.

**Touriste**

Visiteur dont le séjour a duré plus de 24 heures (une nuit ou plus) et qui a utilisé de l'hébergement commercial (hôtel, motel, camping, etc.) ou de l'hébergement privé (résidence de parents ou d'amis, chalet privé).

**Valeur-ajoutée**

Différence entre le valeur de la production et la valeur des consommations intermédiaires nécessitées par cette production.

**Visites-régions**

Unités attribuées au lieu de destination dans le cas de voyages du même jour ou réparties en fonction du nombre de nuits passées dans chacune des régions géographiques (l'une des 19 régions touristiques ou la province de Québec) dans le cas de voyages d'une nuit ou plus.

**Volume marchand brut**

Volume ligneux du tronc et des branches de 9 cm et plus fin au bout.

**Zone d'inventaire extensif**

Écosystème forestier fragile où toute récolte de matière ligneuse est proscrite.

**Zone d'inventaire intensif**

Territoire où les forêts sont aménageables conformément au principe du rendement soutenu, sur un horizon de 120 ans.

## BIBLIOGRAPHIE

Aérotourisme Canada, Canada, *Proposition de Club de Produits, La Commission canadienne du tourisme*, Sainte Foy, Québec, janvier 1998, 84 pages et annexes.

Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, *Stratégie de développement de l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Tome 1, décembre 1995.

Boileau, Gilles et Dumont, Monique, *L'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, 237 pages.

Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. *Entente spécifique sur la mise en valeur des lots intramunicipaux en Abitibi-Témiscamingue*, 28 juin 1994.

Emploi-Québec, Recensement de 1996, Profils régionaux, document de travail.

Fédération des pourvoyeurs du Québec, *Statistiques pour l'ensemble de la région*, 1997.

Gourd, Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, 1992, 96 pages.

Gourd, Benoît-Beaudry, dir., *L'Abitibi-Témiscamingue : Contrastes*, 2<sup>e</sup> Édition, Groupe de communication PAT, Rouyn-Noranda, 1994, 96 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de l'analyse et de l'information économique, *Profil des exploitations agricoles, édition 1995*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1997, 104 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire*, volets statistiques, 1994, 123 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec*, volets statistiques, 1996, 60 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de l'analyse et de l'information économique, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire volet, estimations statistiques 1994*, Québec, automne 1995, 123 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Liste des entreprises manufacturières du secteur forestier*, 1998.

Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Compilation des unités de gestion, données de consommation et production forestière*, 1997.

Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, Direction des relations publiques, *Ressource et industrie forestières - Portrait statistique*, Édition 1996, Charlesbourg, 142 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Service de la recherche en économie minérale, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec*, Charlesbourg, 1997, 90 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Secteurs des mines, Service de la recherche en économie minérale. *Production et investissements de l'industrie minière du Québec, Statistiques 1996*, Québec, avril 1997, 58 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Service de la recherche en économie minérale, *L'industrie minière du Québec - Bilan et faits saillants de 1997*, Charlesbourg, 1998, 11 pages.

Gouvernement du Québec, Statistiques économiques, *Statistiques manufacturières régionales*, Édition 1996.

Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, *Transport du bois en longueur en Abitibi, Systèmes de Transports*, 1990, 61 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, *Diagnostic « Mobilité des personnes - résultats des enquêtes routières »*, 1997.

Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, *Recueil 1995, Données sur la circulation par numéro de route, de tronçon et de section*, 1997, 254 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, *Haltes routières sur réseau ministère des Transports*, août 1998.

Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, *Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue, étude technique, Portrait de l'utilisation du vélo et de la sécurité des cyclistes, janvier 1999*, 46 pages et annexes.

Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, *Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue, étude technique, Le transport aérien*, 25 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Site Internet du Ministère des Transports, <http://www.mtq.gouv.qc.ca/reseau/structures/ponts-couverts>, août 1999.

Grenier, Marcel, et al., *L'industrie minérale du Québec 1996*, Charlesbourg, Direction des relations publiques, 1997, 119 pages.

Groupe TourneSol snc, L.B.Consultation et Ruel & Trahan Inc, *Étude sur les opportunités d'affaires en agro-alimentaire en Abitibi-Témiscamingue*, Québec, octobre 1997, 36 pages.

Paquin, Normand. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda, Collège du Nord-Ouest, 1979, 206 pages.

Paradis, Sylvain, et al. *L'industrie minière, un moteur de développement pour le Québec... et en Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda, Ressources, vol. 4, 23 avril 1997, 48 pages.

Service de l'aménagement. *Portrait sur les mines, les gravières et sablières, version définitive*, Rouyn-Noranda, MRC de Rouyn-Noranda, octobre 1997, 73 pages.

Société de l'assurance automobile du Québec, *Bilan routier et facteurs d'accidents des camions lourds*, Colloque sur le transport routier et la sécurité routière, 10 novembre 1994, 12 pages.

Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, *Plan régional de développement de la main-d'œuvre 1991-1997*, 1994.

Statistique Canada, (publications n<sup>os</sup> 65-003 et 65-006).

Statistique Canada, *Recensement du Canada 1986*.

Statistique Canada, *Recensement du Canada 1991*, profil B, sur disquettes.

Statistique Canada, *Recensement 1996*, logiciel E-Stat 98, disponible sur CD-Rom.

Tourisme Abitibi-Témiscamingue, *Guide touristique 1998/1999 - Abitibi-Témiscamingue*, 1998, 87 pages.

Tourisme Québec, Bureau de la statistique du Québec, Direction de la recherche et du développement, *Statistiques touristiques 1997, La fréquentation des terrains de camping du Québec, étés 1992 à 1996*, Bibliothèque nationale du Québec, juin 1997.

Tourisme Québec, Bureau de la statistique du Québec, Direction de la recherche et du développement, *Statistiques touristiques 1996, Le tourisme au Québec en 1994, une réalité économique*, Bibliothèque nationale du Québec, avril 1996, 88 pages.

Vélo Québec, Site Internet de Vélo Québec,  
[http://www.velo.qc.ca/route\\_verte/intro/index.htm](http://www.velo.qc.ca/route_verte/intro/index.htm), 1998.

Vincent, Odette, et al. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, coll. *Les Régions du Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, n<sup>o</sup> 7, 1995, 763 pages.

## **ANNEXE 1**

NOMBRE DE PERMIS DELIVRES ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS PAR  
MRC DE 1991-1996

**TABLEAU 1A**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC D'ABITIBI, DE 1991 À 1996

No	Municipalité	1991						1992						1993					
		res.	com.	indus.	insti.	Total	%	res.	com.	indus.	insti.	total	%	res.	com.	indus.	insti.	total	%
1	Amos	20	2	1	0	23	26,4	24	5	6	0	35	36,8	16	0	4	0	20	29,9
2	Barraute	1	1	0	0	2	2,3	3	0	0	0	3	3,2	1	0	0	1	2	3,0
3	Berry	1	0	0	0	1	1,1	6	0	0	0	6	6,3	2	0	0	0	2	3,0
4	Champneuf	0	0	0	0	0	0,0	0	0	2	0	2	2,1	0	0	0	0	0	0,0
5	La Corne	3	0	0	0	3	3,4	2	0	0	0	2	2,1	5	0	0	0	5	7,5
6	La Morandière	1	0	0	0	1	1,1	1	0	0	0	1	1,1	2	0	0	0	2	3,0
7	La Motte	2	0	0	0	2	2,3	5	0	0	0	5	5,3	2	0	0	0	2	3,0
8	Landrienne	4	0	0	0	4	4,6	4	0	0	1	5	5,3	4	0	1	0	5	7,5
9	Launay	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
10	Preissac	22	2	1	0	25	28,7	18	1	0	0	19	20,0	13	0	0	0	13	19,4
11	Rochebaucourt	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	1,5
12	St-Dominique-du-Rosaire	1	0	0	0	1	1,1	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	3,0
13	St-Félix-de-Dalquier	3	0	0	0	3	3,4	6	0	0	0	6	6,3	2	0	0	0	2	3,0
14	St-Marc-de-Figuery	1	0	0	0	1	1,1	1	0	0	0	1	1,1	0	0	0	0	0	0,0
15	St-Mathieu-d'Harricana	5	1	0	0	6	6,9	3	2	0	0	5	5,3	5	0	0	0	5	7,5
16	Ste-Gertrude-Manneville	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
17	Trécesson	9	0	0	0	9	10,3	4	1	0	0	5	5,3	6	0	0	0	6	9,0
18	T.N.O. Lac-Chicobi	6	0	0	0	6	6,9	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
19	T.N.O. Lac Despinassy	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
20	<b>MRC d'Abitibi</b>	<b>79</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>87</b>	<b>100,0</b>	<b>77</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>95</b>	<b>100,0</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>67</b>	<b>100,0</b>
	%	90,8	6,9	2,3	0,0	100,0		81,1	9,5	8,4	1,1	100,0		91,0	0,0	7,5	1,5	100,0	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1A (SUITE)**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC D'ABITIBI, DE 1991 À 1996

No	1994						1995						1996					Total		
	res.	com.	indus	insti.	total	%	Res.	com.	indus	insti.	total	%	res.	com.	indus	insti.	total	%	91-96	%
1	21	0	6	0	27	35,5	20	0	4	0	24	27,6	20	4	3	4	31	29,5	160	30,9
2	4	0	0	0	4	5,3	3	0	1	0	4	4,6	4	1	0	0	5	4,8	20	3,9
3	6	0	0	0	6	7,9	3	0	0	0	3	3,4	1	0	0	0	1	1,0	19	3,7
4	0	1	0	0	1	1,3	0	0	1	0	1	1,1	0	0	1	0	1	1,0	5	1,0
5	2	0	0	2	4	5,3	4	0	0	0	4	4,6	6	0	0	0	6	5,7	24	4,6
6	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	1,1	1	0	0	0	1	1,0	6	1,2
7	1	0	0	0	1	1,3	3	0	0	0	3	3,4	3	0	0	0	3	2,9	16	3,1
8	1	0	1	0	2	2,6	3	0	1	0	4	4,6	6	0	0	1	7	6,7	27	5,2
9	2	0	0	0	2	2,6	0	0	1	0	1	1,1	4	0	0	0	4	3,8	7	1,4
10	8	2	1	0	11	14,5	8	0	0	0	8	9,2	13	0	0	0	13	12,4	89	17,2
11	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	1,9	3	0,6
12	3	0	0	0	3	3,9	5	0	0	0	5	5,7	3	0	0	0	3	2,9	14	2,7
13	4	0	0	0	4	5,3	7	0	0	0	7	8,0	5	0	0	0	5	4,8	27	5,2
14	2	0	0	0	2	2,6	3	0	0	1	4	4,6	3	0	0	0	3	2,9	11	2,1
15	3	0	0	0	3	3,9	4	0	0	0	4	4,6	5	1	0	0	6	5,7	29	5,6
16	1	0	0	0	1	1,3	1	0	0	0	1	1,1	2	0	0	0	2	1,9	4	0,8
17	5	0	0	0	5	6,6	12	1	0	0	13	14,9	10	0	0	0	10	9,5	48	9,3
18	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	6	1,2
19	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	1,9	2	0,4
20	63	3	8	2	76	100,0	77	1	8	1	87	100,0	90	6	4	5	105	100,0	517	100,0
	82,9	3,9	10,5	2,6	100,0		88,5	1,1	9,2	1,1	100,0		85,7	5,7	3,8	4,8	100,0			

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1B**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST, DE 1991 À 1996

No	Municipalité	1991						1992						1993					
		res	com	indu	Insti	total	%	res	com	Indu	insti	total	%	res	com	indu	insti	total	%
1	Authier	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	2,3	0	0	0	0	0	0,0
2	Authier-Nord	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
3	Chazel	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	2,4
4	Clermont	2	0	0	0	2	3,3	3	0	0	0	3	6,8	1	0	0	0	1	2,4
5	Clerval	4	0	0	0	4	6,7	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	2,4
6	Colombourg	2	0	0	0	2	3,3	3	0	0	0	3	6,8	0	0	0	0	0	0,0
7	Duparquet	7	0	0	0	7	11,7	2	0	0	0	2	4,5	3	0	0	1	4	9,5
8	Dupuy	2	0	0	0	2	3,3	1	0	0	0	1	2,3	5	0	0	0	5	11,9
9	Gallichan	1	0	0	0	1	1,7	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	2,4
10	La Reine	0	1	0	0	1	1,7	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	2,4
11	La Sarre	13	1	0	0	14	23,3	10	0	0	0	10	22,7	8	1	0	0	9	21,4
12	Macamic, P	4	2	0	0	6	10,0	3	0	0	0	3	6,8	5	0	0	0	5	11,9
13	Macamic, V	2	0	0	0	2	3,3	0	0	0	0	0	0,0	4	0	0	0	4	9,5
14	Normétal	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	4,5	1	0	0	0	1	2,4
15	Palmarolle	7	1	0	1	9	15,0	5	0	0	0	5	11,4	2	0	0	0	2	4,8
16	Poularies	4	0	0	0	4	6,7	4	1	0	0	5	11,4	3	0	0	0	3	7,1
17	Rapide-Denseur	0	1	0	0	1	1,7	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	4,8
18	Roquemaure	1	0	0	0	1	1,7	1	0	0	0	1	2,3	0	0	0	0	0	0,0
19	St-Lambert Desmeloizes	1	0	0	0	1	1,7	1	0	0	0	1	2,3	0	0	0	0	0	0,0
20	Ste-Germaine-Boulé	1	0	0	1	2	3,3	4	0	0	0	4	9,1	0	0	0	0	0	0,0
21	Ste-Hélène de Mancebourg	1	0	0	0	1	1,7	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
22	Taschereau, SD	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	4,5	0	0	0	0	0	0,0
23	Taschereau, VL	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	2,3	2	0	0	0	2	4,8
24	Val-St-Gilles	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
25	T.N.O Languedoc	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
26	T.N.O St-Eugène de Chazel	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
27	<b>MRC d'Abitibi-Ouest</b>	<b>52</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>60</b>	<b>100,0</b>	<b>43</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	<b>100,0</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>42</b>	<b>100,0</b>
	%	86,7	10,0	0,0	3,3	100,0		97,7	2,3	0,0	0,0	100,0		95,2	2,4	0,0	2,4	100,0	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1B (SUITE)**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST, DE 1991 À 1996

No	1994						1995						1996						Total	
	res.	com	indu	insti	total	%	res	com	Indu	insti	total	%	res	com	indu	insti	total	%	91-96	%
1	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	1	0,3
2	0	0	0	0	0	0,0	1	1	1	0	3	4,5	0	0	0	0	0	0,0	3	0,9
3	1	0	0	0	1	2,2	3	0	0	0	3	4,5	0	0	0	0	0	0,0	5	1,5
4	3	0	0	0	3	6,7	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	2,4	11	3,2
5	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	5	1,5
6	4	0	0	0	4	8,9	2	0	0	0	2	3,0	5	0	0	0	5	6,0	16	4,7
7	1	0	0	0	1	2,2	4	0	0	0	4	6,0	4	0	0	0	4	4,8	22	6,5
8	2	0	0	0	2	4,4	5	0	0	0	5	7,5	6	0	0	0	6	7,2	21	6,2
9	0	0	0	0	0	0,0	4	0	0	0	4	6,0	4	0	0	0	4	4,8	10	2,9
10	0	0	0	0	0	0,0	1	0	1	0	2	3,0	0	0	2	0	2	2,4	6	1,8
11	20	0	2	0	22	48,9	13	3	0	2	18	26,9	29	1	1	0	31	37,3	104	30,5
12	1	0	0	0	1	2,2	3	1	0	0	4	6,0	2	1	0	0	3	3,6	22	6,5
13	3	0	0	1	4	8,9	3	0	0	0	3	4,5	0	0	0	0	0	0,0	13	3,8
14	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	1,5	1	0	0	0	1	1,2	5	1,5
15	3	0	0	0	3	6,7	5	0	0	0	5	7,5	8	0	0	0	8	9,6	32	9,4
16	2	1	0	0	3	6,7	2	0	0	0	2	3,0	2	0	0	0	2	2,4	19	5,6
17	0	0	0	0	0	0,0	3	0	0	0	3	4,5	3	0	0	0	3	3,6	9	2,6
18	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	1,5	3	0	0	0	3	3,6	6	1,8
19	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	2	0,6
20	0	0	0	0	0	0,0	2	0	1	0	3	4,5	2	0	0	0	2	2,4	11	3,2
21	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	3,0	0	0	0	0	0	0,0	3	0,9
22	1	0	0	0	1	2,2	1	0	0	0	1	1,5	3	0	0	0	3	3,6	7	2,1
23	0	0	0	0	0	0,0	0	1	0	0	1	1,5	2	0	0	0	2	2,4	6	1,8
24	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	2,4	2	0,6
25	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0,0
26	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0,0
27	41	1	2	1	45	100,0	56	6	3	2	67	100,0	78	2	3	0	83	100,0	341	100,0
	91,1	2,2	4,4	2,2	100,0		83,6	9,0	4,5	3,0	100,0		94,0	2,4	3,6	0,0	100,0			

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1C**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE ROUYN-NORANDA, DE 1991 À 1996

No	Municipalité	1991						1992						1993					
		rés	com	indu	insti	total	%	rés	com	indu	insti	total	%	rés	com	indu	insti	total	%
1	Arntfield	2	0	0	0	2	1,1	2	0	0	0	2	1,3	1	0	0	0	1	0,7
2	Beaudry	8	0	0	0	8	4,4	14	0	0	0	14	8,8	6	0	0	0	6	4,4
3	Bellecombe	5	1	0	0	6	3,3	1	0	0	0	1	0,6	2	1	0	0	3	2,2
4	Cadillac	4	1	0	0	5	2,7	3	2	0	0	5	3,1	1	2	0	0	3	2,2
5	Cléricy	3	0	0	0	3	1,6	2	0	0	0	2	1,3	4	0	0	0	4	3,0
6	Cloutier	1	0	0	0	1	0,5	4	0	0	0	4	2,5	1	0	0	0	1	0,7
7	D'Alembert	11	1	0	0	12	6,6	9	1	0	0	10	6,3	2	1	0	0	3	2,2
8	Destor	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	3	0	0	0	3	2,2
9	Évain	23	2	0	0	25	13,7	26	3	0	0	29	18,1	16	7	0	0	23	17,0
10	Granada	29	0	0	0	29	15,9	18	2	0	0	20	12,5	18	0	0	0	18	13,3
11	Lac Dufault	12	3	0	0	15	8,2	21	1	0	0	22	13,8	16	0	0	0	16	11,9
12	Mc Watters	17	1	0	0	18	9,9	13	4	0	0	17	10,6	14	4	0	0	18	13,3
13	Montbeillard	3	2	0	0	5	2,7	7	1	0	0	8	5,0	6	0	0	0	6	4,4
14	Mont-Brun	3	0	0	0	3	1,6	1	1	0	0	2	1,3	2	0	0	0	2	1,5
15	Rollet	2	1	0	0	3	1,6	0	0	0	0	0	0,0	7	0	0	0	7	5,2
16	Rouyn-Noranda	41	4	2	0	47	25,8	21	1	0	2	24	15,0	19	2	0	0	21	15,6
17	<b>MRC Rouyn-Noranda</b>	<b>164</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>182</b>	<b>100,0</b>	<b>142</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>160</b>	<b>100,0</b>	<b>118</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>
	%	90,1	8,8	1,1	0,0	100,0		88,8	10,0	0,0	1,3	100,0		87,4	12,6	0,0	0,0	100,0	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1C (SUITE)**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE ROUYN-NORANDA, DE 1991 À 1996

No	1994						1995						1996						Total	
	rés	com	indu	insti	total	%	rés	com	indu	insti	total	%	rés	com	indu	insti	total	%	91-96	%
1	1	0	0	0	1	0,8	1	0	0	0	1	0,9	3	0	0	0	3	2,4	10	1,2
2	5	0	0	0	5	4,0	3	0	0	0	3	2,7	5	0	0	0	5	4,0	41	4,9
3	1	1	0	0	2	1,6	2	0	0	0	2	1,8	2	1	0	0	3	2,4	17	2,0
4	3	3	0	0	6	4,8	1	2	0	0	3	2,7	0	4	0	0	4	3,2	26	3,1
5	0	1	0	0	1	0,8	1	1	0	0	2	1,8	1	0	0	0	1	0,8	13	1,5
6	1	0	0	0	1	0,8	0	1	0	0	1	0,9	1	0	0	0	1	0,8	9	1,1
7	6	0	0	0	6	4,8	7	1	0	0	8	7,1	7	1	0	0	8	6,4	47	5,6
8	1	0	0	0	1	0,8	0	0	0	0	0	0,0	1	1	0	0	2	1,6	6	0,7
9	11	5	0	0	16	12,8	21	0	0	0	21	18,8	11	1	0	0	12	9,6	126	15,0
10	23	0	0	0	23	18,4	18	1	0	0	19	17,0	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	109	13,0
11	14	0	0	0	14	11,2	14	1	0	0	15	13,4	11	0	0	0	11	8,8	93	11,1
12	16	2	0	0	18	14,4	10	2	0	0	12	10,7	11	1	0	0	12	9,6	95	11,3
13	5	0	0	0	5	4,0	2	1	0	0	3	2,7	4	0	0	0	4	3,2	31	3,7
14	1	0	0	0	1	0,8	2	0	0	0	2	1,8	0	0	0	0	0	0,0	10	1,2
15	1	1	0	0	2	1,6	1	0	0	0	1	0,9	0	0	0	0	0	0,0	13	1,5
16	20	1	1	1	23	18,4	13	3	3	0	19	17,0	50	4	5	0	59	47,2	193	23,0
17	109	14	1	1	125	100,0	96	13	3	0	112	100,0	107	13	5	0	125	100,0	839	100,0
	87,2	11,2	0,8	0,8	100,0		85,7	11,6	2,7	0,0	100,0		85,6	10,4	4,0	0,0	100,0			

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, DATNQ, Service des Inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1D**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE, DE 1991 À 1996

no	Municipalité	1991						1992						1993					
		rés	com	indus	insti	total	%	rés	com	indu	insti	total	%	rés	com	indu	insti	total	%
1	Anglier	0	0	0	0	0	0,0	3	0	0	0	3	3,4	1	1	0	0	2	2,6
2	Béarn	2	0	0	0	2	1,9	3	0	0	0	3	3,4	2	0	0	0	2	2,6
3	Belleterre	0	1	0	0	1	0,9	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
4	Duhamel-Ouest	6	0	0	0	6	5,6	7	0	0	0	7	7,9	4	2	0	0	6	7,9
5	Fugèreville	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
6	Guérin	2	0	0	0	2	1,9	2	1	0	0	3	3,4	0	1	0	0	1	1,3
7	Kipawa	6	0	0	0	6	5,6	8	0	0	0	8	9,0	4	0	0	0	4	5,3
8	La force	1	0	0	0	1	0,9	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	1,3
9	Latulipe-et-Gaboury	1	1	0	0	2	1,9	3	0	0	0	3	3,4	1	0	0	0	1	1,3
10	Laverlochère	2	2	0	0	4	3,7	0	0	0	0	0	0,0	5	0	0	0	5	6,6
11	Lorrainville	1	0	0	0	1	0,9	6	0	0	0	6	6,7	8	0	0	0	8	10,5
12	Moffet	0	0	0	0	0	0,0	0	1	0	0	1	1,1	0	1	0	0	1	1,3
13	Nédelec	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	0	0	0	0	0	0,0
14	Notre-Dame-du-Nord	2	0	0	0	2	1,9	1	0	0	0	1	1,1	1	0	0	0	1	1,3
15	Rémigny	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
16	St-Bruno-de-Guigues	3	0	0	0	3	2,8	3	0	0	0	3	3,4	4	0	0	0	4	5,3
17	St-Édouard-de-Fabre	6	0	0	0	6	5,6	7	0	0	0	7	7,9	6	0	0	0	6	7,9
18	St-Eugène-de-Guigues	2	0	0	0	2	1,9	1	0	0	0	1	1,1	2	0	0	0	2	2,6
19	Témiscaming	41	3	2	1	47	43,9	16	1	0	1	18	20,2	7	2	1	1	11	14,5
20	Ville-Marie	16	5	1	0	22	20,6	19	5	1	0	25	28,1	16	4	1	0	21	27,6
21	<b>MRC Témiscamingue</b>	<b>91</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>107</b>	<b>100,0</b>	<b>79</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>89</b>	<b>100,0</b>	<b>62</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>76</b>	<b>100,0</b>
	%	85,0	11,2	2,8	0,9	100,0		88,8	9,0	1,1	1,1	100,0		81,6	14,5	2,6	1,3	100,0	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, DATNQ, Service des Inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1D (SUITE)**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE, DE 1991 À 1996

n°	1994						1995						1996						Total	
	rés	com	Indu	insti	total	%	rés	com	Indu	insti	total	%	rés	com	indu	insti	total	%	91-96	%
1	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	2,5	2	0	0	0	2	2,4	9	1,7
2	1	0	0	0	1	1,2	5	0	0	0	5	6,3	2	0	0	0	2	2,4	15	2,9
3	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	1	0,2
4	9	1	0	0	10	11,6	8	1	0	0	9	11,4	10	2	0	0	12	14,3	50	9,6
5	1	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	1	0,2
6	1	0	0	0	1	1,2	1	1	0	0	2	2,5	4	0	0	0	4	4,8	13	2,5
7	7	0	0	0	7	8,1	6	0	0	0	6	7,6	6	0	0	0	6	7,1	37	7,1
8	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	1,3	0	0	0	0	0	0,0	3	0,6
9	1	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	7	1,3
10	1	0	0	0	1	1,2	0	1	0	0	1	1,3	4	2	0	0	6	7,1	17	3,3
11	6	0	0	0	6	7,0	4	0	0	0	4	5,1	1	1	0	1	3	3,6	28	5,4
12	2	0	0	0	2	2,3	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	4	0,8
13	1	0	0	0	1	1,2	0	0	0	0	0	0,0	1	1	0	0	2	2,4	3	0,6
14	1	0	0	0	1	1,2	5	0	0	0	5	6,3	0	0	0	0	0	0,0	10	1,9
15	3	0	0	0	3	3,5	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	3	0,6
16	5	0	0	0	5	5,8	2	0	1	0	3	3,8	9	2	1	0	12	14,3	30	5,8
17	8	0	0	0	8	9,3	6	0	0	0	6	7,6	3	0	0	0	3	3,6	36	6,9
18	0	0	0	0	0	0,0	2	0	0	0	2	2,5	1	0	0	0	1	1,2	8	1,5
19	20	1	0	0	21	24,4	10	4	0	1	15	19,0	8	1	1	0	10	11,9	122	23,4
20	11	6	0	0	17	19,8	15	3	0	0	18	22,8	15	6	0	0	21	25,0	124	23,8
21	78	8	0	0	86	100,0	67	10	1	1	79	100,0	66	15	2	1	84	100,0	521	100,0
	90,7	9,3	0,0	0,0	100,0		84,8	12,7	1,3	1,3	100,0		78,6	17,9	2,4	1,2	100,0			

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des Inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1E**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE VALLÉE-DE-L'OR, DE 1991 À 1996

No	Municipalité	1991						1992						1993					
		rés.	com	Indu	Insti	total	%	Rési	com	Indu	Insti	total	%	rés.	com	Indu	insti	total	%
1	Belcourt	3	0	0	0	3	2,3	1	0	0	0	1	0,9	0	0	0	0	0	0,0
2	Dubuisson	15	0	0	0	15	11,4	16	0	0	1	17	14,7	13	0	0	0	13	11,5
3	Malartic	2	1	0	1	4	3,0	0	1	0	0	1	0,9	2	0	0	0	2	1,8
4	Rivière-Héva	8	0	0	0	8	6,1	8	0	0	0	8	6,9	4	0	0	0	4	3,5
5	Senneterre, P	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	5	0	0	0	5	4,3	5	1	0	0	6	5,3
6	Senneterre, V	2	4	1	0	7	5,3	1	0	0	0	1	0,9	0	2	0	0	2	1,8
7	Sullivan	25	1	1	0	27	20,5	19	2	0	0	21	18,1	17	1	2	0	20	17,7
8	Val-Senneville	15	0	0	0	15	11,4	19	0	0	0	19	16,4	11	0	0	0	11	9,7
9	Vassan	6	0	0	0	6	4,5	2	0	0	0	2	1,7	2	0	0	0	2	1,8
10	Val-d'Or	36	7	1	3	47	35,6	30	5	5	1	41	35,3	32	11	4	6	53	46,9
11	<b>MRC Vallée-de-l'Or</b>	<b>112</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>132</b>	<b>100,0</b>	<b>101</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>116</b>	<b>100,0</b>	<b>86</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>113</b>	<b>100,0</b>
	%	84,8	9,8	2,3	3,0	100,0		87,1	6,9	4,3	1,7	100,0		76,1	13,3	5,3	5,3	100,0	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des Inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

**TABLEAU 1E (SUITE)**

NOMBRE DE PERMIS DÉLIVRÉS ANNUELLEMENT POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE VALLÉE-DE-L'OR, DE 1991 À 1996

No	1994						1995						1996						Total	
	rés.	com	Indu	Insti	total	%	rés.	com	Indu	insti	total	%	rés.	com	Indu	insti	total	%	91-96	%
1	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0	1	0	0	0	1	0,5	5	0,6
2	32	2	0	0	34	19,4	18	0	0	0	18	12,2	19	4	0	1	24	12,3	121	13,8
3	1	0	0	0	1	0,6	2	1	0	0	3	2,0	8	2	0	0	10	5,1	21	2,4
4	6	0	0	0	6	3,4	7	0	0	0	7	4,8	4	0	0	0	4	2,1	37	4,2
5	4	0	0	0	4	2,3	9	0	0	0	9	6,1	10	0	0	0	10	5,1	34	3,9
6	1	2	0	0	3	1,7	4	0	0	0	4	2,7	3	0	2	0	5	2,6	22	2,5
7	28	3	0	0	31	17,7	27	3	0	0	30	20,4	42	1	0	0	43	22,1	172	19,6
8	18	0	0	0	18	10,3	17	0	0	0	17	11,6	21	1	0	0	22	11,3	102	11,6
9	2	0	0	1	3	1,7	1	0	0	0	1	0,7	7	1	0	0	8	4,1	22	2,5
10	59	4	10	2	75	42,9	48	4	5	1	58	39,5	56	6	6	0	68	34,9	342	39,0
11	151	11	10	3	175	100,0	133	8	5	1	147	100,0	171	15	8	1	195	100,0	878	100,0
	86,3	6,3	5,7	1,7	100,0		90,5	5,4	3,4	0,7	100,0		87,7	7,7	4,1	0,5	100,0			

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Service des Inventaires et plan, compilation interne 1998 effectuée à partir des données fournies par les municipalités de la région.

## **ANNEXE 2**

MINES EN EXPLOITATION ET PRODUCTION DE SUBSTANCES METALLIQUES PAR DISTRICT MINIER  
1997

**TABLEAU 2A**
**MINES EN EXPLOITATION ET PRODUCTION DE SUBSTANCES MÉTALLIQUES DU DISTRICT MINIER DE ROUYN-NORANDA EN 1997**

Nom de la mine	Compagnie	Type de métaux	Production minerais usinés	Métal produit	Usinage du minerais	Nb emplois	Année(s) de production (nombre)
Bouchard-Hébert	Cambior	Métaux usuels	1 004 615 t à 1,57 g/t Au, 47,55 g/t Ag, 0,95 % Cu, 3,88 % Zn	804 kg Au, 18 056 kg Ag, 7868 t Cu, 32 140 t Zn	Mine Bouchard-Hébert	149	1995-19... (3)
Bousquet 2	Barrick Gold Corporation	Métaux précieux	604 750 t à 8,70 g/t Au, 13,7 g/t Ag, 0,61 % Cu	5 280 kg Au, 8 255 kg Ag, 3 652 t Cu	Usine East Malartic	320	1990-19... (8)
Donald J. LaRonde	Les Mines Agnico Eagle	Métaux précieux	712 641 t à 7,29 g/t Au, 23,99 g/t Ag, 0,73 % Cu, ,90 % Zn	4 908 kg Au, 9537 kg Ag <sup>a</sup>	Donald J. Laronde	297	1988-19... (10)
Doyon	Barrick Gold Corporation	Métaux précieux	1 251 912 t à 4,3 g/t Au, 1,3 g/t Ag	5 065,4 kg Au, 1494,2 kg Ag	Mine Doyon	455	1980-19... (18)
Francoeur	Mines Richmont	Métaux précieux	144 714 t à 6,23 g/t Au	901,7 kg Au	Usine Camflo	94	1988-19... (10)
Gallen	Noranda	Métaux usuels	108 315 t à 0,2 % Cu, 4,44 % Zn, 1,7 g/t Au, 41 g/t Ag	29,5 t Cu, 3 357 t Zn, 60,2 kg Au 1 063 kg Ag	Fonderie Horne	25	1953-59, 81-85,97 (13) Réouvert. en juillet 97
Mouska	Cambior	Métaux précieux	68 831 t à 13,66 g/t Au	937 kg Au	Usine Vézina	99	1991-19... (7)
Silidor	Battle Mountain Gold et Cambior	Métaux précieux	132 910 t à 4,76 g/t Au	633 kg Au	Fonderie Horne et Usine Yvan Vézina	15	1990-1997 (7) Fermée en août 97

a Le Zinc n'est pas récupéré.

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec*, Charlesbourg, Service de la recherche en économie minière, 1997, p. 78 à 82.

**TABLEAU 2B**

MINES EN EXPLOITATION ET PRODUCTION DE SUBSTANCES MÉTALLIQUES DU DISTRICT MINIER DE VAL-D'OR EN 1997

Nom de la mine	Compagnie	Type de métaux	Production minerais usinés	Métal produit	Usinage du minerais	Nb emplois	Année(s) de production (nombre)
Beaufor	Mines Aurizon Ltée	Métaux précieux	118 462 t à 7,92 g/t Au	927 kg Au	Usine Camflo	91	1996-19... (3)
Croinor	Goldust mines	Métaux précieux	N/d	166 kg Au	Usine Aurbel	N/d	1996-1997 (1)
Joubi	Mines Western Québec inc.	Métaux précieux	39 200 t à 4,94 g/t Au	185 kg Au	Usine Camflo, Usine Aurbel	40	1991-19... (7)
Kiena	Mines Mcwatters	Métaux précieux	631 000 t à 4,81 g/t Au	2 898 kg Au	Mine Kiena	196	1982-19... (16)
Louvicourt	Ressources Aur	Métaux usuels	1 574 615 t à 1,41 % Zn, 3,69 % Cu, 23,60 g/t Ag, 0,89 g/t Au	22 270 t Zn, 58 126 t Cu, 37 162 kg Ag, 1404 kg Au	Mine Louvicourt	284	1995-19... (3)
Sigma	Mines McWatters	Métaux précieux	231 820 t à 6,22 g/t Au	1 389 kg Au	Mine Sigma	243 incluant Sigma 2	1938-19... (60)
Sigma 2	Mines McWatters	Métaux précieux	519 574 à 2,47 g/t Au	1250 kg Au	Mine Sigma	243 incluant Sigma	1984-19... (14)

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec*, Charlesbourg, Service de la recherche en économie minière, 1997, p. 78 à 82.

## TABLEAU 2C

### MINES ACTIVES ET PRODUCTION DE SUBSTANCES MÉTALLIQUES POUR LA RÉGION NORD-DU-QUÉBEC EN 1997

Nom de la mine	Compagnie	Type de métaux	Production minerais usinés	Métal produit	Usinage du minerais	Nbr emplois	Année(s) de production (nombre)
Casa-Berardi E	TVX Gold et Golden Knight	Métaux précieux	948 t à 2,32 g/t Au	2,2 kg Au	Mine Casa-Berardi	315 (incluant mine Ouest)	1988-1997 (10) Fermeture 27 janv. 97
Casa-Berardi W	TVX Gold et Golden Knight	Métaux précieux	50 172 t à 6,43 g/t Au	322 kg Au	Mine Casa-Berardi	315 (incluant mine Est)	1989-19... (9) Fermeture temporaire
Géant Dormant	Cambior et Mines Aurizon	Métaux précieux	147 940 t à 10,78 g/t Au	1 540 kg Au	Géant Dormant	98	1989-19... (9)
Gonzague Langlois (Grevet)	Cambior	Métaux usuels	261 068 t à 6,36 % Zn, 0,36 % Cu, 29,08 g/t Ag, 0,14 g/t Au	15 382 t Zn, 709 t Cu, 2 828 kg Ag, 16 kg Au	Mines Gonzague Langlois	157	1996-1997 Reprise de la production en juillet 1997
Isle-Dieu	Noranda	Métaux usuels	309 346 t à 20,20 % Zn, 0,85 % Cu, 84,79 g/t Ag, 0,31 g/t Au	58 534 t Zn, 2 158 t Cu, 13 711 kg Ag, 35 kg Au	À la division Matagam i	Nd	1988-1997 (10) Fermée en novembre 1997
Norita-Est	Noranda	Métaux usuels	147 845 t à 7,66 % Zn, 0,93 % Cu, 38,58 g/t Ag, 0,66 g/t Au	10 350 t Zn, 1 168 t Cu, 2 564 kg Ag, 49 kg Au	À la division Matagam i	Nd	1975-1997 (22) Fermée en novembre 1997
Selbaie, Zone A-1	Métaux Billiton Canada	Métaux usuels	3 392 000 t à 0,634 g/t Au, 40,11 g/t Ag, 0,55 % Cu, 2,15 %	1 521 kg Au, 79 760 kg Ag, 15 041 t Cu, 60 640 t Zn	Mine Selbaie	340	1981-19... (17)

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec*, Charlesbourg, Service de la recherche en économie minière, 1997, p. 78 à 82.

## **ANNEXE 3**

SUPERFICIE PRODUCTIVE ET VOLUME MARCHAND BRUT DE LA FORET PROVINCIALE ET REGIONALE EN 1995 EN FONCTION DE LA NATURE DU TERRITOIRE ET DU TYPE D'ESSENCE

**TABLEAU 3A**

SUPERFICIE PRODUCTIVE ET VOLUME MARCHAND BRUT DE LA FORÊT PROVINCIALE ET RÉGIONALE EN 1995 EN FONCTION DE LA NATURE DU TERRITOIRE ET DU TYPE D'ESSENCE

Catégories	Province			Région		
	Superficie (km <sup>2</sup> )	Volume (000 m <sup>3</sup> )	Volume essence / Volume total (%)	Superficie (km <sup>2</sup> )	Volume (000 m <sup>3</sup> )	Volume Essence / Volume total (%)
<b>INVENTAIRE INTENSIF TOTAL - FORETS PRODUCTIVES QUEBECOISE</b>	<b>516 601</b>	<b>4 262 775</b>		<b>48 025</b>	<b>420 821</b>	
• Résineux	296 590	24 83 260	58,3	18 477	150 602	35,8
• Mélangés	94 845	976 007	22,9	14 083	149 921	35,6
• Feuillus	69 463	794 942	18,6	11 018	118 562	28,2
• En voie de régénération	55 703	8 566	0,2	4 447	1 736	0,4
<b>Forêts publiques productives québécoise</b>	<b>447 541</b>	<b>3 680 951</b>		<b>44 303</b>	<b>401 843</b>	
• Résineux	282 563	2 373 911	64,5	17 954	147 912	36,8
• Mélangés	72 978	770 110	20,9	13 389	144 851	36,0
• Feuillus	45 111	529 098	14,4	9 330	107 350	26,7
• En voie de régénération	46 889	7 832	0,2	3 630	1 730	0,4
<b>Petites forêts productives privées</b>	<b>54 942</b>	<b>462 427</b>		<b>3 594</b>	<b>18 046</b>	
• Résineux	8 121	61 193	13,2	443	2 161	12,0
• Mélangés	18 278	170 396	36,8	666	4 824	26,7
• Feuillus	21 432	230 346	49,8	1 671	11 055	61,3
• En voie de régénération	7 111	492	0,1	814	6	0,0

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Ressource et industrie forestières - Portrait statistique*, 1996, p. 29 - 32.

**TABLEAU 3A (SUITE)**

SUPERFICIE PRODUCTIVE ET VOLUME MARCHAND BRUT DE LA FORÊT PROVINCIALE ET RÉGIONALE EN 1995 EN FONCTION DE LA NATURE DU TERRITOIRE ET DU TYPE D'ESSENCE

Catégories	Province			Région		
	Superficie (km2)	Volume (000 m3)	Volume essence / Volume total (%)	Superficie (km2)	Volume (000 m3)	Volume Essence / Volume total (%)
<b>Grandes forêts productives privées</b>	<b>11 049</b>	<b>88167</b>		<b>111</b>	<b>818</b>	
• Résineux	4 675	36 782	41,7	79	522	63,8
• Mélangés	2 811	25 752	29,2	24	213	26,0
• Feuillus	2 125	25 418	28,8	7	83	10,1
• En voie de régénération	1 438	215	0,2%	1	0	0,0%
<b>Forêts publiques productives fédérales</b>	<b>3 070</b>	<b>31 228</b>		<b>16</b>	<b>115</b>	
• Résineux	1 231	11 374	36,4	1	8	7,0
• Mélangés	778	9 749	31,2	4	33	28,7
• Feuillus	795	10 079	32,3	10	74	64,3
• En voie de régénération	266	26	0,1	1	0	0,0

Source : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, *Ressource et industrie forestières - Portrait statistique*, 1996, p. 29 - 32.

## **ANNEXE 4**

DONNEES CONSOMMATION FORESTIERE 1996 AVEC CAAF PAR UNITE DE GESTION  
DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

**TABLEAU 4A**

DONNÉES CONSOMMATION FORESTIÈRE 1996 AVEC CAAF PAR UNITÉ DE GESTION D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Catégories de consommation	Unité	Unités de gestion							Total
		Témis-camingue (081)	Rouyn-Noranda (082)	Val-d'Or (083)	Mégiscane (084)	Lac-Abitibi (085)	Harricana (086)	Quévillon (087)	
<b>Essences résineuses</b>									
Bois ronds	TMA <sup>a</sup>	207 760	19 021	405 516	356 325	527 934	739 753	560 951	<b>2 817 260</b>
Copeaux	TMA	330 942							<b>330 942</b>
Sciures et rabotures	TMA								
<b>Total résineux</b>	<b>TMA</b>	<b>538 702</b>	<b>19 021</b>	<b>405 516</b>	<b>356 325</b>	<b>527 934</b>	<b>739 753</b>	<b>560 951</b>	<b>3 148 202</b>
<b>Essences feuillues</b>									
Bois rond	TMA	133 235	130	151 096	21 577	104 535			<b>410 573</b>
Copeaux	TMA	145 742							<b>145 742</b>
Sciures et rabotures	TMA								
<b>Total feuillues</b>	<b>TMA</b>	<b>278 977</b>	<b>130</b>	<b>151 096</b>	<b>21 577</b>	<b>104 535</b>			<b>556 315</b>
Total résineux et feuillus	TMA	817 679	19 151	556 612	377 902	632 469	739 753	560 951	3 704 517
<b>Nombre total d'usines (1996)</b>		<b>12</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>39</b>

a TMA : Tonne métrique anhydre

Source : Compilation - Unité de gestion, 1997.

**TABLEAU 4B**

DONNÉES PRODUCTION FORESTIÈRE 1996 AVEC CAAF PAR UNITÉ DE GESTION D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CATEGORIES PRODUCTION	DE	Unités de gestion							Total
		Témis- camingue (081)	Rouyn- Noranda (082)	Val-d'Or (083)	Mégiscane (084)	Lac- Abitibi (085)	Harricana (086)	Quévillon (087)	
<b>Essences résineuses</b>									
Bois de sciage	PMP (000)	102 362	7 874	197 375	193 515	280 413	381 455	284 599	<b>1 447 593</b>
Copeaux	TMA <sup>a</sup>	92 170	5 512	217 317	192 749	326 544	389 244	390 822	<b>1 614 358</b>
Sciures et rabotures	TMA	31 251	579	54 368	62 606	73 491	116 661	63 495	<b>402 451</b>
<b>Essences feuillues</b>									
Bois de sciage	PMP (000)	14 819	283		9 725	3			<b>24 830</b>
Copeaux	TMA	34 329	63		7 956				<b>42 348</b>
Sciures et rabotures	TMA	10 823	90		3 037				<b>13 950</b>
<b>Autres produits</b>									
Bois de mine	PMP (000)		886	445					<b>1 331</b>
Bois de plaçage lamellé	m <sup>3</sup>	16 575							<b>16 575</b>
Cœur de déroulage	TMA	1 823							<b>1 823</b>
Écorces	TMA	73 055	2 433	77 500	74 167	101 860	135 013	93 799	<b>557 827</b>
Écorces feuillues estimées	TMA	17 772	222	38 039	4 964	26 300			<b>87 297</b>
Écorces résineuses estimées	TMA	39 620	3 584	76 045	65 849	99 135	138 787	105 179	<b>528 199</b>
Éclisses de poteaux					1 500				<b>1 500</b>
Pâte CTMP destinées à la vente	TMA	148 619							<b>148 619</b>
Pâte CTMP totale	TMA	148 619							<b>148 619</b>
Pâte de sulfite (destinée à la vente)	TMA	123 183							<b>123 183</b>
Pâte de sulfite totale	TMA	123 183							<b>123 183</b>
Panneaux à lamelles orientées (OSB)	m <sup>3</sup>			236 529		164 200			<b>400 729</b>
Placage de bouleaux	m <sup>2</sup>	10 805 367							<b>10 805 367</b>
Placage d'érables	m <sup>2</sup>	4 427 737							<b>4 427 737</b>
Placage de pins	m <sup>2</sup>	306 867							<b>306 867</b>
Poteaux	Unité				20 833				<b>20 833</b>

a TMA : Tonne métrique anhydre.

Source : Compilation - Unité de gestion, 1997.

**TABLEAU 4B (SUITE)****DONNÉES PRODUCTION FORESTIÈRE 1996 AVEC CAAF PAR UNITÉ DE GESTION D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Catégories de production	Unités de gestion								
	Témiscamingue (081)	Rouyn-Noranda (082)	Val-d'Or (083)	Mégiscane (084)	Lac-Abitibi (085)	Harricana (086)	Quévillon (087)	Total	
Rabotures résineuses estimées	TMA <sup>a</sup>	14 331	1 219	27 694	27 092	39 257	53 405	39 843	<b>202 841</b>
Résidus de bois	TMA			1 932					<b>1 932</b>
Sciures feuillues estimées	TMA	6 668	150		4 376	1			<b>11 195</b>
Sciures résineuses estimées	TMA	21 496	1 830	41 543	40 639	58 886	80 107	59 766	<b>304 267</b>
Nombre total d'usine (1996)		12	5	4	4	5	7	2	<b>39</b>

a TMA Tonne métrique anhydre.

Source : Compilation - Unité de gestion, 1997.

**TABLEAU 4C**

DONNÉES CONSOMMATION FORESTIÈRE 1996 SANS CAAF PAR UNITÉ DE GESTION D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Catégories de consommation	Unités de gestion				Total
	Témiscamingue (081)	Val-d'Or (083)	Harricana (086)	Quévillon (087)	
<b><i>Essences résineuses</i></b>					
Bois ronds	TMA <sup>a</sup>	973	18	814	1 805
Copeaux	TMA			172 814	675 844
Sciures et rabotures	TMA		232 394		232 394
<b>Total résineux</b>	<b>TMA</b>	<b>973</b>	<b>232 412</b>	<b>173 628</b>	<b>503 030</b>
<b><i>Essences feuillues</i></b>					
Bois rond	TMA	7	20	96	123
Copeaux	TMA				
Sciures et rabotures	TMA				
<b>Total feuillues</b>	<b>TMA</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>96</b>	<b>123</b>
<b>Total résineux et feuillus</b>	<b>TMA</b>	<b>980</b>	<b>232 432</b>	<b>173 724</b>	<b>503 030</b>
<b><i>Autres produits</i></b>					
Boues de décanteurs	TMA	26 825			26 825
Écorces	TMA	74 333			74 333
Pâte désancrée	TMA			3 855	3 855
Pâte non désancrée	TMA			971	971
Pâte Kraft destinée à la vente	TMA			226 831	226 831
Pâte Kraft totale	TMA			226 831	226 831
Résidus de bois	TMA	7 478	4 752		12 230
<b>Total autres produits</b>	<b>TMA</b>	<b>108 636</b>	<b>4 752</b>	<b>4 826</b>	<b>571 876</b>
<b>Nombre total d'usines (1996)</b>		<b>6</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>1</b>
					<b>23</b>

a TMA Tonne métrique anhydre.

Source : Compilation - Unité de gestion, 1997.

**TABLEAU 4D**

DONNÉES PRODUCTION FORESTIÈRE 1996 SANS CAAF PAR UNITÉ DE GESTION D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Catégories de production		Unités de gestion				Total
		Témiscamingue (081)	Val-d'Or (083)	Harricana (086)	Quévillon (087)	
<b>Essences résineuses</b>						
Bois de sciage	PMP (000)	585	9	415		1 009
Copeaux	TMA <sup>a</sup>			140		140
Sciures et rabotures	TMA	26		56		82
<b>Essences feuillues</b>						
Bois de Sciage	PMP (000)	18	10	51		79
Copeaux	TMA					
Sciures et rabotures	TMA	8				8
<b>Autres produits</b>						
Écorces	TMA			72		72
Écorces feuillues estimées	TMA	2	4	23		29
Écorces résineuses estimées	TMA	206	3	157		366
Électricité	(MW)	9				9
Panneaux de particules	m <sup>3</sup>		333 894			333 894
Papier journal	TMA			164 198		164 198
Pâte Kraft destinée à la vente	TMA				226 831	226 831
Pâte Kraft totale	TMA				226 831	226 831
Rabotures résineuses estimées	TMA	83	1	58		142
Sciures feuillues estimées	TMA	8	4	22		34
Sciures résineuses estimées	TMA	124	2	86		212
<b>Nombre total d'usine (1996)</b>		<b>6</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>23</b>

a TMA Tonne métrique anhydre.

Source : Compilation - Unité de gestion, 1997

## **ANNEXE 5**

PRINCIPALES INDUSTRIES FORESTIERES DU SECTEUR MANUFACTURIER PAR MRC  
1997-1998

**TABLEAU 5A**

PRINCIPALES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU SECTEUR MANUFACTURIER - MRC D'ABITIBI (1997-1998)

Entreprise	Ville	Nb Emplois	Produits
<b>Industrie du bois</b>			
Amexfor Inc.	Amos	30	Scierie de gros bois, et traitement du bois
Armoires Paradis de l'ébénisterie Inc.	Palmarolle	6	Armoires de cuisine, vanités
Aspro Assemblage Inc.	Barraute	4 (1)	Assemblage de bois
Bois G.L.A Inc.	Barraute	7 (2)	Bois de clôture, boîtes d'échantillonnage, rabotage et latte
Coopérative de travail de Rivière-Davy (Scierie Amos)	Amos	115 ou 65	Bois de sciage
Coopérative de travail de Rivière-Davy (Scierie Gallichan Inc.)	Launay	115	Bois de sciage
Matériaux Blanchet Inc.	Amos	167	Bois de construction / manufacturier du bois
Optibois Inc.	Barraute	35 (5)	Usine de sciage / Usine de transformation du bois
Précibois Inc.	Barraute	30 (10) ou 20	Usine de transformation du bois de sciage
Produits forestiers Donohue Inc. (Secteur Champneuf)	Champneuf	86 (10) ou 105	Bois de sciage
Scierie Landrienne Inc.	Landrienne	85 ou 100	Bois de sciage, copeaux, sciures et planures
<b>Industrie des pâtes et papiers</b>			
Produits forestiers Domtar Inc. (Complexe de sciage)	Lebel-sur-Quévillon	381	Bois de sciage
Produits forestiers Donohue Inc. (Usine de papier journal, Amos)	Amos	250 ou 270	Papier journal

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Liste des entreprises manufacturières du secteur forestier*, 1998.

**TABLEAU 5B****PRINCIPALES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU SECTEUR MANUFACTURIER - MRC D'ABITIBI-OUEST (1997-1998)**

<b>Entreprise</b>	<b>Ville</b>	<b>Nb Emplois</b>	<b>Produits</b>
<b>Industrie du bois</b>			
Industries Norbord Inc. (Division Bois d'œuvre, La Sarre)	La Sarre	180	Bois de sciage
Industries Norbord Inc. (Division O.S.B.)	La Sarre	177	Bois de sciage
Maisons Nordiques Inc.	Gallichan	22	Maisons usinées
Menuiserie Abitibi Inc.	La Sarre	7	Porte, fenêtre, armoires, menuiserie, vente au détail
Menuiserie Jalbert et frères Ltée	Sainte-Germaine-Boulé	4	Meubles et armoires / menuiserie
Roberge et Fils Inc.	La Sarre	66	Fabrication de portes et fenêtre, vente
Scierie Gilbert	Chazel	4	Usinage de bois et rabotage, vente de bois
Tembec Inc. Groupe produits forestiers (Division Abitibi, usine La Sarre)	La Sarre	169	N/D
Tembec Inc. Groupe produits forestiers (Division Abitibi, usine Taschereau)	Taschereau	131	N/D

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Liste des entreprises manufacturières du secteur forestier*, 1998.

**TABLEAU 5C****PRINCIPALES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU SECTEUR MANUFACTURIER - MRC DE ROUYN-NORANDA (1997-1998)**

<b>Entreprise</b>	<b>Ville</b>	<b>Nb emplois</b>	<b>Produits</b>
<b><i>Industrie du bois</i></b>			
Armoires Gibson Inc.	Évain	13	Armoires, vanités, ameublement / vente
Armoires Robitaille Inc.	Rouyn-Noranda	18	Armoires de cuisine et vanités
Chevrons Rouyn-Noranda Inc.	Rouyn-Noranda	N/D	Construction de chevrons
Ébinisterie Bellerose (Coderre Inc.)	Rouyn-Noranda	8	Fabrication de meubles et armoires
Scieire Bionor Inc.	Beaudry	5	Bois carré pour le tournage (merisier) et autres

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Liste des entreprises manufacturières du secteur forestier*, 1998.

**TABLEAU 5D**

PRINCIPALES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU SECTEUR MANUFACTURIER - MRC DE TÉMISCAMINGUE (1997-1998)

<b>Entreprise</b>	<b>Ville</b>	<b>Nb Emplois</b>	<b>Produits</b>
<b><i>Industrie du bois</i></b>			
Atelier Kami Inc.	Ville-Marie	19	Menuiserie et entretien ménager
Commonwealth Plywood Ltée	St-Thérèse	150	Déroutage et sciage du bois feuillus
Menuiserie Syrica Ltée	Lorrainville	8	Grossiste en matériaux de construction
Tembec Inc. (Groupe des pâtes)	Témiscamingue	682	Pâtes de bois à haut rendement et bas rendement
Tembec Inc. Groupe des produits forestiers (Division témiscamingue, usine Béarn)	Béarn	155	Bois d'œuvre
Tembec Inc. Groupe des produits forestiers (Division Temlam)	Ville-Marie	150	Poutres de bois lamellé
Tembec Inc. Groupe des produits forestiers (Division produits spécialisés Usine T.K.)	Témiscamingue	60	Bois d'œuvre feuillus pour meubles / Bois équarris
Yvon Champoux Inc. (Division Maisons usinées)	Notre-Dame-du-Nord	24	Maisons usinées
<b><i>Industrie des pâtes et papiers</i></b>			
Tembec Inc (Division des produits chimiques)	Témiscamingue	45	Alcool éthylique / résineformaldéhyde phenol...
Tembec Inc. (Division Temboard)	Témiscamingue	182	Cartons couches
Tembec Inc. (Division Temcell)	Témiscamingue	50	Pâte haut rendement à papier

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Liste des entreprises manufacturières du secteur forestier*, 1998

**TABLEAU 5E****PRINCIPALES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU SECTEUR MANUFACTURIER - MRC DE VALLÉE-DE-L'OR (1997-1998)**

<b>Entreprise</b>	<b>Ville</b>	<b>Nb Emplois</b>	<b>Produits</b>
<b>Industrie du bois</b>			
Cabinet C.R.G	Val-d'Or	18	Armoire, vanités, meubles architecturaux
Industrie Norbord Inc. (Division bois d'œuvre, Senneterre)	Senneterre	200 (20)	Bois du sciage, copeaux, sciures et planures
Industrie Norbord Inc (Division Val-d'Or)	Val-d'Or	145	Panneaux structuraux O.S.B
Industrie de préservation du bois Ltée	Senneterre	10 (4)	Fabrication de poteaux, produits traités et écorsage de poteaux
Produits forestiers Domtar Inc. (Division Malartic)	Malartic	90	Bois d'œuvre
Produits forestiers Domtar Inc. (Division Matagami)	Matagami	100	Bois d'œuvre
Produits forestiers Domtar Inc. (Division Val-d'Or)	Val-d'Or	105	Bois du sciage et colombage
Produits forestiers Donohue Inc. (Division Senneterre)	Senneterre	260 (20)	Bois du sciage et autres industries de papier
Scierie Senco Inc.	Senneterre	50 (20)	Sciage et séchage de bois feuillus
Uniboard Canada Inc. (Division Val-d'Or)	Val-d'Or	210	Panneaux laminés / particules (brutes)

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, *Liste des entreprises manufacturières du secteur forestier*, 1998.

## **ANNEXE 6**

DONNEES DE PRODUCTION INDUSTRIELLE BIOALIMENTAIRE

**TABLEAU 6A**

PRODUCTIONS ANIMALES : BILAN DE CHEPTELS (1995)

MRC	Cheptel porcin %	Cheptel ovin %	Bovins laitiers %	Bovins de boucherie %	Veaux lourds %	Volailles %	Cheptelavicole %
Abitibi	25,0	13,3	16,0	19,0	1,0	57,0	0,5
Abitibi-Ouest	0	19,0	22,5	40,0	64,0	0	0
Rouyn-Noranda	1,5	5,0	3,6	9,0	8,0	1,4	0,6
Témiscamingue	70,0	52,0	53,0	28,0	27,0	28,6	0,2
Vallée-de-l'Or	3,5	11,0	4,9	4,0	0	13,0	98,7

**TABLEAU 6B**

PRODUCTIONS VÉGÉTALES : BILAN DES SUPERFICIES (1995)

MRC	Cultures abritées %	Pâturages %	Fourrages %	Céréales et protéagineux %	Légumes %	Horticulture ornementale (champ) %	Acériculture %
Abitibi	42,0	22,0	21,0	16,0	4,5	4,5	0
Abitibi-Ouest	10,0	38,0	33,0	23,6	16,5	0	0
Rouyn-Noranda	8,0	7,0	7,0	4,0	0	1,0	0
Témiscamingue	38,0	28,0	35,0	53,5	79,0	2,5	97,0
Vallée-de-l'Or	2,0	5,0	3,7	2,9	0	92,0	3,0

**TABLEAU 6C**

RÉPARTITION RÉGIONALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (1995)

MRC	Nombre d'exploitations agricoles	Superficie utilisée (hectares)	Superficie non productive (hectares)
Abitibi	199	44 350	2 192
Abitibi-Ouest	241	58 956	9 781
Rouyn-Noranda	76	13 375	1 674
Témiscamingue	350	74 128	28 926
Vallée-de-l'Or	47	9 305	1 153

**TABLEAU 6D**

RÉPARTITION DE LA VALEUR-AJOUTÉE ENTRE LES CINQ SECTEURS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE (1995)

<b>Secteur</b>	<b>Valeur-ajoutée</b>
Agriculture	38 millions
Restauration	64 millions
Commerce de détail	89 millions
Commerce de gros	73 millions
Transformation	54 millions

**TABLEAU 6E**

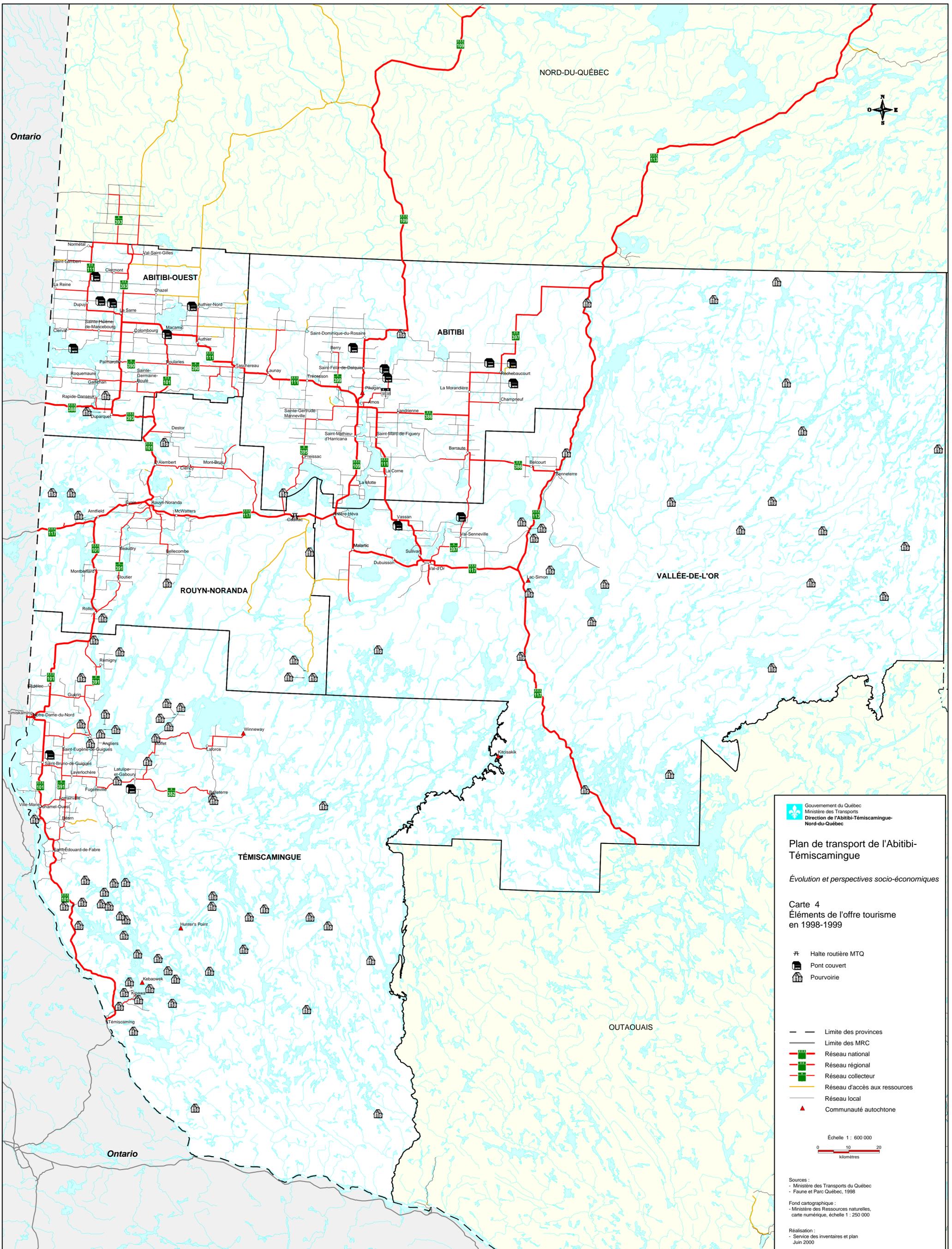
RÉPARTITION DE L'EMPLOI ENTRE LES CINQ SECTEURS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE (1995)

<b>Secteur</b>	<b>Nombre d'emplois</b>
Agriculture	1 934
Restauration	2 120
Commerce de détail	3 358
Commerce de gros	707
Transformation	707

**POCHETTE**

**CARTE 4**

ÉLÉMENTS DE L'OFFRE TOURISME EN 1998-1999  
(Dimension originale de la carte: 55 par 75 centimètres)



Gouvernement du Québec  
 Ministère des Transports  
 Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

**Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue**  
*Évolution et perspectives socio-économiques*

**Carte 4**  
 Éléments de l'offre tourisme en 1998-1999

- ⌘ Halte routière MTQ
- 🏠 Pont couvert
- 🏠 Pourvoirie

- Limite des provinces
- Limite des MRC
- 🟢 Réseau national
- 🟡 Réseau régional
- 🟠 Réseau collecteur
- 🟤 Réseau d'accès aux ressources
- Réseau local
- ▲ Communauté autochtone

Échelle 1 : 600 000  
 0 10 20  
 kilomètres

Sources :  
 - Ministère des Transports du Québec  
 - Faune et Parc Québec, 1998

Fond cartographique :  
 - Ministère des Ressources naturelles, carte numérique, échelle 1 : 250 000

Réalisation :  
 - Service des inventaires et plan  
 Juin 2000

## Commentaires du groupe témoin

**Rencontre du groupe témoin sur l'étude  
« Évolution et perspectives socio-économiques »  
du 6 décembre 1999**

Salle de conférence du CRDAT, 170, avenue Principale, bureau 102, Rouyn-Noranda

Les personnes suivantes étaient présentes lors de la rencontre :

M <sup>me</sup> Michelle Desmarais	CLD Abitibi-Ouest
M <sup>me</sup> Marie Lalancette	Service des inventaires et plan, MTQ
M. Gaëtan Lessard	Service des inventaires et plan, MTQ
M <sup>me</sup> Marie-Josée Marcoux	Emploi Québec, Ministère de la solidarité sociale
M. Denis Moffet	Ministère des Régions
M. Pierre Monfette	MRC de Rouyn-Noranda
M <sup>me</sup> Micheline Poitras	Association touristique régionale d'Abitibi-Témiscamingue

Le ministère des Transports remercie les participants du groupe témoin pour leurs commentaires et suggestions formulés lors de cette rencontre. Occasionnellement, nous avons aussi recueilli les commentaires et suggestions de personnes externes au groupe témoin. L'intégration de l'ensemble des commentaires et suggestions à la version finale de l'étude technique a permis d'en bonifier le contenu.

Les éléments qui n'ont pu être intégrés à la présente étude seront utiles dans le cadre d'études ultérieures et, tout comme les éléments intégrés, ils pourraient influencer le Ministère et ses partenaires pour l'élaboration du diagnostic préalable à la proposition de plan de transport. Afin de les garder en mémoire, un sommaire de ceux-ci a été réalisé.

## Commentaires ou suggestions issus du groupe témoin, non intégrés au document

- De façon générale, les participants du groupe apprécient l'étude et la trouvent intéressante. La mise en contexte de l'étude, au début de la rencontre, a permis pour certains de mieux saisir les choix des auteurs quant au développement du contenu.
- Quelques participants souhaitent des données plus récentes quant au coefficient de spécialisation de l'économie par région administrative du Québec. Les données présentées dans l'étude datent de 1992. Les participants souhaitent également plus d'explications quant au mode de calcul de ce coefficient.

M<sup>me</sup> Marcoux, d'Emploi Québec, propose de fournir les chiffres les plus récents en sa possession et le détail du calcul du coefficient.

Le tableau suivant présente la situation en 1996.

### Coefficient de spécialisation par région du Québec

Région	Coefficient de spécialisation
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>0,21</b>
Bas St-Laurent	0,18
Chaudière-Appalaches	0,17
Côte-Nord	0,25
Estrie	0,16
Gaspésie-Îles-de-la Madeleine	0,24
Laurentides	0,10
Lanaudière	0,11
Mauricie-Bois-Francs	0,14
Montréal	0,08
Montréal	0,14
Nord-du-Québec	0,40
Outaouais	0,20
Québec	0,14
Saguenay-Lac-St-Jean	0,17

Source : Compilations Emploi Québec à partir de la population active occupée de 15 ans et plus extraite de Statistique Canada, Recensement 1996

$$\text{Coefficient de spécialisation} = 0,5 \times \sum_{i=1}^n \left| \frac{\text{Emploi du secteur } i \text{ en région}}{\text{Emploi total en région}} - \frac{\text{Emploi du secteur } i \text{ au Québec}}{\text{Emploi total au Québec}} \right|$$

- Comparativement à la situation de 1992, la valeur des coefficients de spécialisation des régions a peu changé. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, la spécialisation de l'économie se retrouve surtout dans le secteur primaire qui est près de quatre fois plus concentré dans la région que dans l'ensemble du Québec. Les secteurs relatifs à l'exploitation minière et forestière offrent dans la région proportionnellement plus d'emploi que le reste du Québec. La transformation de ces ressources fournit aussi la majorité des emplois du secteur manufacturier par le biais des scieries, les usines de placage et de panneaux, les papetières et la fonderie de cuivre.
- En ce qui a trait aux nouvelles constructions dans les différentes MRC de la région, des participants souhaitent plus de précision, à savoir la tendance de localisation des ces nouvelles constructions. Une demande de renseignements auprès de quelques municipalités a permis dans un premier temps constater qu'un fort pourcentage de nouvelles constructions concerne la transformation de résidence secondaire en résidence principale. Il y aurait donc une tendance à l'extension de la zone urbaine vers les secteurs de bords de lacs à proximité. Toutefois, une étude plus systématique pourrait permettre de faire ressortir d'autres tendances.
- En ce qui concerne l'exploration minière en Abitibi-Témiscamingue et au Nord-du-Québec, un des participants aurait aimé que les secteurs actuellement les plus prometteurs soient localisés. Malgré le fait, que les travaux d'exploration aient considérablement diminué ces dernières années, le rapport sur les activités d'exploration minière au Québec, édition 1998, il semble que trois secteurs d'exploration conservent une certaine activité.

Il s'agit du secteur de la faille de Cadillac (Arntfield à Louvicourt), et des secteurs de Urban-Barry (Desmaraisville) et de Manthet-Fénelon-Enjalran-Bapst (Selbaie), au nord du 49<sup>e</sup> parallèle nord.

- En lien avec le domaine forestier, un des participants souhaite que les chemins forestiers, du moins les principaux soient localisés. Un des représentants du ministère des Transports à cette rencontre, souligne que la présente étude fait déjà mention du fait que les territoires d'approvisionnement se situent de plus en plus loin des centres urbains où sont localisées les usines de transformation (ou de sciage). Les territoires au nord du 49<sup>e</sup> parallèle sont actuellement très sollicités. Le représentant du MTQ signale aussi que la carte routière du Québec permet de localiser les principaux chemins forestiers. La dernière édition de la carte a été réalisée en 1999.
- Un des membres du groupe relève l'absence d'information concernant l'importance des activités de motoneiges en région. À ce sujet, il est rappelé à l'assemblée qu'une étude du plan de transport porte spécifiquement sur l'usage de la motoneige et de véhicules tout-terrains.